



Programme de coopération Burundi

2024-2028

***NTUSIGARE INYUMA***

Acronymes .....	3
<b>1. Stratégie.....</b>	<b>7</b>
1.1. Synthèse de l'analyse du contexte .....	7
1.2. Ambitions et enveloppe budgétaire globale .....	9
1.3. Composantes retenues .....	11
1.4. Principes et orientations.....	15
1.5. Objectif général et indicateurs d'impact et objectifs spécifiques .....	20
1.6. Acteurs clés et partenaires potentiels .....	21
1.7. Ciblage géographique .....	22
1.8. Groupes cibles.....	23
1.9. Hypothèses majeures .....	24
1.10. Risques majeurs .....	26
<b>2. Portefeuille .....</b>	<b>28</b>
2.1. Intervention 1 : Santé.....	28
2.2. Intervention 2 : Education post-fondamentale .....	44
2.3. Intervention 3 : Formation et insertion professionnelle dans une économie plus verte et circulaire.....	59
2.4. Intervention 4 : Systèmes alimentaires durables.....	75
2.5. Intervention 5 : Gouvernance et participation citoyenne .....	93
2.6. Ressources financières et humaines .....	110
2.7. Modalités de mise en œuvre.....	110
2.8. Cycle de mise en œuvre .....	111
2.9. Modalités de pilotage.....	113
2.10. Financement par d'autres acteurs européens et internationaux.....	117
<b>Annexe : Aperçu des partenariats de mise en œuvre envisagés moyennant un octroi direct .....</b>	<b>120</b>

## Acronymes

ABDH	Approche Basée sur les Droits Humains
ACFPT	Appui Complémentaire à la Formation Professionnelle et Technique
ACNG	Acteurs de la Coopération Non Gouvernementale
AFAB	Association des Femmes Entrepreneurs du Burundi
AMU	Assurance Maladie Universelle
AHA	Aménagements Hydro Agricoles
APEFE	Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger
AUE	Associations d'usagers de l'Eau
BAD	Banque Africaine de Développement
BDS	Bureau de District Sanitaire
BECEPFGP	Bureau d'Etudes et des Curricula de l'Enseignement Post-Fondamental Général et Pédagogique
BEI	Bureau de l'Education Inclusive (MENRS)
BIDF	Banques d'Investissement et de Développement des Femmes
BIJE	Banque d'Investissement des Jeunes
BIO	Société belge d'Investissement pour les Pays en Développement
BISEM	Bureau des Infrastructures Scolaires, des Equipements et de la Maintenance (MENRS)
BIT	Bureau International du Travail
BM	Banque Mondiale
BMGF	Bill & Melinda Gates Foundation
BPEAE	Bureau Provincial de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage
BPS	Bureau Provincial de Santé
BPSE	Bureau de la Planification et des Statistiques de l'Education
BSF	Bibliothèques Sans Frontières
CAM	Carte d'Assistance Médicale
CDS	Centre de Santé
CF	Core Function
CGE	Comité de Gestion de l'École
CGIAR	Consortium of International Agricultural Research Centers (Auparavant: Consultative Group on International Agricultural Research)
CINAUB	Centre incubation et d'accélération de l'Université du Burundi
CMO	Convention de Mise en Oeuvre
COPIDI	Comité de Pilotage des Districts
CoPil	Comité de Pilotage
COAS	Comité de Santé
CPSD	Cadre de concertation des Partenaires pour la Santé et le Développement
CSU	Couverture Santé Universelle
CT-FBP	Cellule Technique – Financement Basé sur la Performance
DCE	Direction Communale de l'Education
DGCIP	Direction Générale des Curricula et des Innovations pédagogiques
DGD	Direction Générale Coopération au développement et Aide humanitaire
DGEN	Direction Générale de l'Éducation Nationale

DGSSLS	Direction Générale des Services de santé et de lutte contre le Sida
DISE	Direction de l'Infrastructure Sanitaire et équipements
DMI	Dossier Médical Informatisé
DOPEAE	Document d'Orientation de la Politique d'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage
DPC	Développement Professionnel Continu
DPE	Direction Provinciale de l'Education
DSNIS	Direction du Système national d'information sanitaire
DUE	Délégation de l'Union Européenne
EcoSan	Ecological Sanitation
ECTMIH	European Conference on Tropical Medicine and International Health
EGE	Etats Généraux de l'Éducation
ENA	Ecole Nationale d'Administration
ENS	École Normale Supérieure
ENSNSAB	Enquête Nationale sur la Situation Nutritionnelle et la Sécurité Alimentaire au Burundi
EVH	Enfant Vivant avec un Handicap
FABI	Faculté d'Agronomie et de Bio-Ingénierie
FBP	Financement Basé sur la Performance
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FOBAC	Forum Belge des Acteurs de la Coopération
FOPABU	Forum des Organisations de Producteurs du Burundi
FOSA	Formations Sanitaires
GASC	Groupements d'Agents de Santé Communautaire (GASC)
GGF	Groupements de Gestion Forestières
GHM	Gestion de l'Hygiène Menstruelle
GPA	Groupe de Plaidoyer Agricole
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GSE	Groupe Sectoriel Éducation
GT	Groupe de Travail
IFI	Institution Financière Internationale
IGEBU	Institut Géographique du Burundi
ILVO	Instituut voor Landbouw-, Visserij- en Voedingsonderzoek
INSP	Institut National de Santé Publique
IPA	Institut de Pédagogie Appliquée
IRRI	International Rice Research Institute
ISABU	Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
ISTEEBU	Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
MENRS	Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique
MFBPE	Ministère des Finances, du Budget, et de la Planification Economique
MINEAGRIE	Ministère de l'Environnement de l'Agriculture et de l'Elevage
MININTER	Ministère de l'Intérieur, du développement Communautaire et de la Sécurité Publique
MPMEs	Micro, Petites et Moyennes Entreprises
MSPLS	Ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida
MSV	Médecins Sans Vacances

NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OBPE	Office Burundais pour la Protection de l'Environnement
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ODD	Objectif de Développement Durable
OI	Outcome Intermédiaire
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONCCS	Office National de Contrôle et de Certification des Semences
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OS	Objectif Spécifique
OSCs	Organisations de la Société Civile
PAA	Plan d'Action Annuel
PACECOR	Projet d'Appui à la Gestion des Ecosystèmes du bassin hydrographique de la Ruzizi
PAD	Partenaire au Développement
PAISS	Programme d'Appui Institutionnel au Secteur de la Santé
PCA	Paquet Complémentaire d'Activités
PCDC	Plan Communal de Développement Communautaire
PDI	Personnes Déplacées Internes
PMA	Paquet Minimum d'Activités
PMSAN	Plateforme Multisectorielle de Sécurité Alimentaire et de Nutrition
PNCP-SS-PCE	Programme National de Consolidation de la Paix, Stabilité Sociale et Promotion de la Croissance Économique
PND	Plan National de Développement
PNDIS	Plan National de Développement de l'Informatique en Santé
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PNCP-SS-PCE	Programme National de Capitalisation de la Paix, de la Stabilité Sociale et Promotion de la Croissance Economique
PNDRH	Plan National de Développement des Ressources Humaines
PNSR	Programme National de la Santé de la Reproduction
PPP	Partenariat Public Privé
PSE	Plan Sectoriel de l'Education
PSS	Protection Sociale en Santé
PTF	Partenaires techniques et financiers
PV	Procès-Verbal
RH	Ressources Humaines
RIM	Réseau des Institutions de Microfinance du Burundi
SAD	Systèmes Alimentaires Durables
SEP/PMSAN	Secrétariat Exécutif Permanent de la Plateforme Multisectorielle de Sécurité Alimentaire et de Nutrition
SIG	Système d'Information Géographique
SIGE	Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation
SPT	Stratégie Plainte-Traitement
SNEI	Stratégie Nationale d'Education Inclusive
SRMNIA	Santé de la Reproduction Maternelle, Néonatale, Infantile et de l'Adolescent
SSR	Santé sexuelle et reproductive
TBS	Taux Brut de Scolarisation

(N)TIC	(Nouvelles) Technologies de l'Information et de la Communication
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UP	Unité de Prestation
VBG	Violences basées sur le genre
VITO	Vlaamse Instelling voor Technologisch Onderzoek
WASH	Water, Sanitation and Hygiene (Eau, Hygiène et Assainissement)
4R	Réparer, Réutiliser, Recycler, Réduire

# 1. Stratégie

## 1.1. Synthèse de l'analyse du contexte

### Contexte socio-économique

Le Burundi est une économie à faible revenu<sup>1</sup>, où 80% de la population active travaille dans le secteur de l'agriculture. L'Indice de Développement Humain s'établit à 0.426, ce qui place le pays dans la catégorie « développement humain faible », au 187e rang parmi 191 pays et territoires<sup>2</sup>.

A la suite des crises politiques et sociales qu'a connu le pays, la reprise économique initiée en 2017 a été interrompue par plusieurs chocs successifs (COVID-19, guerre en Ukraine<sup>3</sup>). En 2022, la croissance économique a ralenti atteignant 1,8 % contre 3,1 % en 2021, tandis que le taux d'inflation globale a atteint 18,8 %.

Si le secteur de la santé du Burundi a fourni des efforts substantiels au cours des dernières années, notamment à travers la digitalisation des structures de santé, la qualité de l'offre de soins est encore largement insuffisante (en termes de ressources humaines qualifiées, d'équipements et d'infrastructures). Le Burundi s'est engagé dans la mise en place d'une Couverture Santé Universelle (CSU), mais l'accès aux soins reste trop limité, en particulier pour les plus vulnérables.

Le Burundi a fait des progrès significatifs en termes d'accès à l'éducation, à tous les niveaux. Le niveau post-fondamental reste cependant caractérisé par un Taux Brut de Scolarisation (TBS) comparativement très faible (28% en 2019, contre 89% au fondamental), ainsi qu'une faible rétention des effectifs. À ce niveau, le système éducatif est encore loin de satisfaire la demande de scolarisation. Les capacités d'accueil ainsi que les conditions d'apprentissage doivent évoluer pour permettre l'accès et un parcours de qualité pour le plus grand nombre, particulièrement pour les filles et les jeunes plus vulnérables.

La plupart des emplois au Burundi relèvent du secteur agricole. Ils consistent principalement en un travail informel non rémunéré et en agriculture familiale. L'emploi informel domine dans tous les secteurs (plus de 90.7 % du nombre total d'emplois), car le marché du travail offre très peu d'opportunités dans le secteur privé formel. Les travailleurs sont globalement sous-employés, ce qui se traduit par une faible productivité et de faibles revenus. L'auto-emploi et la création d'entreprise sont dès lors essentiels pour favoriser le développement économique et accroître les opportunités d'emploi. Toutefois le climat des affaires reste peu propice au développement du secteur privé, qui reste divisé entre plusieurs entreprises d'Etat d'une part, et de petites et micro-entreprises de subsistance peu productives d'autre part.

Le secteur agricole, dominé par une agriculture familiale de subsistance, connaît toujours de grands défis : faible productivité, accès limité aux intrants et aux financements, faibles marges bénéficiaires. Le secteur est peu modernisé et la petite mécanisation quasi absente. Sans accès aux facteurs de production de base, une production de surplus reste hors de portée des exploitants familiaux, les rendant encore plus vulnérables aux chocs divers. Un défi important pour le secteur est de rendre l'agriculture plus productive et rémunératrice tout en étant moins impactante pour l'environnement et plus résiliente au changement climatique. La mise en place de Systèmes Alimentaires Durables est une priorité immédiate, sentie par tous les acteurs.

<sup>1</sup> Selon le FMI, le PIB moyen par habitant s'établit à 275,5\$ sur la période 2015-2021.

<sup>2</sup> PNUD (2022).

<sup>3</sup> La guerre en Ukraine contribue une hausse des prix des engrais, denrées alimentaires et combustibles.

## Contexte démographique

Le Burundi compte une superficie de 27834 km<sup>2</sup> et partage 451 km de frontière avec la Tanzanie, 290 avec le Rwanda et 233 avec la République Démocratique du Congo. Une partie du territoire (2180 km<sup>2</sup>) est couverte par les eaux, principalement le Lac Tanganyika. Avec 12.5 millions d'habitants (2021), dont 50.6% de femmes et 61% de jeunes âgés de moins de 25 ans, le Burundi est l'un des pays à plus haute densité de population avec une ratio de densité de 442hab/km<sup>2</sup><sup>4</sup>.

Le pays fait face à une démographie croissante<sup>5</sup>, qui fait peser une très forte pression sur le système éducatif<sup>6</sup>, le système de santé, l'accès à l'emploi décent, la sécurité alimentaire et l'accès à la terre<sup>7</sup>. Les conflits et les violences autour des terres productives se multiplient.

Le pays connaît par ailleurs des flux migratoires importants (rapatriés, réfugiés et demandeurs d'asile, déplacés internes).<sup>8</sup> Le retour des réfugiés burundais au pays ainsi que les déplacements internes se traduisent par des situations de vulnérabilité<sup>9</sup> ainsi qu'une pression supplémentaire sur les capacités de réponse des services sociaux de base. L'engagement du Gouvernement de Burundi concernant l'inclusion de ces populations est établi dans différents plans et stratégies nationaux et des engagements internationaux dans le cadre de l'implémentation du Pacte mondial sur les réfugiés.

## Contexte environnemental, biodiversité et climat

Le Burundi est un des pays les plus sensibles aux questions climatiques, tout en étant un très faible émetteur de gaz à effet de serre.

Les dégradations du capital naturel et les contaminations de l'eau, de l'air et du sol, notamment liées à une croissance démographique rapide sur un petit territoire, ainsi qu'à des pratiques agricoles inadaptées, impactent négativement les rendements agricoles, renforcent la vulnérabilité économique des populations, et affectent leur état de santé, notamment en milieu rural.

Le couvert forestier, les espaces naturels et la biodiversité diminuent, et les bassins versants sont fragilisés. Les risques de catastrophes naturelles augmentent, constituant des menaces concrètes pour les populations (inondations, débordement du lac Tanganyika, glissements de terrain), et induisant des déplacements de population importants<sup>10</sup> depuis les zones rurales vers la zone urbaine de Bujumbura et les zones péri-urbaines.

## Contexte politique

Après la crise de 2015 et les tensions politiques qui en ont découlé, l'élection du président Ndayishimiye en 2020 a été marquée par une priorité claire : mettre l'accent sur la bonne gouvernance, la redevabilité et le renforcement institutionnel ainsi que le renforcement de la

---

<sup>4</sup> Projection démographique 2020.

<sup>5</sup> 30,1% sur les dix dernières années, et nouveau doublement de la population dans un horizon de 15 à 20 ans (FNUAP).

<sup>6</sup> En 2020, 61% de la population totale avait moins de 25 ans. Si les tendances se confirment, elle comprendra 56% de moins de 25 ans en 2030. Les moins de 25 ans constituant la principale demande en éducation, l'extrême jeunesse de la population laisse présager une forte pression sur le système éducatif du pays lors des dix prochaines années.

<sup>7</sup> La moyenne d'une exploitation familiale actuelle est en dessous de 0,5 ha.

<sup>8</sup> Depuis septembre 2017, le pays a connu plus de 200.000 rapatriements de réfugiés burundais. En mai 2023, le pays était hôte de 87,656 réfugiés et demandeurs d'asile, ainsi que de 75,300 déplacés internes. <https://data2.unhcr.org/fr/documents/details/101654>

<sup>9</sup> Difficultés d'accès au logement, à la terre et à la documentation, ce qui impacte de manière directe l'accès aux services d'éducation et de santé,

<sup>10</sup> En 2021, le pays comptait environ 128.000 déplacés internes, dont la grande majorité en raison de catastrophes environnementales.

gouvernance démocratique, repris dans les objectifs du document “Vision Burundi Pays Emergent 2040 - Pays Développé 2060”.

Cette orientation pour une coordination forte et l’engagement de l’Etat ouvre la porte à de nouveaux appuis institutionnels, tant au niveau central qu’au niveau local.

La promotion de la participation citoyenne, du dialogue et de la concertation dans le document « Vision Burundi Pays Emergent 2040 - Pays Développé 2060 » et dans le Programme National de Capitalisation de la Paix, de la Stabilité Sociale et Promotion de la Croissance Economique (PNCP-SS-PCE) témoigne d’une certaine ouverture vers les Organisations de la Société Civile (OSCs), la promotion de la redevabilité et une gestion des ressources et services publics efficaces.

Le redécoupage administratif qui sera mis en œuvre pour les élections de juin 2025 se présente comme une opportunité d’appuyer la priorité gouvernementale en matière d’élargissement du rôle des collectivités locales, dont les moyens restent limités.

### **Contexte sociétal**

L’indice d’inégalité de genre de 2022 place le pays à la 127e place sur 191. L’indice de fécondité baisse ces dernières années, mais reste élevé (4,9 enfants par femme), pendant d’un faible taux de prévalence de la contraception (30%).

Dans un contexte de pression démographique élevée où leur droit à la terre ne leur est pas garanti légalement, les femmes continuent à faire l’objet d’inégalités sociales et économiques de manière structurelle. Les populations dans des situations de vulnérabilité accrue, telles que les femmes cheffes de ménage, les mères adolescentes, les personnes avec handicap, ou encore les personnes déplacées, restent sujettes à des formes de stigmatisation et des violences physiques et sexuelles.

La participation des femmes dans la sphère politique reste très faible, particulièrement au niveau collinaire, bien que les lois garantissent la participation politique des femmes à 30% à l’Assemblée nationale et au Sénat. La question de l’égalité de genre peine à se frayer un chemin dans l’agenda institutionnel.

Les violences basées sur le genre, morales et physiques, restent importantes et demeurent tabou.

### **Politique belge de développement**

Cette stratégie est conforme au cadre politique belge en matière de coopération, tel que décrit dans la loi du 19 mars 2013 relative à la coopération belge au développement et dans l’ensemble des notes politiques et stratégiques belges qui le précise.

## **1.2. Ambitions et enveloppe budgétaire globale**

Ce programme de coopération s’inscrit dans une logique de continuité et de valorisation de la coopération déjà existante entre le Burundi et la Belgique.

Il vise les priorités suivantes de la coopération belge au développement :

- Le renforcement des fondements de l’Etat-Providence, avec un focus sur l’accès à la santé, à l’éducation post-fondamentale et à des emplois durables et décents pour les filles, les femmes et les jeunes ;

- Le renforcement de la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à celui-ci, ainsi que la protection de l'environnement et de la biodiversité, sur base d'un développement rural renforcé et de pratiques agricoles durables contribuant à accroître la sécurité alimentaire ;
- La promotion de la bonne gouvernance au sens large.

Le programme est aligné sur le Plan National de Développement du Burundi (PND, 2018-2027), au niveau des axes stratégiques repris ci-dessous. Il s'aligne également sur la finalité de la Vision Burundi Pays Emergent en 2040 et Pays Développé en 2060 à savoir « l'amélioration des conditions de vie et de bien-être et la réduction des inégalités ».

<b>Plan National de Développement (Axes d'Intervention)</b>	
<b>1.</b>	Développement de l'Agriculture, élevage et renforcement de la sécurité alimentaire
<b>2.</b>	Développement du capital humain
<b>4.</b>	Amélioration des performances et de la collaboration dans le domaine de la santé
<b>5.</b>	Renforcement du système éducatif et amélioration de l'offre de formation
<b>7.</b>	Emploi décent et jeunesse
<b>8.</b>	Dividende démographique
<b>9.</b>	Gestion durable de l'environnement
<b>11.</b>	Changements et gestion des risques climatiques
<b>13.</b>	Gouvernance
<b>16.</b>	Développement de la coopération régionale et internationale

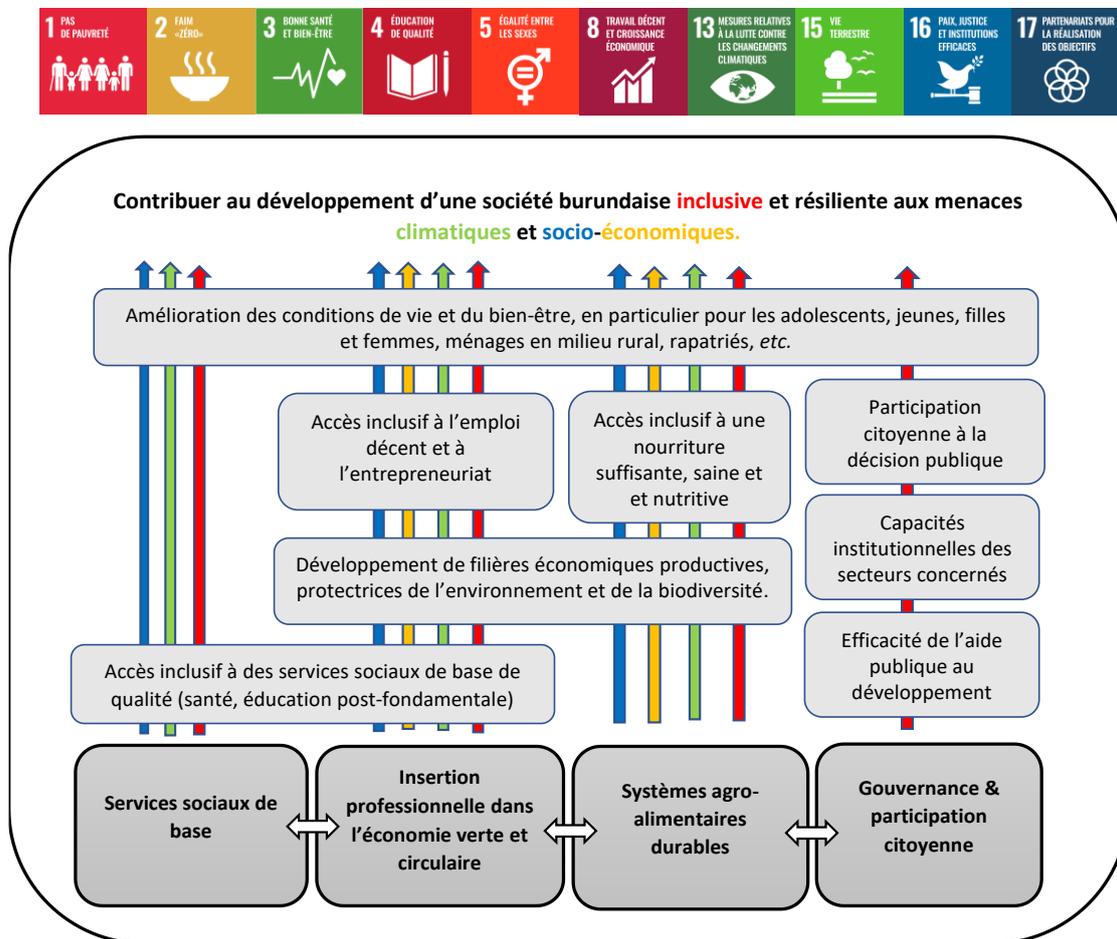
Enfin, le programme contribue aux Objectifs de Développement Durable (ODD) suivants : 1 (pas de pauvreté) ; 2 (faim « zéro »), 3 (bonne santé et bien-être), 4 (éducation de qualité), 5 (égalité entre les sexes), 8 (travail décent et croissance économique), 13 (changements climatiques), 15 (vie terrestre), 16 (paix, justice et institutions efficaces), et 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs).

Un budget de 75 millions d'euros a été prévu par la Belgique pour le nouveau programme de coopération sur une durée de cinq ans. A titre indicatif, cette enveloppe est ventilée entre les différentes composantes du programme (voir section 1.3 : composantes retenues) selon le tableau ci-dessous. Enabel ambitionne par ailleurs de renforcer le programme de coopération bilatéral, aux niveaux stratégique et opérationnel, par des financements additionnels auprès d'acteurs tiers, notamment à travers l'approche Team Europe.

<b>Composante</b>	<b>Budget indicatif</b>
Services sociaux de base	+/- 30 M
	(Santé +/- 22 M & Education +/- 8 M)
Insertion professionnelle dans une économie plus verte et circulaire	+ / - 16 M

Systèmes agro-alimentaires durables	+/- 22 M
Gouvernance & participation citoyenne	+ / - 7 M

### 1.3. Composantes retenues



#### Composante 1 : Accès équitable et inclusif à des services sociaux de base de qualité (santé et éducation post-fondamentale)

Dans le contexte actuel de croissance démographique au Burundi, la pression sur les services sociaux de base s'accroît et les besoins sont en constante augmentation. Face à cette situation, cette première composante du programme vise à renforcer l'accès équitable et inclusif à des services sociaux de base de qualité en particulier pour les jeunes, les femmes, les filles et les personnes vulnérables. Dans une démarche commune à la santé et à l'éducation post-fondamentale, il s'agit d'intervenir simultanément sur trois trajectoires de changement interdépendantes :

- Une trajectoire liée à la demande, à travers un accès inclusif et équitable à des services sociaux de base de qualité, en stimulant la demande et en contribuant à lever les barrières à l'accès (qu'elles se situent au niveau de la demande ou de l'offre), particulièrement pour les femmes, les filles et les plus vulnérables.

- Une trajectoire liée à l’offre, à travers le renforcement de la qualité des services, en contribuant à la création d’un environnement équitable et inclusif, sûr et protecteur, stimulant et durable, et en renforçant le capital humain, l’équipement des infrastructures et les fournitures.
- Une trajectoire liée à l’articulation entre l’offre et la demande, à travers une gestion durable et inclusive des services et des ressources via la mise en place de mécanismes de gouvernance de dialogue et de redevabilité (aux niveaux central et déconcentré).

Les 2 changements visés sont les suivants :

- Pour la santé, contribuer à ce que « la population du Burundi - en particulier les femmes, les filles et les personnes vulnérables - ait accès à des soins de santé de qualité répondant à ses besoins ». L’accès inclusif et équitable aux services de santé est développé à travers l’autonomisation des populations cibles et l’accompagnement de la transition vers une Couverture Santé Universelle (CSU). Les services de soins tendent vers une offre de qualité, inclusive, humanisée et centrée sur les besoins des populations. Ce volet contribue en particulier à la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, ainsi qu’à la construction d’un système de santé solide et résilient, en mesure de prévenir et de gérer les risques de catastrophes et de pandémies. Les structures centrales et décentralisées sont renforcées pour qu’elles soient pleinement informées, impliquées et gérées de façon transparente et redevable.
- Pour l’éducation post-fondamentale, contribuer à ce que « les jeunes – en particulier les filles et les plus vulnérables – aient accès à une éducation de qualité inclusive, protectrice et stimulante pour se préparer aux défis socio-économiques de demain ». Il s’agit d’intervenir simultanément sur i) l’accès, l’inclusion et la rétention dans l’éducation post-fondamentale à travers la création d’un environnement sûr et protecteur et l’autonomisation des filles et des jeunes, en levant les principales barrières financières, socio-culturelles, administratives et physiques; ii) la qualité de l’enseignement et des apprentissages à travers la création d’un environnement davantage stimulant et propice à l’apprentissage (infrastructures, équipements et fournitures), tout en renforçant les acteurs de l’éducation - particulièrement les (futur•es) enseignant•es dans leurs approches pédagogiques; et iii) la gestion et la gouvernance à travers le renforcement des structures pertinentes aux niveaux scolaire<sup>11</sup>, déconcentré et central pour qu’elles soient pleinement informées, impliquées et gérées de façon transparente et redevable.

## **Composante 2 : Insertion professionnelle dans une économie plus verte et circulaire**

Afin de permettre au Burundi de réaliser ses ambitions de développement, des emplois stables, rémunérés équitablement et décents sont indispensables. Ceci conduira à une croissance économique plus inclusive où des revenus plus équitables permettront d’augmenter suffisamment le pouvoir d’achat pour alimenter le développement d’entreprises durables et l’augmentation des recettes fiscales pour le gouvernement.

Cette composante du programme vise à contribuer à l’augmentation de l’emploi décent des jeunes (jeunes femmes en particulier), notamment dans l’économie verte et circulaire, par le développement des compétences professionnelles et l’accompagnement vers l’emploi, le renforcement de l’offre de services de placement et la stimulation de l’intermédiation, la

---

<sup>11</sup> Comités de gestion des écoles, Comités des parents d’élèves, etc.

promotion de l'esprit entrepreneurial, et le soutien au développement des entreprises. L'accent est mis sur une offre de formation qualitative et innovante, d'une part, et la création d'un plus grand nombre d'entreprises et d'emplois décents d'autre part. Les jeunes bénéficieront d'une meilleure transition vers le marché du travail grâce à des services d'emploi améliorés.

Pour contribuer à cette ambition, trois leviers de changement clés sont identifiés. Ceux-ci illustrent la dynamique de l'offre et de la demande sur le marché du travail :

- Le premier concerne l'offre sur le marché de l'emploi (plus d'emplois décents sont créés) en soutenant l'entrepreneuriat et l'(auto-)emploi et, en renforçant les secteurs économiques ciblés (parmi d'autres l'économie verte et circulaire, le secteur agroalimentaire, la construction). Pour atteindre la création d'emplois décent, il faut également passer par le développement d'un environnement favorable à la création de nouvelles entreprises et à la croissance des entreprises existantes.
- Le second vise l'adéquation entre l'offre et la demande à travers des mécanismes de collecte et de partage de données sur le marché de travail et des services d'intermédiation. Il s'agit de l'amélioration de l'accès au marché du travail afin de faire correspondre une offre de travailleurs qualifiés à des emplois décents.
- Le troisième concerne la demande (des travailleur•es qualifié•es sont disponibles), notamment via l'amélioration de l'employabilité et la préparation au travail des jeunes et des femmes. Partant d'une vision holistique qui lie l'esprit entrepreneurial et le renforcement du secteur privé aux compétences professionnelles, l'approche vise à améliorer l'offre de formation professionnelle initiale et continue dans des métiers spécifiques cruciaux pour le développement économique dans les zones ciblées, avec une attention particulière pour les métiers verts, le verdissement des métiers existants et des initiatives en appui de l'économie circulaire.

### **Composante 3 : Systèmes agro-alimentaires durables**

Cette composante du programme s'appuie sur la notion de systèmes agro-alimentaires durables pour aborder les défis liés à l'agriculture et à l'alimentation. Cette notion manifeste la reconnaissance et la conciliation de trois enjeux majeurs, à savoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'équité socio-économique, et la soutenabilité environnementale. Elle implique un champ d'action élargi à l'ensemble des chaînes d'approvisionnement agroalimentaires des filières soutenues (production, distribution et consommation). Enfin, elle implique une appropriation et un changement social et politique afin de faire émerger et soutenir des systèmes agroalimentaires durables dans un cadre favorable.

L'ambition stratégique de cette composante est de contribuer à la transformation des systèmes agro-alimentaires au Burundi pour les rendre d'avantage durables, productifs, inclusifs et sains ; en soutenant une production plus respectueuse de l'environnement, en phase avec les besoins de sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays et l'amélioration des conditions de vie de la population, en particulier des ménages les plus vulnérables. Elle vise à la fois à appuyer la modernisation de l'agriculture, et à soutenir une agriculture plus durable et plus performante au niveau des exploitations familiales.

La contribution du nouveau programme à cette ambition se situe autour de :

- Une amélioration des techniques de production visant une meilleure productivité tout en atténuant les effets directs des pratiques agricoles sur l'environnement et en soutenant leur résilience face aux changements climatiques ;

- Le développement de chaînes d’approvisionnement agroalimentaires inclusives et compétitives, en soutenant la connectivité entre les bassins de production ruraux et les bassins de consommation urbains, ainsi que le développement de l’écosystème d’entrepreneuriat et la formation professionnelle (lien composante 2) ;
- Une amélioration de la consommation en soutenant une meilleure qualité des aliments locaux (diversité, valeur nutritionnelle et qualité sanitaire) et une plus grande durabilité des modes de consommation des ménages ;
- Le renforcement de capacité des acteurs institutionnels autour des systèmes alimentaires durables, tant au niveau central qu’au niveau local, avec pour ambition de promouvoir et permettre une gouvernance intersectorielle impliquant autorités, institutions de recherche, partenaires au développement, et société civile.

#### **Composante 4 : Gouvernance et participation citoyenne**

Afin d'assurer la durabilité des interventions, l'efficacité des politiques publiques, et de renforcer la confiance entre les institutions et la population, la dernière composante du programme a pour objet de promouvoir la bonne gouvernance des institutions et de renforcer le dialogue avec la société civile.

Cette approche vise à renforcer la préparation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques, au bénéfice de tou.te.s les citoyen.nes. En mettant l'accent sur une gouvernance participative et transparente, cette composante contribue à créer les conditions propices à un dialogue pour une action publique efficace et répondant aux besoins et aspirations de la population.

La composante est basée sur l'approche fondée sur les droits humains (renforcement des détenteurs d'obligation, détenteurs de droits et dialogue entre les deux), et s'articule à la fois aux niveaux local et central, à travers :

- Une gouvernance locale plus participative et inclusive qui réponde à la fois à une gestion locale transparente et à une participation et un engagement citoyen renforcés.
- Le renforcement des institutions au niveau central et un dialogue avec la société civile afin de soutenir les stratégies et les fonctions de planification à long terme dans les secteurs du programme.

Pour contribuer à cette ambition, trois leviers de changement sont envisagés au niveau central et au niveau local :

- Un renforcement ciblé des capacités des ministères sectoriels du programme de coopération sur des fonctions transversales de planification et de gestion de la performance (gestion des ressources humaines, budget programme, cycle de planification, budgétisation, exécution, évaluation, *etc.*)
- Un renforcement du dialogue entre la société civile et les institutions publiques dans les secteurs d'intervention (coordination sectorielle au niveau central, participation au Plan Communal de Développement Communautaire au niveau local, *etc.*)
- Un renforcement de la société civile afin de faciliter/promouvoir la participation à la préparation, l'élaboration, la planification et le suivi des politiques publiques, contribuant ainsi à une plus grande redevabilité des institutions.

## 1.4. Principes et orientations

### Approche Basée sur les Droits Humains

Le programme adopte l'Approche Basée sur les Droits Humains (ABDH), qui vise à renforcer d'une part les détenteurs de droits (individus, communautés et leurs représentants) afin qu'il.elle.s gagnent en autonomie et participent aux décisions qui les concernent en tant qu'acteurs de leur propre développement, et d'autre part la capacité des porteurs d'obligations (autorités nationales et locales) à respecter, protéger et réaliser ces droits en toute transparence et redevabilité. L'approche contribue à soutenir un développement inclusif, attentif aux groupes vulnérables et marginalisés dans le respect des principes d'égalité et de non-discrimination, participation effective, autonomisation, transparence et redevabilité.

Le programme de coopération vise en particulier la réalisation des droits à la santé, l'éducation, le travail, l'alimentation, un environnement sain, la participation à la vie civile et politique, ainsi que la planification familiale et l'égalité de genre.

### Consolidation des acquis et durabilité

Le programme s'inscrit dans une logique de continuité et de consolidation des acquis du précédent programme de coopération bilatérale, visant notamment à valoriser les résultats atteints, et à assurer la durabilité des investissements réalisés. A titre d'illustration, le programme veille à pérenniser les aménagements hydro-agricoles réalisés à travers l'accompagnement des structures de gestion mises en place. Le programme veille également à accompagner la mise en œuvre au sein de formations sanitaires (FOSA) de la stratégie de maintenance biomédicale et de la digitalisation des informations sanitaires. Cette logique participe notamment au choix des secteurs d'intervention ainsi qu'aux choix opérés concernant le ciblage géographique.

Le programme met l'accent sur la durabilité dans toutes ses dimensions : financière, économique, sociale, environnementale et institutionnelle. Conformément aux principes de l'appropriation et du partenariat auxquels référence est faite dans le présent chapitre, Enabel compte sur une coopération étroite avec les autorités burundaises à cet égard ; celles-ci sont plus spécifiquement appelées à honorer leurs engagements à assurer la durabilité à tous les niveaux, conformément aux textes et agendas internationaux sur le développement durable approuvés par le Burundi, ainsi que les différents documents stratégiques et sectoriels adoptés en la matière.

### Approche territoriale intégrée

Le programme adopte une approche territoriale intégrée centrée sur les territoires visés en principal par le ciblage géographique (provinces de Cibitoke et Kirundo).

L'approche territoriale intégrée vise à valoriser le potentiel de développement des territoires<sup>12</sup> en renforçant les acteurs qui ont pour rôle de promouvoir et mettre en œuvre ce développement. Elle aborde le territoire d'un point de vue global (enjeux économiques, sociaux, environnementaux<sup>13</sup>), et appuie l'articulation des réponses à ces enjeux par les différents acteurs concernés, en renforçant leurs relations et leur collaboration. L'approche prend en compte les interdépendances entre zones urbaines, péri-urbaines et rurales, ainsi que l'articulation d'un territoire avec les autres niveaux de gouvernance (provincial, central).

---

<sup>12</sup> Espace physique, ressources, dynamiques endogènes, interactions sociales, etc.

<sup>13</sup> Dans ce cadre le programme s'aligne notamment sur les concepts de la Gestion intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et l'approche Paysage, qui représentent des solutions pertinentes au regard des enjeux environnementaux et climatiques.

En termes de gouvernance, cette approche implique la mise en place de processus permettant la collaboration des différents acteurs locaux (autorités, société civile, acteurs du développement rural, acteurs privés) aussi bien autour de la compréhension des enjeux du territoire que des réponses coordonnées et inclusives qui peuvent y être apportées afin de renforcer l'attractivité des territoires et de mieux répondre aux besoins des communautés. Cette approche multidimensionnelle et multi acteurs répond bien aux défis posés par les contextes de fragilité. Elle permet d'augmenter la coordination, l'articulation, les synergies et l'impact des interventions et des secteurs appuyés, au bénéfice des groupes cibles du programme dans les territoires ciblés.

### **Double ancrage**

Le programme adopte une approche de double ancrage, combinant un ciblage géographique sur certains territoires et des appuis au niveau central.

Pour chacune de ses composantes, le programme est déployé à la fois au niveau des territoires ciblés dans une logique visant un impact direct sur l'offre de services pour les populations cibles, et au niveau central au travers d'appuis institutionnels visant à structurer l'appropriation et la durabilité du programme, et de structurer et renforcer les institutions responsables de piloter ces services.

### **Efficacité de l'aide**

Le programme de coopération adopte les principes d'efficacité de l'aide : appropriation nationale, alignement, harmonisation, gestion axée sur les résultats et responsabilité mutuelle.

Ces principes se traduisent notamment par l'intégration d'appuis institutionnels au sein du programme, un pilotage des interventions en logique de partenariat, et la création par les autorités burundaises des conditions permettant l'opérationnalisation de ces principes dans le cadre de ce Programme. Pour chacune des interventions du programme, le chapitre « Portefeuille » indique de manière non-exhaustive des éléments clés spécifiques à prendre en compte par la partie burundaise à cet effet (voir encadrés « Appropriation et Durabilité »). Ces éléments sont à considérer en lien avec l'article 5 de la Convention Spécifique, stipulant les obligations des parties en termes de prise de dispositions institutionnelles, administratives et budgétaires nécessaires pour garantir l'atteinte des objectifs visé par le programme, ainsi qu'en termes de bonne gestion des affaires publiques, lutte contre la corruption, transparence et redevabilité.

En termes d'alignement, le programme s'aligne sur les politiques, stratégies, normes et lignes directrices développées par le Burundi. En particulier, au niveau sectoriel :

- La Politique Nationale de Santé 2016-2025, la stratégie sectorielle 2021-2027 et les normes sanitaires pour sa mise en œuvre, le plan d'extension de la couverture sanitaire 2015-2021, et diverses stratégies spécifiques de lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles et de préparation aux risques et catastrophes.
- En ce qui concerne l'éducation post-fondamentale, ainsi que la formation et l'insertion professionnelle, la stratégie prend en compte les constats de l'analyse sectorielle (UNESCO, 2021), et s'aligne sur les orientations de la Stratégie sectorielle de l'Éducation 2021-2027, du Plan Sectoriel de l'Éducation (PSE, 2022-2030), et les recommandations des derniers Etats Généraux de l'Éducation (EGE 2022).<sup>14</sup>
- En ce qui concerne l'agriculture, la stratégie intègre des savoirs faire agricoles prenant en compte les enjeux environnementaux et climatiques, tels que mentionnés

<sup>14</sup> L'alignement sera également recherché concernant la Stratégie Nationale d'Éducation Inclusive (SNEI) en cours d'élaboration.

dans la feuille de route nationale pour le renforcement des systèmes alimentaires au Burundi (2021)<sup>15</sup>, ainsi que le Document d'Orientation de la Politique d'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage (DOPEAE, 2021), et récemment le Compact Burundi pour l'Alimentation et l'Agriculture (2023).

- En ce qui concerne la gouvernance et la participation citoyenne, la stratégie s'aligne sur l'axe spécifique pertinent du PND, lequel est entre autres focalisé sur l'amélioration des libertés publiques, l'état de droit et les droits de l'homme, la lutte contre la corruption, la gouvernance locale, la modernisation de l'administration publique et l'amélioration du pilotage de l'économie.
- Concernant le genre, la stratégie prend en compte la Politique Nationale Genre 2012-2025, mise en œuvre par le ministère de la Solidarité, des droits de la Personne humaine et du genre<sup>16</sup>.

### **Do no harm**

L'expérience de l'aide au développement a montré que l'action des Partenaires au Développement (PAD) peut avoir un impact négatif important sur les relations sociales, économiques, ethniques et politiques des pays partenaires, de manière non intentionnelle par faute de connaissance des contextes.

Le principe '*Do no Harm*' (ne pas nuire) implique de s'assurer que le programme et les interventions développent et maintiennent une solide compréhension du contexte et des risques de conflits potentiels tout au long de la préparation et la mise en œuvre, afin d'éviter d'aggraver les risques de conflit, et au contraire de contribuer à les atténuer.

Ce programme intègre donc une approche sensibilité aux conflits et l'application des principes du triple nexus humanitaire, paix et développement.

L'approche sensible au conflit sera spécifiquement prise en considération à travers le portefeuille et s'articulera à travers plusieurs actions :

- Une cartographie des acteurs pour chaque intervention et dans chaque zone de concentration du programme afin de souligner les interlocuteurs acteurs.trices de changement
- Des formations aux équipes à l'approche sensible au conflit
- Des études d'analyse contextuelle annuelles
- Des 'conflits scans' annuels par intervention et un reporting "conflict sensitive"
- Cette approche guidera l'adaptabilité des activités en fonction du contexte et des risques et opportunités évolutives, surtout en période pré-électorale.

L'intervention 'gouvernance et participation citoyenne assurera le suivi global de cette approche 'do no harm'.

### **Thèmes transversaux**

#### **Approche transformatrice de Genre**

Le programme adopte l'approche transformatrice de genre, qui vise l'autonomisation des détenteurs.trices de droit, en tenant compte de l'ensemble des dynamiques de pouvoir, et en intégrant des dimensions du niveau individuel, familial, communautaire et institutionnel. Afin d'agir sur les causes profondes des inégalités, cette approche se base sur une analyse des leviers et barrières à l'égalité de genre et à l'autonomisation des femmes et des filles,

---

<sup>15</sup> Secrétariat Exécutif Permanent de la Plateforme Multisectorielle de Sécurité Alimentaire et de Nutrition ; "SEP/PMSAN".

<sup>16</sup> L'alignement sera également recherché concernant la Stratégie Nationale de Protection de la Famille en cours d'élaboration.

appliquée à toutes ses composantes. Selon les marqueurs d'égalité de genre de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), chaque intervention atteint au minimum le marqueur G1<sup>17</sup>, et certaines interventions atteignent le marqueur G2<sup>18</sup>. Le programme prévoit des ressources, activités et indicateurs (désagrégés) dédiés.

L'accès à l'information, via des formes de sensibilisation communautaire permettra d'une part de renforcer les droits au planning familial, et d'autre part d'agir sur les causes profondes des violences basées sur le genre, afin de diminuer notamment les grossesses imprévues et non désirées qui entraînent fréquemment une déscolarisation et stigmatisation sociale. L'accès à l'information et au renforcement de compétences sera primordial dans le domaine agricole, afin de renforcer les droits des personnes dont le travail est invisibilisé et souvent gratuit, tel que celui des agricultrices, dans une optique plus globale d'accès à des formations professionnelles équitables et non genrées, permettant l'accès à un travail décent. De manière globale, l'appropriation des outils relatif à la lutte contre les inégalités de genre sera renforcée auprès des partenaires institutionnels et associatifs.

### **Environnement et climat**

La protection de l'environnement et de la biodiversité ainsi que la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à celui-ci sont placées au cœur du programme. Cette ambition se traduit par des résultats, activités, et ressources dédiées.

D'une part, il s'agit de thèmes centraux pour les composantes 2 et 3 : appui au développement d'une économie verte et circulaire, verdissement de filières, promotion de métiers « verts », pratiques d'agroécologie, protection des bassins versants, lutte contre la déforestation.

D'autre part, ces thèmes sont transversaux à l'ensemble du programme : usage de matériaux locaux et durables, promotion des 4 R<sup>19</sup> (énergies renouvelable, gestion des déchets biomédicaux), sensibilisation aux questions climatiques et environnementales, renforcement institutionnel et gouvernance environnementale.

### **Travail décent**

Le programme adopte une approche progressive et holistique de promotion du travail décent<sup>20</sup>. Le caractère progressif de l'approche - *vers* le travail décent - tient compte d'un contexte marqué par le manque d'emploi et d'activités génératrices de revenus stables. Son caractère holistique témoigne d'un alignement sur les 4 piliers du travail décent, selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), à savoir (i) la création d'emplois et de moyens de subsistance durables ; (ii) le renforcement des droits au travail ; (iii) la protection sociale et (iv) le dialogue social.

Spécifiquement :

- La création d'emploi et de revenu décents sont directement appuyés par les composantes 2 et 3 du programme.
- Le droit au travail est renforcé via des sensibilisations et formations sur les droits ainsi que via un appui à la formalisation (composante 2).
- La protection sociale est renforcée via les renforcements de l'accès à l'éducation et à la Couverture Santé Universelle (composante 1).

---

<sup>17</sup> Le marqueur G1 implique un résultat spécifique au genre par intervention.

<sup>18</sup> Le marqueur G2 est atteint lorsque l'Objectif Spécifique de l'intervention vise la réduction des inégalités de genre.

<sup>19</sup> Réparer, Réutiliser, Recycler, Réduire.

<sup>20</sup> Le travail décent, tel que défini par l'OIT, est « Un travail productif et offrant un revenu équitable, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale des familles ; de meilleures perspectives de développement personnel et d'intégration sociale ; la liberté pour les gens d'exprimer leurs préoccupations, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie ; et l'égalité des chances et de traitement pour toutes les femmes et tous les hommes ».

- Le dialogue social est renforcé au travers des soutiens aux dialogues public/privé (composante 2) et aux dialogues (inter-)sectoriels (composante 4).

Le programme dans son ensemble prend par ailleurs en compte les conditions de travail des différents groupes cibles (professionnels de la santé, entrepreneurs, agriculteurs, fonctionnaires).

### **Innovation et digitalisation**

Les défis liés à la complexité des contextes d'intervention invitent à rechercher des solutions novatrices pour aboutir aux meilleurs résultats.

L'innovation n'est pas un but en soi, mais une approche pour construire une mise en œuvre plus efficiente, plus efficace et plus durable. C'est l'aboutissement d'une démarche participative de cocréation, impliquant tous les partenaires et s'appuyant sur plusieurs outils particulièrement développés dans l'approche stratégique d'Enabel. Parmi ceux-ci, on peut citer le « *design thinking* », l'« *outcome mapping* » ou la recherche-action pour lesquels des formations et un accompagnement spécifique sont mis en place.

Si la digitalisation peut amener des solutions innovantes, c'est aussi et surtout un outil facilitant la gestion efficace et transparente, le suivi et l'évaluation des résultats. Enabel entend poursuivre l'accompagnement du Burundi dans la digitalisation pertinente et ciblée de plusieurs secteurs, dont par exemple la santé (avec déjà plus de 75% des hôpitaux digitalisés) et l'éducation notamment pour renforcer le développement professionnel des enseignant•es et des jeunes.

Le potentiel de nouveaux outils et approches est par ailleurs exploré, tels que les plateformes numériques pour la formation professionnelle (et l'insertion), les applications mobiles (e-commerce), les hubs d'innovation ou des fablabs, les lunettes intelligentes en chirurgie de district, la réalité virtuelle, l'usage d'images satellites pour analyser l'avancement des cultures et les besoins en nutriment des cultures.

### **Team Belgium & Team Europe**

Enabel recherche les complémentarités, synergies et opportunités de valorisation de l'expertise des acteurs belges (agences ou services publics, centres de recherche, universités, ONGs, acteurs privés) et des acteurs financés par la Belgique, actifs ou intéressés par la collaboration et la cocréation d'initiatives dans les secteurs ciblés, selon les avantages comparatifs respectifs. A ce titre, l'élaboration de ce programme implique notamment des consultations à des niveaux multiples avec les acteurs de la Team Belgium, permettant d'enrichir les aspects stratégiques et opérationnels, mais aussi d'identifier les savoir-faire « belges ».

Le programme de coopération Burundi - Belgique entend jouer un rôle de catalyseur et notamment faciliter la mobilisation de diverses expertises tant publiques que privées belges pour le Burundi, en ligne avec la stratégie européenne pour la mobilisation d'expertise publique. Enabel met aussi cette expertise belge au service de projets européens dans le cadre des Team Europe Initiatives. L'approche se traduit en outre par le partage d'analyses, connaissances et informations, notamment à travers le Forum Belge des Acteurs de la Coopération (FOBAC).

Enabel joue un rôle actif dans la mise en œuvre de l'approche globale qui consiste à combiner de manière cohérente des politiques et des instruments belges se rapportant à un large éventail de domaines qui vont de la diplomatie, de la sécurité et de la défense au financement, au commerce, au développement et aux droits humains, ainsi qu'à la justice et la migration, en assurant que les différents efforts se renforcent mutuellement et se complètent dans le cadre du large champ de l'action extérieure belge.

Le programme de coopération bilatérale 2024-2028 peut être renforcé de manière stratégique et opérationnelle par des financements additionnels à travers des contrats pour tiers à exécuter par Enabel au Burundi, notamment (mais pas exclusivement) à travers l'approche Team Europe. Enabel cherche à renforcer la stratégie pays 2024-2028 par des investissements financiers complémentaires visant à accroître l'impact global de l'action de la Belgique au service du développement du Burundi.

Dans le cadre de cet exercice de mobilisation de ressources complémentaires, Enabel applique les principes suivants :

- Assurer, en lien avec le poste diplomatique, une cohérence générale de la stratégie pays 2024-2028 dans ses grandes orientations ;
- Répondre aux besoins de développement du Burundi (en lien avec les plans nationaux de développement) tout en étant en phase avec les priorités stratégiques de la politique belge de la coopération au développement ;
- Amplifier l'impact de l'action de la Belgique au service du développement du Burundi, en recherchant les opportunités de valeur ajoutée, de mise à l'échelle, ou de complémentarité géographique ou thématique renforçant le programme de coopération 2024-2028.

## 1.5. Objectif général et indicateurs d'impact et objectifs spécifiques

### Objectif général et indicateurs d'impact

L'Objectif Général du programme est de « Contribuer au développement d'une société burundaise inclusive et résiliente aux menaces climatiques et socio-économiques ».

Des indicateurs d'impact sont pré-identifiés à ce stade, à confirmer durant l'élaboration du portefeuille d'interventions. Ces indicateurs sont issus en priorité du système national de statistiques. Dans la mesure du possible, ils seront désagrégés par sexe et par zone géographique.

Indicateur	Valeur de base (année)	Cible (année)	Source
Taux d'utilisation annuel des services de santé curatifs dans les zones d'intervention	Kirundo 133,5 (2022) Cibitoke 184,4 (2022) National 156,4 (2022)	Non disponible	Annuaire des statistiques de santé <sup>21</sup> ; des données désagrégées par genre peuvent être obtenues
Taux Brut de Scolarisation (TBS) au post-fondamental	National 28,8% (F=31.8% / G=25.7%) (Année scolaire 2021-2022)	Non disponible	Bureau de la Planification et des Statistiques de l'Education (MENRS)
Taux d'achèvement du post-fondamental	National 23,4% (F=24,6% / G = 22,1%) (Année scolaire 2021-2022)	Non disponible	Bureau de la Planification et des Statistiques de l'Education (MENRS)
Part des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (15-24 ans)  (ODD 8.8.1)	Jeunes (15-24) : 11,17 % (2020) Hommes (15-24) : 11,46 % (2020) Femmes (15-24) : 10,94 % (2020)	Non disponible	Banque Mondiale
Prévalence du retard de croissance chez les moins de 5 ans (malnutrition chronique)	Kirundo 62.7 % Cibitoke 56.5% National 54.2%	Non disponible	Enquête Nationale sur la Situation Nutritionnelle et la Sécurité Alimentaire au

<sup>21</sup> Les valeurs de base sont à confirmer, sachant qu'elles sont issues de l'annuaire des statistiques de santé 2022, en cours de validation.

(ODD 2.2.1)			Burundi (ENSNSAB, 2019)
Contrôles Institutionnel et Civique	Contrôle Institutionnel 19/100 (2021) Contrôle Civique 26.8/100 (2021)	Non disponible	Ibrahim Index of African Governance (2021)

### Objectifs spécifiques

OS 1 : La population, en particulier les femmes, les filles et les personnes vulnérables, a accès à des soins de santé de qualité, répondant à ses besoins.

OS 2 : Les jeunes – en particulier les filles et les plus vulnérables – ont accès à une éducation de qualité inclusive et équitable, et l’achèvent pour se préparer aux défis socio-économiques de demain.

OS 3 : Les jeunes, en particulier les jeunes femmes, ont un meilleur accès à des emplois davantage décentes et plus verts.

OS 4 : Les ménages, surtout les plus vulnérables, améliorent leur sécurité alimentaire et nutritionnelle en contribuant à une transformation des systèmes agro-alimentaires dans un plus grand respect de l’environnement.

OS 5 : La confiance entre la population et les institutions s’améliore à travers un dialogue inclusif entre des institutions plus efficaces et redevables et une participation citoyenne renforcée.

## 1.6. Acteurs clés et partenaires potentiels

Les acteurs clés concernés par ce programme de coopération ont été consultés au travers des entretiens et ateliers organisés dans le cadre de sa préparation.

En tant qu’agence de coopération bilatérale, Enabel travaille de façon privilégiée avec les autorités, aussi bien nationales que décentralisées :

- **Les ministères et instituts centraux** dont les prérogatives couvrent les domaines suivants, en lien avec les composantes et thèmes de ce programme : santé, éducation post-fondamentale, formation, emploi, environnement, agriculture, décentralisation, droits de la personne humaine et genre, fonction publique, finances publiques, statistiques.
- **Les acteurs publics territoriaux** et les services techniques déconcentrés dont les prérogatives couvrent les domaines des composantes sectorielles de ce programme, ainsi que le gouverneur des provinces, les conseillers communaux, les chefs de colline, les assemblées collinaires.

Les **acteurs de la société civile burundaise** présents au niveau national et local dans les composantes retenues, et qui portent la voix des communautés dont les groupes plus vulnérables tout en participant à la redevabilité des acteurs publics.

Les **acteurs traditionnels** y compris les leaders et groupes religieux qui jouent un rôle crucial notamment dans la stimulation de l’évolution des normes sociales et culturelles.

Les acteurs du **secteur privé**, notamment les chambres de commerce et des artisans, les fédérations et coopératives de production, les fédérations des industries, les opérateurs économiques et institutions financières.

Les **acteurs de la recherche et de la formation** incluant notamment l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU), l'Université du Burundi, l'Ecole Nationale de l'Administration (ENA), l'Institut National de Santé Publique (INSP), et les membres du Consortium of International Agricultural Research Centers (CGIAR).

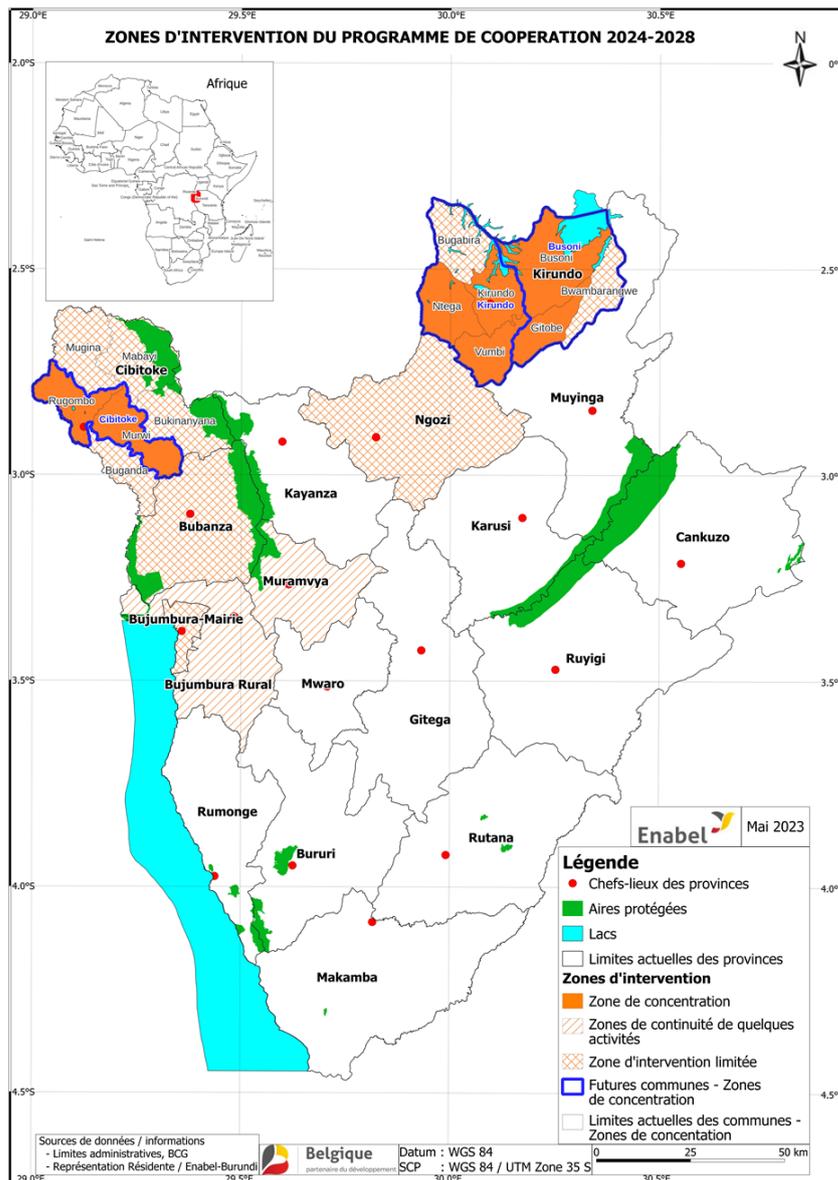
Les **acteurs internationaux**, en ce compris la Délégation de l'Union Européenne (DUE), les Etats Membres et leurs agences, les autres Partenaires au Développement (PAD), les ONG internationales, et les ACNG belges. Outre l'attention particulière pour les dynamiques Team Europe et Team Belgium (voir section 1.4), des rapprochements stratégiques, complémentarités, collaborations et synergies sont développés avec les acteurs du système onusien et les Institutions Financières Internationales (IFI), en fonction des avantages comparatifs respectifs. Enfin, un engagement fort, ainsi que des objectifs conjoints de dialogue sont recherchés au sein des groupes sectoriels pertinents pour ce programme de coopération.

### **1.7. Ciblage géographique**

Le portefeuille se veut être concentré et le plus intégré possible en vue d'être plus efficace et de maximiser l'impact. L'approche territoriale intégrée est appliquée à la zone de concentration des provinces de Cibitoke et Kirundo.

À ce choix s'ajoute une volonté de s'inscrire dans la continuité pour certaines régions (Muramvya, Bujumbura rural) en vue de faire fructifier les investissements déjà réalisés, plus particulièrement dans le secteur de la santé et de la formation professionnelle.

En lien avec le nouveau découpage administratif qui sera opérationnel dès juin 2025, et dans une logique de conserver le lien zone rurale – milieu urbain eu égard au potentiel d'insertion professionnelle des centres urbains, des actions sont également prévues autour des zones de concentration, comme le montre la carte ci-dessous.



**Figure 1 : zones d'intervention du programme 2024-2028**

Le volume ou l'intensité des interventions variera entre les provinces selon le contexte, les besoins prioritaires, le niveau d'investissement sectoriel antérieur, la présence ou non de partenaires au développement, *etc.*

## 1.8. Groupes cibles

Le programme vise l'amélioration des conditions de vie et du bien-être de la population en particulier pour les jeunes, les femmes, les entrepreneur•es, et les ménages en milieu rural. Au sein de ces groupes, chaque intervention spécifique et vise des groupes vulnérables et marginalisés, selon une logique d'inclusion et d'équité. Les populations concernées sont principalement celles des territoires ciblés. Cependant certains appuis aux niveaux central (appuis institutionnels) et national (santé mentale, digitalisation) ont une portée nationale.

### Les jeunes

La population Burundaise est en majorité jeune : en 2020, 61% de la population avait moins de 25 ans. Si les tendances se confirment, elle comprendra 56% de moins de 25 ans en 2030 (UNESCO, 2021).

Les moins de 25 ans constituant la principale demande d'éducation, l'extrême jeunesse de la population laisse présager une forte pression sur le système éducatif lors des dix prochaines années. Le corolaire est l'afflux sur le marché du travail d'un nombre de plus en plus croissant de jeunes qui devront trouver un emploi.

Afin de correspondre aux réalités sociales et sociologiques en Afrique, la définition de la charte africaine de la jeunesse de l'Union Africaine (UA) est appliquée. Le programme vise en priorité les jeunes femmes et jeunes hommes dont l'âge est compris entre 15 et 35 ans.

### **Les femmes**

Les femmes évoluent en majorité dans l'économie informelle par manque de formation à l'entrepreneuriat et à cause de leur accès très limité au système bancaire surtout classique. Dès leur plus jeune âge, elles font face à de nombreux défis et barrières qui impactent négativement leurs droits et leur autonomisation, comme les mariages précoces ou forcés, et autres violences basées sur le genre, le manque d'accès à la propriété foncière, et aux ressources productives et naturelles, à l'éducation et à la formation, ou encore leur faible autonomisation sociale. Selon l'approche transformatrice de genre, on veillera à l'autonomisation des femmes de tous statuts comme moteur de changement.

### **Les ménages en milieu rural**

Les activités de soutien à la production agricole ciblent de manière privilégiée les exploitants agricoles familiaux (y compris les femmes, les jeunes et les personnes vulnérables) et les organisations paysannes et professionnelles, situés en milieu rural.

Dans une optique de transformation des systèmes alimentaires, le programme apporte également des appuis à l'agriculture de type entrepreneuriale, ainsi qu'aux fournisseurs de services (agricoles, financiers, autres) et aux organisations interprofessionnelles situés en milieu urbain et péri-urbain.

### **Les entrepreneur•es**

Au-delà des exploitations familiales du secteur agro-alimentaire, le programme vise plus largement les entrepreneur•es qui structurent le maillage des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPMEs) actives dans les filières et domaines d'activités identifiés.

Les MPMEs sont sélectionnées en fonction de leur potentiel d'affaires (marchés, innovation), de leur effet structurant sur le tissu économique, ou encore de leur potentiel à générer des emplois inclusifs, stables, durables et décents, y compris pour les femmes.

L'accent est mis sur des entreprises inclusives et prend en compte le niveau de maturité des entrepreneur•es (néo-entrepreneur•e, en structuration, en accélération).

## **1.9. Hypothèses majeures**

### **Composante 1 – volet santé :**

- Le Burundi est accompagné par plusieurs partenaires (Union Européenne, Banque Mondiale, Organisation Mondiale de la Santé) dans une réflexion stratégique aboutissant à la mise en place d'une Couverture Santé Universelle (CSU). L'enjeu est

de faire évoluer les différents mécanismes actuels de Financement Basé sur la Performance (FBP), de gratuité ciblée et de mutuelle, en les combinant pour améliorer l'accès de la population à des soins de qualité.

- La digitalisation très développée des structures de santé (aujourd'hui à hauteur de 75%) se poursuit en incluant le niveau central pour renforcer la transparence et la performance de gestion du système de santé. Ce processus favorise la qualité des services à travers le renforcement des mécanismes de suivi-évaluation.
- Le ministère de la Santé et ses services déconcentrés (provinces) et décentralisés (équipe cadre de district) poursuivent l'amélioration du cadre normatif du secteur et mettent en place des outils performants de gestion de ses ressources (ressources humaines, équipements, infrastructures, etc.).
- La société civile poursuit son développement de manière à contribuer au développement de soins de qualité adaptés aux besoins de la population.

### **Composante 1 - volet éducation :**

- L'accès, l'inclusion et la rétention dans l'éducation post-fondamentale sont assurés via la création d'un environnement scolaire davantage sûr et protecteur et la levée des barrières financières, socio-culturelles, administratives et physiques, particulièrement pour les filles et les jeunes plus vulnérables.
- La qualité de l'éducation post-fondamentale est renforcée via la création d'un environnement scolaire davantage inclusif, stimulant et propice à l'apprentissage en renforçant les acteurs de l'éducation ainsi que les équipements et fournitures scolaires.
- La gestion durable et inclusive des ressources et services éducatifs offerts est davantage assurée grâce à un engagement des acteurs de l'éducation et des utilisateurs de ces services dans la mise en place de mécanismes de gouvernance (aux niveaux central et déconcentré), de dialogue et de redevabilité.

### **Composante 2 : Insertion professionnelle**

- Le Burundi connaît une situation économique difficile : les ressources extérieures ne sont pas facilement accessibles et la mobilisation des ressources intérieures, malgré les efforts soutenus, ne permet pas de répondre à la demande sociale en hausse, liée à la croissance démographique. Néanmoins le Burundi dispose d'opportunités pour réussir sa stratégie de transformation de l'économie, notamment via la restauration des bases de la croissance économique, d'amélioration de la gouvernance, et du climat des affaires.
- Le défi du Burundi pour attirer des flux conséquents d'investissements est considérable. Le travail de promotion et de facilitation des investissements demandera des efforts continus et cohérents de la part du Gouvernement, coordonnés au niveau national et appuyés par un soutien actif et durable de la communauté internationale.
- La mobilisation des ressources pour l'investissement dans les secteurs productifs et pour le développement offre des atouts pour diversifier les sources de croissance, renforcer la résilience du pays et améliorer les conditions de vie des populations.
- L'emploi prend principalement la forme du travail informel et de l'agriculture indépendante : le travail formel et salarié reste l'exception. Les investissements dans les compétences et l'(auto-)employabilité des jeunes, en particulier des jeunes femmes, la stimulation de l'entrepreneuriat, et l'appui au secteur privé permettront

au Burundi d'offrir aux jeunes et prioritairement aux jeunes femmes, une perspective d'avenir en termes de formation et d'intégration socio-économique.

### Composante 3 : Systèmes agro-alimentaires durables

- La transformation des systèmes agro-alimentaires burundais est envisagée de manière inclusive, avec une plus grande considération pour l'agriculture familiale et la mise à disposition de structures d'accompagnement adaptées pour ce type d'acteurs ;
- La vision stratégique des systèmes agro-alimentaires durables et celle de la transition agroécologique permettent d'établir un dialogue stratégique entre le gouvernement burundais, les Partenaires au Développement, le secteur de la recherche et la société civile. Ce dialogue se traduit par l'adoption d'un cadre stratégique commun pour assurer une transformation durable des systèmes alimentaires au Burundi ;
- Le MINEAGRIE contribue et capitalise sur les efforts existants en matière de réponses multisectorielles aux défis liés aux systèmes agro-alimentaire durables (Plateforme Multisectorielle de Sécurité Alimentaire et de Nutrition, PMSAN).

### Composante 4 : Gouvernance et participation citoyenne

- L'amélioration des processus de planification, de performance et des capacités des ministères permet une coordination renforcée entre les secteurs et une déconcentration de services de qualité au niveau des provinces et des communes.
- Un mécanisme de concertation inclusif et représentatif est réellement adopté à tous les niveaux, ce qui contribue à renforcer la confiance des citoyen.n.es et une meilleure prise en compte des besoins de la population renforçant l'attractivité des territoires grâce à un développement socio-économique durable et inclusif.
- Les organisations de la société civile bien structurées et formées renforcent la participation effective des femmes et des jeunes dans les processus décisionnels locaux.
- Le redécoupage administratif renforce les capacités des communes et favorise un développement intersectoriel adapté aux spécificités territoriales, au bénéfice de la population.

#### 1.10. Risques majeurs

Une analyse des risques contextuels liés à ce nouveau programme de coopération a été conduite en juin 2022, sur base de la méthodologie Frame. L'analyse met en évidence les risques majeurs qui pourraient avoir un impact sur le programme de coopération par dimension de fragilité. Le tableau ci-dessous reprend les risques principaux identifiés, et indique les approches retenues pour travailler sur ces fragilités.

<b>Fragilité</b>	<b>Risque</b>	<b>Mesure de mitigation</b>
<b>Economique</b>	Le niveau élevé de dépendance à l'aide extérieure à moyen/long terme a une incidence négative sur la durabilité des interventions.	Adoption d'une approche de double ancrage et du principe d'efficacité de l'aide ; Réintégration des appuis institutionnels au sein du programme ; Acceptation d'un risque résiduel élevé.

	Le développement économique ne suit pas le rythme de la croissance démographique, impactant la situation des groupes cibles, des opérateurs de mise en œuvre, et l'atteinte des résultats.	3 des 4 composantes du programme sont axées sur les vulnérabilités socio-économiques (services sociaux de base, insertion professionnelle, systèmes agro-alimentaires durables) ; Acceptation d'un risque résiduel élevé.
<b>Environnementale</b>	Des catastrophes naturelles surviennent dans les zones d'intervention, provoquant des baisses de production dans les zones agricoles, renforçant la vulnérabilité économique des groupes cibles, dégradant leurs conditions de vie, et/ou induisant des migrations et déplacements de population.	Intégration de la thématique environnementale, de manière : - centrale au sein des composantes 2 (insertion professionnelle dans l'économie verte et circulaire) et 3 (systèmes agro-alimentaires durables). - transversale pour l'ensemble du programme.
<b>Politique</b>	Les tensions politiques et sociales s'aggravent, par exemple à l'occasion d'une période électorale, impactant le programme dans son ensemble ou certaines zones d'intervention en particulier.	Approche Do No Harm ; Appui à une gouvernance participative et transparente, basé sur l'approche fondée sur des droits humains, et centré sur les droits socio-économiques (plutôt que les droits politiques). Double ancrage ; Acceptation d'un risque résiduel élevé.
<b>Sociétale</b>	La participation des femmes et des filles au sein des interventions demeure faible, en raison de contraintes et barrières sociétales et/ou d'un manque d'intérêt, limitant l'impact des interventions sur certains groupes cibles.	Adoption de l'approche transformatrice de genre, visant l'autonomisation des détenteurs.trices de droits, en tenant compte de l'ensemble des dynamiques de pouvoir, et en intégrant des changements au niveau individuel, familial, communautaire et institutionnel.

## 2. Portefeuille

### 2.1. Intervention 1 : Santé

#### 2.1.1. Logique d'intervention et cadre de résultats

L'Objectif spécifique de l'intervention 1 est le suivant :

OS 1 : La population, en particulier les femmes, les filles et les personnes vulnérables, a accès à des soins de santé de qualité, répondant à ses besoins.

L'intervention santé se construit harmonieusement suivant une approche basée sur les droits humains (ABDH), tout en mettant l'accent d'abord sur (1) les détenteurs de droits (Outcome Intermédiaire (OI) A) en passant par (2) le renforcement des porteurs d'obligations (OI B) pour finalement (3) s'intéresser à l'amélioration de l'écosystème, par une gouvernance et une participation citoyenne améliorée (OI C). Les résultats obtenus contribueront à renforcer l'accès aux services de santé (OI A), la qualité des soins de santé (OI B), et la gouvernance du secteur, tant au niveau des structures centrales que déconcentrées et décentralisées (OI C). Le tableau ci-dessous reprend les outputs relatifs à chaque Outcome Intermédiaire.

Santé		
OS : La population, en particulier les femmes, les filles et les personnes vulnérables, a accès à des soins de santé de qualité.		
OI A: ACCÈS, INCLUSION DETENTEURS DE DROITS	OI B: QUALITÉ SERVICES	OI C: GOUVERNANCE & ECOSYSTEME
<p>Output A.1 : Les attentes et besoins des détenteurs•trices de droits sont connus, leurs capacités renforcées et leurs droits respectés.</p> <p>Output A.2 : La protection sociale en santé (PSS) est préparée dans les zones de concentration</p>	<p>Output B.1 : Les services de santé sont disponibles, accessibles, acceptables, abordables et de bonne qualité suivant les paquets définis par le MSPLS.</p> <p>B.02. Les données, informations et connaissances en santé sont transformées en intelligence sur la santé à travers une digitalisation performante et inclusive.</p> <p>B.03. Le plateau technique est assuré par des infrastructures adéquates, inclusives, des équipements fonctionnels et une maintenance décentralisée performante</p> <p>B.04. Les soins de santé mentale sont intégrés dans le système de santé en vue d'accroître l'accessibilité à des services de santé mentale de qualité</p> <p>B.05. La santé de la reproduction est ciblée pour des renforcements spécifiques en vue d'accroître l'accessibilité à certains services essentiels non couverts pour les femmes et filles de nos zones d'intervention</p> <p>B.06. Des ressources humaines en quantité suffisante, motivées et compétentes sont disponibles au niveau central, déconcentré et décentralisé</p>	<p>C.01. Les niveaux déconcentré et décentralisé sont renforcés dans ses capacités de gestion</p> <p>C.02. Les performances du niveau central du MSPLS sont suivies et améliorées</p> <p>C.03. L'INSP est renforcé sur 4 des 10 fonctions essentielles</p>

En tirant profit de l'approche territoriale intégrée, l'intervention santé sera mise en œuvre en synergie avec plusieurs autres interventions du portefeuille, en particulier :

- La collaboration étroite avec l'intervention 4 (appui aux systèmes alimentaires durables) permettra de lutter contre la malnutrition infantile de manière complète et innovante, en combinant la prise en charge médicale avec une prévention secondaire auprès des familles à risque de récurrence. Des champs-écoles seront développés au sein des structures sanitaires, et les familles ciblées seront soutenues durablement dans leurs pratiques agricoles.
- L'éducation à la santé sexuelle et reproductive (SSR) des adolescent•es se fera conjointement avec l'intervention 2 (appui à l'éducation post-fondamentale) en

s'appuyant sur les centres de santé « amis des jeunes » et la formation des enseignant•es. Cette synergie permettra une diffusion d'information plus large et plus ciblée tout en favorisant l'accès des jeunes à ces services.

- En matière de planning familial et services pour adolescents, tout en restant fidèle aux engagements de la Belgique dans le mouvement She Decides, une approche contextualisée au Burundi sera suivie. Des synergies avec les autres interventions seront évidentes et la dimension de maîtrise de la croissance démographique comme déterminant du changement climatique sera soignée (accès optimal au planning familial volontaire moderne).
- La bonne gouvernance, transparente et efficiente, pourra être soutenue en collaboration avec l'intervention 5 (gouvernance et participation citoyenne). Cette synergie se concrétisera dans l'appui aux zones de concentration territoriales, notamment pour soutenir la mise en œuvre du nouveau découpage administratif prévu en 2025. Elle sera également précieuse pour appuyer la réforme de la gestion des ressources humaines de la fonction publique au niveau central.
- D'un point de vue fonctionnel, les appuis logistiques seront mutualisés dans les zones de concentration, et plusieurs expertises pourront être partagées, comme l'expertise genre qui appuiera conjointement les interventions santé et systèmes alimentaires durables, pour une lutte contre la malnutrition centrée sur l'autonomisation des femmes.

L'intervention santé contribuera significativement aux résultats des thématiques transversales :

- Les aspects liés au travail décent seront activement promus dans notre appui aux ressources humaines en santé, en collaboration avec l'intervention 5 (gouvernance et participation citoyenne) qui soutiendra le développement de la gestion des Ressources Humaines de la fonction publique. L'appui à la mise en place d'une protection sociale en santé accessible à tous•tes, y compris la population active dans le secteur informel, contribuera aussi grandement au travail décent.
- La thématique du climat et de l'environnement sera prise en compte sous plusieurs aspects. D'une part l'intervention contribuera à préparer les services de santé aux conséquences sanitaires liées au dérèglement climatique (adaptation), et d'autre part elle mettra en œuvre des constructions durables faisant appel aux matériaux locaux (promotion des circuits courts) et aux énergies renouvelables (mitigation). Les structures de santé, de par l'ampleur de leurs implantations à travers le pays et leur valeur d'exemple, peuvent jouer un rôle moteur dans la lutte contre le dérèglement climatique.
- L'approche transformatrice de genre est un des objectifs principaux de l'intervention santé qui vise le marqueur G1<sup>22</sup> de l'OCDE. Cet aspect est clairement exprimé dans l'objectif spécifique et oriente la mise en œuvre de chaque outcome intermédiaire. Au terme de l'intervention, les résultats devraient aboutir à une amélioration de l'accès aux soins des femmes (OI A), à une offre de soins (OI B) correspondant mieux à leurs besoins (notamment pour la SSR, des soins obstétricaux ou la prise en charge des violences basées sur le genre), ces deux volets étant soutenus par un appui à la gouvernance orientée vers la transformation des normes de genre (OI C). Les moyens mis en œuvre pour obtenir ces résultats sont détaillés ci-dessous, et ces aspects feront l'objet d'un suivi genre tout au long de l'intervention.

---

<sup>22</sup> Le marqueur G2 est atteint lorsque l'Objectif Spécifique de l'intervention vise la réduction des inégalités de genre.

## **Outcome intermédiaire A : La population, en particulier les femmes, les enfants et les personnes vulnérables, a un accès renforcé aux services de santé pour une meilleure santé et bien-être tout au long du cycle de vie.**

L'Outcome Intermédiaire A vise un accès inclusif et équitable aux services de santé à travers l'autonomisation des populations cibles (détenteurs•trices de droits) par la prise en compte des inégalités de genre dans l'accès aux soins de santé, et l'accompagnement d'une transition vers une Protection Sociale en Santé (PSS) avec une Assurance Maladie Universelle (AMU), sous-composante de la couverture santé universelle (CSU). Deux outputs sont développés sous l'Outcome Intermédiaire A, qui sont complémentaires et cherchent à améliorer l'accès à la santé des groupes cibles en renforçant leur implication dans le développement de soins correspondant à leurs besoins. Du fait que des ACNGs belges (comme MEMISA, MSV, Louvain Coopération, etc.) sont actifs dans la santé avec des activités sur ces aspects, une partie sera, après concertation entre ENABEL et certains acteurs, mis en œuvre par convention de subsides, afin d'être cohérent et économiser les coûts.

### **Output A.1 : Les attentes et besoins des détenteurs•trices de droits sont connus, leurs capacités renforcées et leurs droits respectés.**

Les groupes d'activités qui sont développés sous l'output 1 visent (1) une meilleure compréhension des attentes, pratiques et coutumes de nos populations, avec un accent fort sur la prise en compte des inégalités de genre, sur les attentes des femmes et des groupes exclus (2) un appui à la participation effective des populations aux organes de concertation, de gestion et les associations et groupements sociaux communautaires, (3) un dispositif solide de communication pour le développement (C4D) qui rendra compte des inégalités révélées en 1, et finalement un appui spécifique aux organes qui défendent les droits des patient•es et des travailleur•euses. Cet output sera orienté vers les femmes de tout âge, avec une attention particulière pour leurs besoins non couverts, et orienté en particulier sur les inégalités de genre à résorber. Concrètement, les groupes représentant les femmes seront par exemple intégrés dans les organes décisionnels. Une attention particulière portera également sur les rapatriés et les personnes déplacées internes (PDI).

### **Output A.2 : La protection sociale en santé (PSS) est préparée dans les zones de concentration**

Les groupes d'activités qui sont développés sous le résultat 2 visent (1) l'étude<sup>23</sup> et le développement de la stratégie pour la création d'un environnement juridique et institutionnel propice à une assurance maladie inclusive, efficiente, équitable et durable, (2) la réflexion sur la création des agences autonomes d'achat (vérification et contrôle) en termes de composition (les acteurs de l'AMU), mission et méthodologie, (3) l'établissement d'une classification de la population sur base des études et analyses économiques disponibles des ménages<sup>24</sup> pour un accès équitable selon les besoins, avec une assistance des indigents et personnes vulnérables identifiées (sans oublier les personnes rapatriées et les PDI) et (4) la mise en place des conditions préalables pour la PSS/AMU (e.a. digitalisation, identifiant unique des individus, formations des médecins-conseils).

---

<sup>23</sup> Études à mutualiser avec d'autres interventions et d'autres outputs de l'intervention 1.

<sup>24</sup> "Rapport de l'enquête intégrée sur les conditions de vie des ménages au Burundi (EICVMB, 2019-2020), Profil et déterminants de la pauvreté au Burundi", Ministère des finances, du budget et de la Planification économique, Institut de Statistiques et d'Études Économiques du Burundi, décembre 2021.

## **Outcome intermédiaire B : Le système de santé tend vers une offre de services de qualité, inclusive, humanisée et centrée sur les besoins des populations.**

L'Outcome Intermédiaire B vise une offre de qualité, inclusive, humanisée et centrée sur les besoins des populations et contribue en particulier à la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, ainsi qu'à la construction d'un système de santé solide et résilient, en mesure de prévenir et de gérer les risques de catastrophes et de pandémies (porteur•euses d'obligations). Six outputs sont développés sous l'Outcome Intermédiaire B :

### **Output B.1 : Les services de santé sont disponibles, accessibles, acceptables, abordables et de bonne qualité suivant les paquets définis par le MSPLS.**

L'intervention santé met au cœur de son deuxième Outcome Intermédiaire les services de santé dans une approche ABDH. En effet, il est prioritaire que les services soient disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, qu'ils soient acceptables culturellement et socialement, qu'ils soient accessibles géographiquement et financièrement, et qu'ils soient de bonne qualité, conformément aux paquets définis par le ministère de la Santé publique et de lutte contre le Sida (MSPLS). Le budget étant limité, un accent sera mis sur la rationalisation des services, de concert avec le MSPLS, car le paquet de services relève du ressort du Ministère et pas d'Enabel. Un engagement des autorités sera donc essentiel comme dans l'organisation du système d'évacuation. L'intervention se propose donc une approche hybride : (1) consolider des activités prioritaires du PAISS précédent, et (2) démarrer de nouvelles activités innovatrices sous le lead du MSPLS. Ainsi 4 grands thèmes sont avancés, qui sont la référence et contre-référence, la chirurgie de district (cocréation possible avec médecins sans vacances (MSV) et l'Institut National de Santé Publique (INSP), la médecine physique et la lutte intégrée contre la malnutrition. La lutte contre la malnutrition est par excellence un chantier multisectoriel, qui sera développé en synergie avec toutes les autres interventions dans les zones de concentration, en toute évidence avec l'intervention 4 sur la sécurité alimentaire, mais également avec les 3 autres interventions. Ces activités de lutte contre la malnutrition devraient également permettre de renforcer la position des femmes et des personnes défavorisées dans la répartition du pouvoir économique et du savoir, amenées à jouer un rôle moteur dans les changements de comportements, au niveau de la famille et de la communauté.

### **Output B.2 : Les données, informations et connaissances en santé sont transformées en intelligence sur la santé à travers une digitalisation performante et inclusive.**

L'intervention santé développe un résultat entier sur les connaissances et l'intelligence en santé à travers la digitalisation. Les niveaux ciblés de notre approche sont le ministère de la Santé au niveau central, décentralisé et déconcentré, les formations sanitaires et le personnel de santé. (1) Pour le MSPLS, la priorité est de digitaliser l'ensemble de façon intégrée et professionnelle. (2) Pour les formations sanitaires (FOSA), il y aura lieu de poursuivre la digitalisation des hôpitaux afin d'appuyer le Burundi dans son objectif national d'« hôpitaux sans papier », et de contribuer à la production de connaissances en santé et intelligence sur base de données de qualité. Pour le niveau centre de santé (CDS) nous privilégierons les zones de concentration et les centres en transformation vers le statut d'hôpital communal (centre de santé médicalisé). (3) Pour les professionnels de la santé, l'intervention poursuivra son appui au développement et à l'utilisation des applications d'aide au diagnostic (exemple : application Ikirezi) ou de guides thérapeutiques (ex. SPT digitalisées), et pourra tester

d'autres applications innovantes (ex. Excellensis<sup>25</sup>). (4) Enfin, une stratégie de maintenance des systèmes (software et hardware) sera élaborée et mise en œuvre au niveau national dans une approche de partenariat public privé (PPP).

Ce résultat sera attentif à produire des informations désagrégées par genre et aussi sur les PDI et personnes rapatriées (via les applications utilisées au niveau de FOSA). Un autre élément crucial sera l'importance à donner au développement des compétences en digitalisation de manière spécifique au genre, avec un accès privilégié des femmes aux formations.

**Output B.3 : Le plateau technique est assuré par des infrastructures adéquates, inclusives, des équipements fonctionnels et une maintenance décentralisée performante.**

Le PAISS volet 5 précédent sera poursuivi à travers un output spécifique, mis en œuvre dans les zones de concentration et de consolidation. Il continuera à soutenir le développement des compétences du personnel de la Direction de l'Infrastructure Sanitaire et Equipements (DISE) ; le chantier d'élaboration de la politique nationale de maintenance et de sa stratégie de mise en œuvre sera réactivé sur base de l'expérience de la maintenance décentralisée, documenté par des publications internationales ; dans les zones de concentration et de consolidation, les infrastructures & équipements bénéficieront d'une mise à niveau pour offrir le paquet adéquat d'activités ; dans les FOSA des zones de concentration, l'intervention travaillera sur accès à l'eau potable et une gestion professionnelle des déchets (les installations photovoltaïques seront financées par la Banque Mondiale). Enfin, l'intervention poursuivra sa collaboration avec médecins sans vacances (MSV) dans le développement des prestataires médico-techniques en maintenance biomédicale.

Une importance particulière sera accordée au développement d'infrastructures inclusives et accessibles à toute la population sans discrimination, notamment aux personnes vivant avec un handicap.

**Output B.4 : Les soins de santé mentale sont intégrés dans le système de santé en vue d'accroître l'accessibilité à des services de santé mentale de qualité.**

L'amélioration de l'offre des soins de santé mentale est depuis les projets « résilience », financés par l'UE entre 2018 et 2022, devenue un chantier prioritaire pour le pays, avec un appui important d'Enabel au MSPLS, en consortium avec MEMISA, MSV et Louvain Coopération. Enabel, fort de son expertise internationale et nationale, investira dans les zones de concentration principalement dans le renforcement des capacités en santé mentale du personnel de santé ; le renforcement du cadre stratégique national se poursuivra, y compris le renforcement du leadership du MSPLS ; la recherche-action et des recherches opérationnelles en vue de participation à des conférences internationales pour la diffusion des travaux entrepris et des résultats de l'intervention ; elle développera une batterie de plaidoyer et de communication pour la sensibilisation de la population à la santé mentale ; et finalement l'offre de soins de référence sera renforcée, y incluses les capacités de déploiement des équipes d'intervention en santé mentale lors des situations d'urgences ou de catastrophes naturelles (par exemple un retour massif des réfugiés). Ce dernier groupe de personnes rapatriées et les PDI feront l'objet de mesures spécifiques santé mentale.

---

<sup>25</sup> <https://www.excellencis.org/>. Excellencis est une plateforme d'apprentissage visant l'accréditation des professionnels de la santé, développée en Belgique et utilisable dans le sud. Excellencis est un partenaire (prestataire) de l'institut national d'assurance maladie et invalidité en Belgique.

**Output B.5 : La santé de la reproduction est ciblée pour des renforcements spécifiques en vue d'accroître l'accessibilité à certains services essentiels non couverts pour les femmes et filles de nos zones d'intervention.**

Enabel est bien positionné pour comprendre la complexité en matière des soins de santé de la reproduction, à travers les appuis de proximité donnés depuis plus d'une décennie. La santé de la reproduction est une priorité importante pour la Belgique. En 2017, avec son adhésion au mouvement international « She Decides », la Belgique a accentué encore ses appuis en matière de santé sexuelle et reproductive. Dans le résultat présent, Enabel propose des appuis ciblés dans les zones de concentration sur des besoins non couverts, malgré la présence de multiples intervenants importants. Ainsi, l'intervention cherchera à objectiver par des analyses et études les besoins non couverts et les lacunes du système en soins obstétricaux et néonataux, planification familiale, santé des adolescents et des jeunes, VBG, cancer du col de l'utérus et fistules vaginales. Elle interviendra dans le renforcement des cadres de concertation décentralisés, par exemple sur les violences basées sur le genre et les services pour adolescents, qui peinent à se développer. Et finalement des recherches-actions seront prévues en vue d'améliorer la satisfaction des besoins non couverts, avec un intérêt particulier pour les résistances dans le domaine de l'utilisation des méthodes de planification familiale volontaire et moderne.

En complémentarité avec l'output 1.2, l'intervention pourra également approfondir les connaissances du cadre légal, afin de l'améliorer. Enabel participera en ce sens au groupe sectoriel sur les VBG au Burundi, afin d'améliorer ses connaissances et de participer à l'échange sur les pratiques efficaces. L'éducation à la santé est très peu présente dans le cursus scolaire, et il est d'autant plus important de le renforcer que ces aspects sont très peu abordés dans la cellule familiale.

Ces aspects, étroitement suivis par les expert·es genre du portefeuille, seront développés en synergie avec l'intervention 2 (éducation), en particulier à travers les centres de santé « amis des jeunes ». Ces centres et leurs activités seront présentés dans le réseau scolaire, et des personnes-ressources pourront être formées.

**Output B.6 : Des ressources humaines en quantité suffisante, motivées et compétentes sont disponibles au niveau central, déconcentré et décentralisé.**

Un système de santé ne peut fonctionner qu'avec des ressources humaines, compétentes, motivées et en quantité suffisante, suivant les normes du MSPLS. L'intervention (en synergie avec les interventions 2, 3 et 5) propose d'appuyer des chantiers stratégiques, comme la mise à jour du Plan National de Développement des Ressources Humaines (PNDRH), le développement de stratégies de fidélisation et de motivation du personnel de santé, l'inclusion de ressources humaines issues de la diaspora et les personnes rapatriées. L'intervention envisagera également un appui à l'école paramédicale de Kirundo dans l'actualisation de l'approche basée sur les compétences développée sous le programme précédent. L'intervention s'intéressera également au développement des compétences « soft », permettant des approches empathiques et respectueuses envers les patientes, qui tiennent compte des inégalités de genre.

**Outcome intermédiaire C : Les structures centrales, déconcentrées et décentralisées sont renforcées dans un écosystème performant, de manière à les rendre pleinement informées, impliquées, et gérées de façon transparente et redevable.**

L'outcome intermédiaire C vise des structures centrales, déconcentrées et décentralisées renforcées dans des écosystèmes améliorés. Trois outputs sont développés sous cet outcome intermédiaire.

**Output C.1 : Les niveaux déconcentrés et décentralisés sont renforcés dans leurs capacités de gestion.**

Dans ce premier output, il s'agit de renforcer les capacités des équipes responsables au niveau décentralisé (districts) et au niveau des zones de concentration et de consolidation. L'intervention appuiera les organes de coordination au niveau de la province et du district (CPSD provincial, COPIDI, ...) dans les zones de concentration et de consolidation. Elle appuiera le processus de planification (PAA) et l'utilisation du budget programme dans les zones de concentration et de consolidation en collaboration avec l'intervention 5. Dans le cadre de ce processus, les outils de planification genre seront également diffusés pour renforcer les capacités des acteurs.trices de la santé dans ce domaine.

**Output C.2 : Les performances du niveau central du MSPLS sont suivies et améliorées.**

Dans ce deuxième résultat, il est prévu d'évaluer et d'actualiser l'audit organisationnel du MSPLS. Les capacités des équipes responsables seront développées et les organes de coordination et concertation (CPSD, GT, etc.) bénéficieront d'appuis techniques et financiers. L'intervention appuiera le MSPLS dans la production de documents normatifs et stratégiques. L'intervention appuiera la contractualisation des unités de prestations (UP) du MSPLS en concertation avec la Banque Mondiale et la CT-FBP, afin d'améliorer les performances.

**Output C.3 : L'INSP est renforcé sur 4 des 10 fonctions essentielles.**

La pertinence de ce dernier résultat a été considérablement renforcée par la pandémie de COVID-19. L'ensemble de la communauté internationale a pris conscience de l'importance d'avoir des instituts nationaux de santé publique (INSP) performants. Le consensus international développe 10 fonctions essentielles, « core functions (CF) », à remplir par les INSP. L'intervention appuiera 4 de ces 10 fonctions essentielles : la mise en place d'un centre de connaissance pour développer la recherche en santé publique (fonction essentielle CF10) ; elle appuiera, ensemble avec l'intervention 4, le Burundi dans la réglementation en matière de sécurité environnementale, professionnelle et alimentaire (fonction essentielle CF 6) ; elle appuiera le développement d'un laboratoire de santé publique et d'un système de surveillance et de riposte aux crises sanitaires (fonction essentielle CF 2) ; elle appuiera également l'INSP dans le développement des connaissances dans le domaine de l'accès équitable aux services (fonction essentielle CF 7). Enabel appuiera également l'INSP dans la recherche d'autres partenaires financiers.

---

## Appropriation et durabilité

En vue de faciliter l'appropriation et d'assurer la durabilité des résultats visés, les engagements suivants sont attendus de la partie burundaise :

**La mise à disposition de locaux au sein des structures appuyées** (les différentes directions du MSPLS, les équipes cadres de district des directions sanitaires déconcentrées), pour abriter l'équipe du projet et permettre un appui de proximité.

**Un engagement sur les résultats de l'intervention**, et l'intégration des objectifs dans le cadre de résultats des départements appuyés.

**Un engagement pour favoriser l'accès aux soins de toute la population burundaise**, en particulier les populations déplacées, par exemple en favorisant leur accès à la carte sanitaire (au même titre par exemple que les familles indigentes).

Des mesures sont nécessaires pour **motiver et fidéliser les Ressources Humaines de la fonction publique en santé**, en particulier dans les zones reculées. L'intervention se propose d'accompagner le MSPLS dans ce processus, mais cet aspect ne pourra pas trouver de solution sans un engagement à revoir la politique RH de la fonction publique de manière durable. Cette préoccupation est partagée avec les autres interventions et dépasse le cadre de la santé.

**Le renforcement de la politique de genre du MSPLS**, avec un plan d'action défini assorti d'objectifs et d'indicateurs mesurables.

---

### 2.1.2. Indicateurs

Enabel prend l'engagement de fournir dans les 6 mois à compter du démarrage du programme les valeurs et les sources de vérification des indicateurs manquantes ou à actualiser dans ce tableau. Les recommandations qui seront émises par les études prévues en démarrage de programme permettront de mieux définir les ambitions en matière de travail décent, thématique des déplacés et rapatriés et approche transformatrice de genre, ...), soit par l'inclusion de nouveaux indicateurs, soit par une désagrégation des indicateurs existants.

Résultats Liens ODD	Indicateurs	Valeurs de base 2022 (Désagrégés si possible)	Valeurs cibles 2028 (Désagrégés si possible)	Source
<b>Objectif Spécifique : La population, en particulier les femmes, les filles et les personnes vulnérables, a accès à des soins de santé de qualité, répondant à ses besoins.</b>				

ODD 3.8.1	Couverture en services de santé essentiels	40%	50%	Rapport ODD
ODD 1.3.1	Proportion de la population bénéficiant de socles ou systèmes de protection sociale, par sexe, par statut migratoire et par groupe de population (enfants, chômeurs, personnes âgées, personnes handicapées, femmes enceintes et nouveau-nés, victimes d'un accident du travail, pauvres et personnes vulnérables)	A définir		Rapport ODD
	Taux d'utilisation du curatif au CDS <5 ans (désagrégé par sexe)	407,1%	410%	DHIS2
ODD 3.1.1	Taux de mortalité maternelle (pour 100.000 NV)	334	250	EDSIII
<b>Outcome intermédiaire A. La population, en particulier des femmes, enfants et personnes vulnérables, a un accès renforcé aux services de santé, pour une meilleure santé et bien-être tout au long du cycle de vie</b>				
ODD 3.1.2	Taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié -personnel soignant de niveau minimum A3- dans toutes les FOSA de la zone du projet	75,2%	90%	DHIS2
ODD 3.7.1 <sup>26</sup>	Taux d'utilisation de méthodes contraceptives modernes (NA et AA)	27	35	Base FBP
Output A.1				
	Une recherche action est menée sur l'identification des barrières liées aux inégalités de genre dans l'accès aux soins	0	1	Rapport de résultats
	Nombre de séances réalisées dans le domaine de la communication pour le changement de comportement dans le domaine des inégalités de genre dans la zone d'intervention	0	28	Rapport des résultats
	Proportion des comités de santé de la zone d'intervention avec sexe ratio F > 30%	ND	>50%	Rapport des résultats
Output A.2				
	Les femmes, indigents et personnes vulnérables exclu.es du système de santé sont identifié.es dans la zone d'intervention	NON	OUI	Rapport d'étude
	Les groupes représentant les intérêts des patientes et indigent.es sont intégrés aux ateliers de concertation	ND	OUI	Rapport de résultats
ODD 3.8.2 <sup>27</sup>	Incidence de dépenses de santé catastrophiques (<10 %) pour les ménages	15%	<10%	Rapport CSU
<b>Outcome intermédiaire B. Le système de santé tend vers une offre de services de qualité, inclusive, humanisée et centrée sur les besoins des populations.</b>				

<sup>26</sup> 3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale

<sup>27</sup> 3.8.2 Proportion de la population consacrant une grande part de ses dépenses ou de ses revenus domestiques aux services de soins de santé

	Score global moyen de la qualité des soins dans les CDS	66	70	Base FBP
	Score global moyen de la qualité des soins dans les HD	78	85	Base FBP
ODD 3.5.1	Couverture des interventions thérapeutiques (services pharmacologiques, psychosociaux, services de désintoxication et de postcure) pour les troubles liés à la toxicomanie	ND	ND	Étude à réaliser
Output B.1				
	Proportion des CDS qui fournissent le PMA selon les normes PNDS III dans les zones de concentration	Ligne de base	120/120	Étude ligne de base et EF
	Nombre de jours de rupture des médicaments traceurs	12 jours	0 jour	Base FBP
	Proportion d'Hôpitaux de district avec équipe de bloc formée en chirurgie de district dans les zones de concentration	3/5	5/5	Rapport résultat
	Nombre d'Hôpitaux de district avec service de médecine physique et réadaptation	0/5	5/5	Rapport résultat
Output B.2				
	Proportion des CDS de la zone de concentration (publics ou confessionnels) avec DMI digitalisé	39/120	50/120	Rapport résultat
	Nombre de bases de données hébergées dans le datacenter	01	>05	Rapport résultat
	Proportion d'hôpitaux (publics ou confessionnels) digitalisés avec DMI	50/75	55/75	Rapport résultat
	Proportion Hôpitaux interconnectés par un ID unique	0/75	55/75	Rapport résultat
Output B.3				
	Proportion des FOSAS (hôpitaux et CDS) de la zone de concentration où l'inventaire du patrimoine est à jour	X/125	125/125	Rapport résultat
	Proportion des districts appuyés qui disposent d'un bureau conforme aux normes	5/7	7/7	Rapport résultat
	Nombre moyen d'opérations de maintenance préventive encodées dans GMAO	ND		Rapport résultat
Output B.4				
	Proportion des Fosa intégrant la prise en charge des troubles mentaux au niveau des zones de concentration	X/125	125/125	Rapport résultat
	Proportion de formations sanitaires disposant d'un personnel formé à la prise en charge des troubles mentaux au niveau des provinces de concentration	NC	125/125	Rapport résultat
	Proportion de formations sanitaires disposant de médicaments psychotropes et qui sont utilisés de façon rationnelle au niveau des provinces de concentration	NC	125/125	Rapport résultat
	Nombre de personnes rapatriées et PDI, ainsi que membres des communautés	A déterminer	A déterminer	Rapport résultat

	d'accueil, ayant eu accès aux soins de santé mentale			
Output B.5				
	Taux couverture en CPoN1 dans les 15 jours	52%	60%	DHIS2
	Les besoins non couverts en planification familiale moderne volontaire des femmes sont connus.	ND	100%	Rapport d'étude
	Taux de césariennes dans la zone d'intervention	4,5%	6%	DHIS2
	Taux de CPN recentrée (BDD FBP)	38%	42%	Base FBP
Output B.6				
	Plan national de développement des ressources humaines (PNDRH) mis à jour	Non	OUI	Rapport résultat
ODD 3.c.1	Densité et répartition du personnel de santé			
	Approche basée sur les compétences actualisée et développée à l'EPM de Kirundo	Non	Oui	Rapport résultat
<b>Outcome intermédiaire C. Les structures centrales, déconcentrées et décentralisées sont renforcées dans un écosystème performant, de manière à les rendre pleinement informées, impliquées, et gérées de façon transparente et redevable.</b>				
ODD 3.d.1 <sup>28</sup>	Score de performance du RSI dans la zone de concentration (capacité institutionnelle essentielle de MeO du RSI et de préparation à faire face aux urgences de santé publique) ;	10 %	40 %	Rapport d'évaluation externe conjointe RSI
Output C.1				
	Proportion des réunions CPSD provinciaux tenues dans les provinces de Cibitoke et Kirundo	ND	90%	Rapport des résultats
	Proportion des Comités de directions tenues dans les districts sanitaires de Cibitoke et Kirundo	ND	90%	Rapport des résultats
	Les outils de planification genre sont diffusés et maîtrisés	ND	90%	
Output C.2				
	% d'unités de prestations (UP) du MSPLS avec performance > 80%	ND	90%	Rapport des résultats
	% des réunions CPSD tenues au niveau national	ND	90%	Rapports des résultats
Output C.3				
	Nombre de fonctions essentielles rendues fonctionnelles à l'INSP	0	04	Rapport résultat
	Nombre d'études, recherches et/ou publications réalisées avec l'INSP	0	10	Rapport résultat

<sup>28</sup> 3.d.1 Application du Règlement sanitaire international (RSI) et degré de préparation aux urgences sanitaires

Les populations cibles sont connus, mais vont être actualisé au démarrage de l'intervention, au moment du développement de la ligne de base.

### 2.1.3. Enveloppe budgétaire

Budget en Euro	Total Budget
<b>Intervention Santé</b>	<b>21 800 000</b>
A La population, en particulier les femmes, les enfants et les personnes vulnérables, a un accès renforcé aux services de santé pour une meilleure santé et bien-être tout au long du cycle de vie	1 929 500
A01 Les attentes et besoins des détenteur <trices capacités="" connus,="" de="" droits="" et="" leurs="" renforcées="" respectés<="" sont="" td=""> <td>1 029 500</td> </trices>	1 029 500
A02 La protection sociale en santé (PSS) est préparée dans les zones de concentration	900 000
B Le système de santé tend vers une offre de services de qualité, inclusive, humanisée et centrée sur les besoins des populations	10 032 854
B01 Les services de santé sont disponibles, accessibles, acceptables, abordables et de bonne qualité suivant les paquets définis par le MSPLS	1 438 000
B02 Les données, informations et connaissances en santé sont transformées en intelligence sur la santé à travers une digitalisation performante et inclusive	2 086 000
B03 Le plateau technique est assuré par des infrastructures adéquates, inclusives, des équipements fonctionnels et une maintenance décentralisée performante	5 038 854
B04 Les soins de santé mentale sont intégrés dans le système de santé en vue d'accroître l'accessibilité à des services de santé mentale de qualité	770 000
B05 La santé de la reproduction est ciblée pour des renforcements spécifiques en vue d'accroître l'accessibilité à certains services essentiels non couverts pour les femmes et filles de nos zones d'intervention	600 000
B06 Des ressources humaines en quantité suffisante, motivées et compétentes sont disponibles au niveau central, déconcentré et décentralisé	100 000
C Les structures centrales, déconcentrées et décentralisées sont renforcées dans un écosystème performant, de manière à les rendre pleinement informées, impliquées, et gérées de façon transparente et redevable	1 237 646
C01 Les niveaux déconcentrés et décentralisés sont renforcés dans leurs capacités de gestion	249 840
C02 Les performances du niveau central du MSPLS sont suivies et améliorées	703 806
C03 L'INSP est renforcé sur 4 des 10 fonctions essentielles	284 000
Z Moyens généraux	2 079 230
<b>TOTAL HR</b>	<b>6 520 770</b>
HR expertise	4 681 611
HR support	1 839 160

### 2.1.4. Acteurs

Secteur / Thème	Autorités nationales	Acteurs nationaux non gouvernementaux et secteur privé	Acteurs internationaux (bi, multi, ONGI)	Acteurs belges (Team Belgium)
<b>Santé mentale</b>	MSPLS (Direction Maladies chroniques)		Coopération Suisse	MEMISA, LC, MSV
<b>Formation en chirurgie de district</b>	MSPLS (DGOSA, INSP)	Société burundaise de Chirurgie	DUE	MSV
<b>Digitalisation</b>	MSPLS (Progissa, DSNIS)	Post Factum Bluesquare Soft center Excellensis	DUE, BIRD, Pays Bas	KUL VUB
<b>Médecine physique</b>	MSPLS, INSP (Direction Maladies chroniques)			APEFE
<b>Droits des patients</b>	MSPLS (Direction DGOSA)	ABDDH		MEMISA
<b>Maintenance équipements</b>	MSPLS (DISE)		DUE	MSV
<b>Nutrition</b>	MSPLS (PRONIANUT)	ACORD IPROSARUDE	BIRD DUE	MEMISA

<b>Surveillance épidémiologique et laboratoire</b>	MSPLS (INSP)	Bluesquare	AFD BMGF	IMT
<b>Formation et recherche</b>	MSPLS INSP	Université Lumière	DUE AFD	ULB IMT VUB

### 2.1.5. Groupes cibles

Les groupes cibles de l'intervention sont les populations des provinces d'intervention, avec une attention particulière pour : les enfants de moins de 5 ans, les femmes en âge de procréation, les adolescents et jeunes, mais également les cas de violences sexuelles, de troubles mentaux et les déplacés internes.

#### 2.1.5.1. Groupe(s) cible(s) prioritaire(s)

Le projet améliorera la situation des détenteurs de droits et des porteurs d'obligations comme indiqué ci-dessous.

- **Les détenteurs•trices de droits :**

- o Les jeunes (10-24 ans), les adolescent•es (10-19 ans) : ils et elles ont droit à l'information et aux services de santé en général et en santé sexuelle et reproductive de façon spécifique. Les services d'information et d'éducation des jeunes seront mis en place au niveau des centres de santé « CDS Amis des jeunes » en réseautage avec les écoles, aussi avec les centres pour jeunes. Le programme renforcera les services existants.
- o Les femmes (15-49 ans) : Les femmes en âge de procréer ont droit aux services et soins de santé de la reproduction de qualité. L'appui en supervisions formatives intégrées visera à améliorer la qualité des services et soins de santé de la reproduction. L'offre de soins maternels suivant les standards de qualité sera améliorée par une hausse du plateau technique des FOSA. La référence et contre-référence sera développée. La lutte contre le cancer du col sera lancée.
- o Les rapatriés sont souvent dans une situation d'angoisse et de risque de traumatisme qui nécessite une assistance psychosociale de stabilisation. Le programme prévoit des interventions d'appui psychosocial en cas de catastrophes et autres situations de déplacement de masse avec une attention particulière aux populations rapatriées.
- o Les enfants de moins de 5 ans : Les enfants ont droit aux soins de santé gratuits jusqu'à l'âge de 5 ans. Le programme, à travers les associations locales de défense des droits des patients, de défense des droits des enfants et aussi d'autres structures comme les mutuelles de santé, fera que ce droit des enfants de moins de 5 ans soit respecté.
- o Les organisations locales de défense des droits des malades jouent un rôle de défenseur des droits des patients. Elles bénéficieront de formations sur les droits des malades. Des comités de promotion, de protection et de défense des droits des malades seront mis en place.

- **Les porteur•teuses d'obligations :**

- o Les GASC (51 à Cibitoke et 55 à Kirundo) ont la responsabilité de coordination des ASC (804 à Cibitoke et 1026 à Kirundo). Ils bénéficieront de la mise à disposition des moyens de travail, le renforcement des compétences et le recyclage intégré sur les thématiques clés de la santé et le genre ;

- o Les COSA (51 à Cibitoke et 65 à Kirundo) jouent un rôle important d'organe de gestion du CDS en collaboration avec le titulaire et d'interface avec la communauté. Ils seront renouvelés et des moyens de travail (registres, porte-documents et autres bureautiques) ainsi que des formations et recyclages seront mis à leur disposition ;
- o Les CDS et Hôpitaux (54 à Cibitoke et 67 à Kirundo) jouent un rôle de prestataire de soins (suivant PMA et PCA), et spécifiquement dans le domaine de la SSR. Ils recevront des appuis matériels et techniques (le plateau technique : équipement, consommables, ressources humaines, sources d'eau propre et d'énergie...). Ils bénéficieront des formations diverses sur les protocoles de soins et standards et bénéficieront du renforcement de compétences médicotéchniques et organisationnelles grâce à des supervisions suivies.
- o Les 2 BPS (Kirundo, Cibitoke) et les 7 BDS (DS Kirundo, DS Busoni, DS Mukenke, DS Vumbi, DS Cibitoke, DS Mabayi, DS Bukinanyana) jouent un rôle de coordination, de régulation, d'opérationnalisation de la PNS par la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de santé à travers les PAA, d'organisation de la référence et contre-référence, de la gestion de l'information sanitaire, de la formation et supervision. Ils se verront appuyés en moyens de travail (outils de gestion), de transport pour activités (supervision et liaisons, approvisionnement en médicaments) et en formations (coaching, encadrement) et renforcement des compétences de leurs équipes. Les bureaux de districts de Mabayi et Bukinanyana seront construits et des capacités techniques pour la maintenance des équipements des centres de santé seront développées.
- o Au niveau national le projet prévoit d'actualiser ou développer des cadres de références techniques nationales (par exemple Audit organisationnel et plan de mise en œuvre, actualisations des normes, des outils de planification, la mise à jour des stratégies PNDS, PNDIS, formation en chirurgie essentielle, intégration de la santé mentale, etc.)

#### **2.1.5.2. Groupes cibles indirects**

- o ONG bénéficiaires (MEMISA, MSV, APEFE...)
- o Toute la population au sens large

#### **2.1.6. Zones d'intervention**

Comme bien visualisé dans la *Figure 1* du présent document, le programme se déroulera sur 2 zones de concentration et développera des activités aussi en continuité avec les programmes précédents dans les zones de continuité ou de consolidation.

Pour l'intervention santé, Bujumbura rural et Muramvya (zones de continuité) seront considérées pour la consolidation, tout comme la Mairie qui bénéficiera de façon limitée de quelques appuis.

#### **2.1.7. Hypothèses**

Les hypothèses majeures qui sous-tendent l'intervention dans le domaine de la santé ont été introduites dans le volet stratégie du présent document.

De manière plus spécifique, les résultats attendus pour le renforcement de l'accès aux soins (outcome intermédiaire A) reposent sur les hypothèses suivantes :

- L'implication effective des populations dans le développement des soins de santé, et la prise en compte de leurs besoins exprimés
- L'obtention d'un consensus entre le gouvernement du Burundi et ses principaux partenaires financiers sur le cadre juridique et les modalités de mise en place d'une assurance maladie universelle.

Pour obtenir les résultats escomptés dans l'amélioration de l'offre de santé (outcome intermédiaire B), les hypothèses suivantes ont été émises :

- Les synergies développées avec les autres interventions pourront être intégrées par les ministères d'ancrage respectifs et mis à l'échelle nationale avec l'appui éventuel d'autres partenaires financiers :
- Les données sanitaires brutes pourront être transformées de manière à guider efficacement les politiques de santé, ce qui implique la production de données fiables et la poursuite du processus de digitalisation des formations sanitaires à l'ensemble du pays et pour l'ensemble de la pyramide sanitaire ;
- Une politique efficiente et durable de gestion des ressources humaines en santé sera mise en place de manière à motiver et à stabiliser les RH en place, en particulier dans les zones reculées.

Les résultats liés au renforcement de la gouvernance de ces structures centrales, déconcentrées et décentralisées du secteur de la santé (outcome intermédiaire 3) s'appuient sur la prise en compte des recommandations qui ressortiront des audits et évaluations réalisées. En synergie avec l'intervention 5 (renforcement de la gouvernance), les structures déconcentrées et décentralisées du système de santé devront s'intégrer harmonieusement dans le nouveau découpage administratif dont l'application est prévue pour 2025.

### 2.1.8. Risques

Risques* (DEV, OPS, FIN, REP)	Probabilité	Impact	Sévérité*	Mesures
<b>Développement</b>				
Inertie dans la mise en œuvre des politiques de santé à la suite des élections de 2025	3	3	9	Acceptation d'un risque résiduel Appui à la gouvernance
Émergence d'une crise sanitaire liée à une épidémie ou un événement climatique majeur	2	2	4	Positionner un budget d'intervention au plan de contingence
Rupture de la cohésion sociale à la suite de la dégradation continue du pouvoir d'achat	2	2	4	Le projet prévoit de restaurer l'achat des performances au niveau central
L'approvisionnement en produits essentiels (en particulier les médicaments, les consommables médicaux, mais aussi le carburant et les	2	3	6	Acceptation d'un risque résiduel

produits de première nécessité) est compromis par la dégradation économique du pays				
Opérationnel				
Les ressources humaines indispensables au bon fonctionnement des services de santé ne sont pas disponibles	3	3	9	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mécanismes de sécurisation des émoluments en monnaie stable</li> <li>- Incitants de fidélisation des RH</li> </ul>
Les méthodes contraceptives modernes sont mal acceptées (voire refusées) pour les jeunes femmes et les adolescent•es	3	3	9	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation spécifique du personnel de santé et mise en place de conversations transformatrices</li> <li>- Mise en place d'une médiation communautaire</li> <li>- Renforcement de la collaboration entre les centres de santé « amis des jeunes » et les établissements scolaires</li> </ul>

\* : Echelle de 1 à 4 : 1=très faible, 2 = faible, 3 = élevée, 4= très élevée. Le produit des 2 critères donne la sévérité potentielle du risque

## 2.2. Intervention 2 : Education post-fondamentale

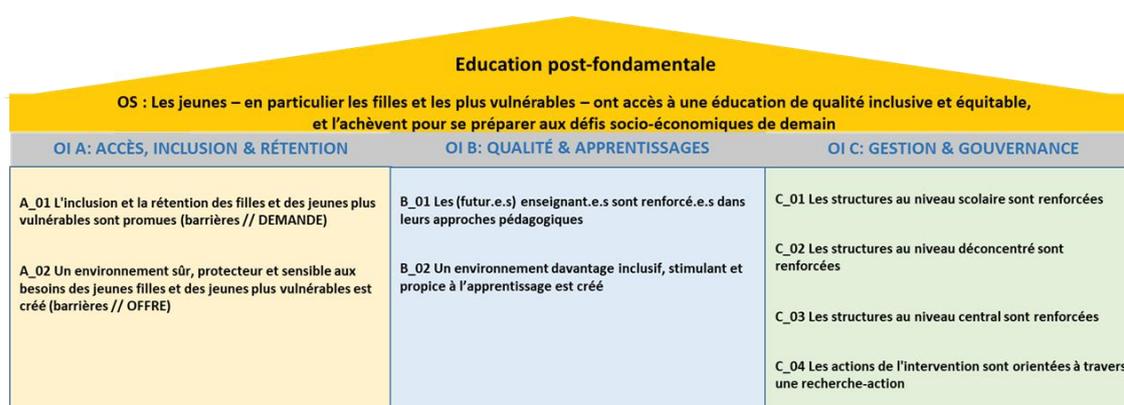
### 2.2.1 Logique d'intervention et cadre de résultats

Pour l'éducation post-fondamentale, l'objectif spécifique de l'intervention "Indero Kazoza"<sup>29</sup> est le suivant :

**« Les jeunes – en particulier les filles et les plus vulnérables – ont accès à une éducation de qualité inclusive et équitable, et l'achèvent pour se préparer aux défis socio-économiques de demain ».**

L'approche fondée sur les droits humains dans le secteur de l'éducation s'appuie sur 3 dimensions interdépendantes qui sont i) le *droit à l'accès* à l'éducation, ii) la *qualité* de l'éducation et iii) le *respect de la dignité de chacun.e* dans l'environnement d'apprentissage. La volonté est d'adopter une démarche holistique cohérente, solide et durable en s'orientant vers un programme d'éducation intégrant l'**approche scolaire globale** promue par Enabel (notre idéal à atteindre en matière d'éducation).

Dans le contexte burundais, il s'agira d'intervenir simultanément sur i) l'accès, l'inclusion et la rétention dans l'éducation post-fondamentale à travers la création d'un environnement sûr et protecteur et l'autonomisation des filles et des jeunes plus vulnérables en particulier, en levant les principales barrières socio-culturelles, administratives et physiques; ii) la qualité de l'enseignement et des apprentissages à travers la création d'un environnement davantage inclusif, stimulant et propice à l'apprentissage, tout en renforçant les (futur•es) enseignant•es et la direction pédagogique ainsi que les équipements et fournitures scolaires et iii) la gestion et la gouvernance à travers le renforcement des structures scolaires, déconcentrées et centrales pour qu'elles soient pleinement informées, impliquées et gérées de façon transparente, inclusive et redevable.



La mise en œuvre de l'intervention générera des niveaux de **collaborations fonctionnelles avec les autres interventions** du portefeuille, notamment :

- L'éducation à la santé sexuelle et reproductive des adolescent•es se fera conjointement avec l'intervention Santé en s'appuyant sur les centres de santé « amis des jeunes » et la formation des enseignant•es. Cette synergie permettra une diffusion d'information plus large et plus ciblée tout en favorisant l'accès des jeunes à ces services.
- Un renforcement de la relation entre le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique (MENRS) et le Ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida (MSPLS) en ce qui concerne la santé scolaire ainsi que l'éducation à la santé sexuelle et reproductive.
- Une gestion conjointe de la mise en place d'actions de sensibilisation et d'accompagnement à l'alimentation durable et la malnutrition au profit du personnel

<sup>29</sup> En Kirundi, "Indero Kazoza" signifie "L'Éducation, notre avenir".

et des usager-ères de centres de santé et d'éducation (et suivi d'ambassadeur-rices-usager-ères) avec l'intervention Systèmes alimentaires durables, à travers le personnel éducatif, les champs scolaires et les clubs scolaires.

- La transformation et la distribution du fumain produit par les latrines ECOSAN installées dans les écoles ciblées à travers l'accompagnement de projets entrepreneuriaux de l'intervention Formation et insertion professionnelle.
- La promotion du continuum éducatif avec l'intervention Formation et insertion professionnelle (développement des compétences du 21ème siècle, information et sensibilisation sur les différents parcours professionnels, etc.).
- Gestion conjointe de la mise en place d'actions de renforcement des capacités des acteurs (au niveau central et territorial) avec l'intervention Gouvernance et participation citoyenne.

Les **thématiques transversales** seront également prises en compte :

- L'approche transformatrice de genre fait partie intégrante de l'intervention, cette dernière visant le Gender Marker 2 de l'OECD-DAC. Dans ce sens, la recherche de l'égalité de genre sera fondamentale et prioritaire dans les trois OI, notamment à travers le renforcement de la thématique auprès des acteurs de l'écosystème éducatif, l'information et la sensibilisation, et la capitalisation et le développement d'outils. Par ailleurs, l'intervention prévoit un nombre d'activités qui vise spécifiquement à surmonter les freins et les barrières auxquels font face les adolescentes dans leur scolarité : la construction de latrines adaptées à leurs besoins, la distribution de kits d'urgence pour la gestion de l'hygiène menstruelle, la sensibilisation auprès des écoles, parents et communautés sur l'éducation des filles, et l'accompagnement pour la réintégration des adolescentes mères qui souhaitent retourner à l'école. Par ailleurs, une recherche-action sur les freins et les barrières est envisagée afin de nourrir l'intervention tout au long de la mise en œuvre, avec pour objectif de trouver les meilleures solutions pour la scolarité des adolescentes.
- L'environnement et le climat sont pris en compte à travers l'intervention, notamment en ce qui concerne la réhabilitation et/ou la construction d'infrastructures climato-résilientes (laboratoires sciences, salles TIC, latrines ECOSAN), par exemple, avec la mobilisation de matériaux locaux et durables. De plus, une attention sera apportée à la gestion des déchets au sein des lycées ciblés, notamment les déchets chimiques liés aux laboratoires de sciences et la gestion de l'hygiène menstruelle. Par ailleurs, afin de le rendre davantage sensible à l'environnement et au climat, l'écosystème de l'éducation sera renforcé via une mobilisation et un développement d'outils, l'information et la sensibilisation à travers les champs scolaires et les clubs scolaires, ainsi que le renforcement de la thématique au sein de la formation continue des enseignant•es, des classes et des curricula.

### **Outcome Intermédiaire A : Les jeunes – en particulier les filles et les plus vulnérables - ont un accès inclusif et équitable à l'éducation post-fondamentale et l'achèvent dans un environnement sûr et protecteur (ACCÈS, INCLUSION & RÉTENTION)**

Il s'agira d'augmenter l'accès, l'inclusion et la rétention des filles et des jeunes vulnérables dans un environnement sûr et protecteur en promouvant, au sein des lycées, un environnement favorable pour que les filles et les jeunes vulnérables s'inscrivent et restent davantage dans le système éducatif burundais et poursuivent leurs études secondaires (niveau post-fondamental au Burundi).

Pour ce faire, il faut s'attaquer aux multiples barrières liées à la demande et à l'offre, et investir particulièrement pour lever les obstacles qui affectent inégalement les filles et les jeunes plus vulnérables. Le principe « *leave no one behind* » justifie des mesures spécifiques pour les aider soit à continuer soit à reprendre leurs études secondaires.

Ce 1er objectif intermédiaire s'articule autour de 2 grands résultats (outputs) : le premier résultat (A\_01) vise à s'attaquer aux barrières d'accès liées à la DEMANDE propres au contexte burundais (telles que la pauvreté, la distance à parcourir pour arriver à l'école, les barrières socio-culturelles, les grossesses non-désirées, etc.) afin d'autonomiser les filles et les jeunes plus vulnérables, tandis que le second résultat (A\_02) vise à éliminer les barrières d'accès liées à l'OFFRE (telles que le manque de kits pour la gestion de l'hygiène menstruelle ou l'absence de salle intime dans les latrines filles, les infrastructures non adaptées aux jeunes vivant avec un handicap moteur, le manque de personnel enseignant et d'équipements adaptés aux besoins des malvoyants/non-voyants, le manque d'intégration des jeunes de la communauté batwa, etc.) en aidant les écoles post-fondamentales à créer des environnements d'apprentissage plus sûrs, plus inclusifs, plus protecteurs et plus sensibles au genre.

En vue de s'aligner sur la nouvelle *Stratégie Nationale d'Education Inclusive* (SNEI - 2023) du MENRS et d'appuyer sa mise en œuvre mais aussi de répondre aux principales vulnérabilités observées dans les 2 provinces d'intervention, l'intervention accordera une attention prioritaire aux filles, y compris les adolescentes mères, ainsi que des activités qui incluent et ciblent les jeunes issus des communautés batwa et les adolescent•es vivant avec un handicap (EVH), afin d'augmenter leurs chances d'accéder à et d'achever l'éducation post-fondamentale.

Les adolescentes font face à une multitude de freins et barrières à l'éducation au Burundi, que ce soit du côté des écoles (manque de latrines adaptées aux besoins des filles, manque d'un environnement favorable et propice à l'éducation des filles, etc.) ou du côté des filles et leurs ménages (charge de travail domestique importante, pauvreté, attitude, etc.). De plus, les adolescentes mères font face à des freins et barrières supplémentaires à leur scolarité, tels que l'obligation de quitter l'école jusqu'au premier anniversaire de leur bébé, les discriminations dans leurs familles et communautés, les responsabilités liées à leur enfant, et l'exclusion sociale.

Autres que les adolescentes, d'autres groupes de la population sont confrontés à des freins et barrières à l'éducation, notamment les jeunes issus de la communauté batwa et les EVH.

Bien que les communautés batwa fassent partie intégrante de la population burundaise, elles ont subi pendant plusieurs années une discrimination sociale qui les empêche de jouir de leurs droits. Les jeunes batwa sont quasiment absents au niveau post-fondamental, même dans les zones de grande concentration. Des stratégies sont à mettre en place pour l'accès et la rétention des jeunes batwa à une éducation de qualité, notamment via la sensibilisation des parents et la création d'un milieu scolaire favorable à leur intégration.

Concernant les adolescent•es vivant avec un handicap, selon les chiffres de la SNEI<sup>30</sup>, il y a un écart énorme entre les effectifs entre les deux niveaux d'enseignement (fondamental/post-fondamental) qui laisse croire à une déperdition au niveau du post-fondamental. L'objectif intermédiaire veillera à s'aligner sur la SNEI, assurera que les infrastructures WASH, les laboratoires de sciences et les salles technologies de l'information et de la communication (TIC) des écoles ciblées soient accessibles et visera le renforcement des compétences pédagogiques pour une éducation adaptée et inclusive pour les EVH (handicap physique, mal/non-voyants, sourds-muets).

---

<sup>30</sup> Le post-fondamental comptait, au cours de l'année scolaire 2017-2018, 1 017 adolescents vivant avec un handicap alors qu'ils étaient 17 997 au fondamental pour la même année.

### **Output A.1 : L'inclusion et la rétention des filles et des jeunes plus vulnérables sont promues (levée des barrières liées à la DEMANDE)**

Si le Burundi souhaite développer son capital humain à court et à moyen terme, il est nécessaire de faire en sorte qu'un plus grand nombre d'enfants de la génération actuelle poursuivent des études secondaires par le biais d'une série de mesures ciblées pour l'accès et la rétention, tout en créant les conditions pour que les filles et les plus vulnérables puissent poursuivre leurs études d'autre part.

Pour ce faire, l'intervention adoptera principalement une approche « soft » en vue d'accompagner spécifiquement les adolescentes(-mères) ainsi que les jeunes plus vulnérables en pilotant des actions leur permettant d'aller jusqu'au bout du cycle post-fondamental (éducation inclusive, approche transformatrice de genre, lutte contre les VBG, grossesses et mariages précoces, Gestion de l'hygiène menstruelle – GHM, santé de la reproduction). Au sein de ce résultat, il s'agira principalement de lever les barrières socio-culturelles via un travail d'information et sensibilisation communautaire sur le droit et l'importance de l'éducation des filles et des plus vulnérables (A.1.1) ainsi qu'une mobilisation pour la réinsertion des adolescentes-mères dans le cycle post-fondamental (A.1.2).

### **Output A.2 : Un environnement sûr, protecteur et sensible aux besoins des jeunes filles et des jeunes plus vulnérables est créé (levée des barrières liées à l'OFFRE)**

Les environnements scolaires sensibles au genre prennent en compte les besoins et les préoccupations des filles à l'âge de l'adolescence et de la puberté. Il est également important de prendre en compte les besoins des jeunes plus vulnérables, comme ceux vivant avec un handicap ou encore les jeunes issus de la communauté batwa.

Pour atteindre ce résultat, l'intervention prévoit un mix entre une approche « soft » et « hard » en vue d'améliorer la sécurité et le confort personnel des filles et des jeunes plus vulnérables. Au niveau « soft », il s'agira de renforcer le personnel scolaire pour offrir des conseils de qualité sur les questions liées à l'éducation inclusive (EVH) et au genre (VBG, SSR, GHM) (A.2.1). Au niveau « hard », il s'agira d'adapter les infrastructures des lycées aux besoins spécifiques des filles (WASH via latrines séparées, accès à l'eau, GHM via des cabines intimes) et des jeunes vivant avec un handicap moteur (rampes d'accès, etc.) tout en les rendant climato-résilientes et propice à l'apprentissage (A.2.2). Au sein de ce résultat, il s'agira principalement de lever les barrières physiques mais aussi financières avec un appui matériel à la GHM (A.2.3) via la mise à disposition de kits d'urgence pour les adolescentes plus vulnérables.

### **Outcome Intermédiaire B : La qualité de l'éducation post-fondamentale est renforcée dans un environnement davantage stimulant et propice à l'apprentissage (QUALITÉ & APPRENTISSAGES)**

De nombreux travaux de recherche mettent en évidence le rôle central de la qualité des enseignants dans les résultats d'apprentissage : en effet, l'accès à des enseignants et à un enseignement de qualité entraîne une amélioration de l'apprentissage et un meilleur accès à une éducation de qualité, équitable et inclusive. Il s'agira pour ce second résultat d'améliorer la qualité de l'enseignement dans un environnement davantage stimulant et propice à l'apprentissage, afin de faire en sorte que les jeunes - au centre du processus d'apprentissage - acquièrent les compétences nécessaires et soient accompagnés par des enseignants motivés et compétents.

Pour améliorer les résultats de l'apprentissage et prévenir l'abandon scolaire en raison des échecs, des efforts doivent être fournis en investissant dans les enseignants, dans leur développement professionnel continu (DPC), dans le matériel et les outils didactiques, et en créant des opportunités pour les étudiants d'accéder à une plus grande variété de matériel

d'apprentissage - à la fois physique et en ligne - afin de développer leurs compétences de base (avec un focus sur les sciences, les langues, les nouvelles technologies de l'information et de la communication - NTIC) mais aussi celles du 21<sup>ème</sup> siècle leur permettant de se préparer aux défis socio-économiques de demain.

### **Output B.1 : Les (futur•es) enseignant•es sont renforcé•es dans leurs approches pédagogiques**

Au Burundi, les enseignants sont confrontés à une multitude de difficultés qui portent préjudice à un enseignement de qualité : la non maîtrise de la langue d'enseignement (français) par les élèves, un besoin de renforcement en pédagogie active ou centrée sur l'apprenant, l'absence de pratique dans l'enseignement des sciences, l'attribution des cours qui ne tient pas toujours compte des compétences ou du profil des enseignants, et la non exploitation des résultats des évaluations internes à l'école et des évaluations nationales pour orienter la remédiation et les ajustements éventuels au niveau de la méthodologie.

La qualité des apprentissages des élèves dépend de différents facteurs dont la qualité de la formation initiale et continue des enseignants, des encadreurs, des formateurs, des concepteurs et des inspecteurs. Pour ce faire, l'intervention continuera à contribuer à la formation initiale des enseignants et formateurs de l'éducation (B.1.1) et renforcera la formation continue des enseignants et de leurs directions pédagogiques dans les matières de base, les compétences du 21<sup>ème</sup> siècle/de vie et les pratiques pédagogiques (B.1.2).

### **Output B.2 : Un environnement davantage inclusif, stimulant et propice à l'apprentissage est créé**

Afin d'améliorer la qualité de l'éducation post-fondamentale, des efforts doivent être fournis pour créer un environnement davantage inclusif, stimulant et propice à l'apprentissage. Cependant, de nombreux lycées au Burundi ne possèdent pas suffisamment de manuels scolaires, guides pédagogiques ou supports didactiques. Les cahiers des supports-élèves manquent, surtout dans les classes terminales. Les bibliothèques dont disposent les écoles ne comptent pas de livres de lecture, de matériel audiovisuel pour enseigner les langues (français, anglais, kiswahili) alors que le niveau de français (langue d'enseignement) peine vraiment à suivre. L'enseignement des sciences reste purement théorique et manque de travaux pratiques en laboratoire. Enfin, la quasi-totalité des élèves n'a jamais touché d'ordinateur parce que les écoles n'en disposent pas : il y a donc un réel manque de matériel d'apprentissage numérique.

La qualité d'une école passe donc également par des équipements et fournitures scolaires de qualité et la possibilité de développer des activités extra-scolaires en appui aux leçons. Dans ce sens, ce résultat s'articulera autour de 3 activités principales : la mise à disposition de manuels scolaires, de guides et supports didactiques de qualité et inclusifs (adaptés aux besoins spécifiques des enfants malvoyants ou non-voyants) ainsi qu'un soutien à la création de matériel pédagogique et didactique local (B.2.1) ; la réhabilitation et/ou construction de laboratoires pour la promotion des sciences et des NTIC (B.2.2) ainsi que le soutien aux clubs et initiatives (extra-)scolaires en appui aux compétences de base et du 21<sup>ème</sup> siècle/de vie (B.2.3).

### **Outcome Intermédiaire C : Les structures scolaires, déconcentrées et centrales sont davantage informées, impliquées et gérées de façon transparente, inclusive et redevable**

Il s'agira pour ce 3<sup>ème</sup> outcome intermédiaire de **renforcer les structures scolaires, déconcentrées et centrales pour qu'elles soient davantage informées,**

**impliquées et gérées de façon transparente, inclusive et redevable** en appuyant les acteurs de l'éducation et les utilisateurs des services éducatifs dans la mise en place de mécanismes de gouvernance, de dialogue et de redevabilité.

Ce résultat se réalisera en étroite synergie avec l'intervention Gouvernance & Participation citoyenne (*voir OS 5*) pour les niveaux déconcentrés et central. En effet, l'engagement au niveau central à travers un dialogue continu avec le MENRS contribuera à renforcer d'une part la communication ascendante des défis rencontrés au niveau des écoles et des réseaux scolaires, les meilleures pratiques et les leçons apprises et, d'autre part, facilitera la communication descendante et les exercices de planification et suivi sectoriel.

Afin de porter cette approche scolaire globale dans les 2 provinces ciblées de Kirundo et Cibitoke, un projet pilote de mise en place de **réseaux scolaires dans le post-fondamental** sera développé par l'intervention (*voir C.1.2*). Un réseau scolaire est constitué d'environ 5 écoles se renforçant l'une l'autre : une école de référence (principale) autour de laquelle gravitent environ 4 autres écoles ordinaires (satellites). Ces réseaux scolaires porteront l'intervention et seront sa clé de voûte.

La priorité pour cibler les lycées qui seront appuyés par cette intervention sera donnée exclusivement aux écoles publiques, et un mélange d'écoles subventionnées (école de référence) et d'écoles communales (écoles satellites) sera envisagé lors du ciblage à affiner au démarrage.

#### **Output C.1 : Les structures au niveau scolaire sont renforcées**

Il s'agira de renforcer les responsables des écoles ciblées en matière de gestion scolaire et de collecte des données quantitatives et qualitatives fiables. Les établissements scolaires sont le cœur de métier du système éducatif. La Direction, le Comité de gestion de l'École (CGÉ) et le Comité de parents (quand ils existent) sont les trois organes en charge de la bonne gestion des établissements du post-fondamental. Ceux-ci assurent une intégration des différentes parties prenantes, dont les communautés, dans la bonne gouvernance des établissements scolaires. Au sein de ce résultat, il s'agira de renforcer les Comités de gestion des écoles ainsi que les Comités des parents et de les promouvoir dans leur rôle respectif (*C.1.1*). Ensuite, en dialogue permanent avec le MENRS ainsi que les Directions Provinciales de l'Éducation (DPE) et les Directions Communales de l'Éducation (DCE) et sur base des bonnes pratiques déjà réalisées dans la province de Karuzi au Burundi ces dernières années, un projet pilote de mise en réseaux scolaires des lycées ciblés sera mené par l'intervention (*C.1.2*).

#### **Output C.2 : Les structures au niveau déconcentré (DPE, DCE, Inspection) sont renforcées**

Ce résultat a pour objectif principal de renforcer les capacités des acteurs gouvernementaux locaux dans l'exécution de leur mandat, y compris l'inclusion et l'équité, par rapport aux établissements ciblés. Les services techniques des entités déconcentrées du MENRS sont les Directions provinciales et communales de l'Éducation et l'Inspection provinciale. La DPE supervise pour le compte du MENRS tous les services en charge de l'enseignement primaire et secondaire basés dans la province scolaire et constitue le relais entre l'État central et les Provinces.

Les DPE, les DCE, les inspecteurs, les conseillers pédagogiques et les directeurs/préfets des études ont besoin d'avoir les mêmes outils d'accompagnement et de suivi des enseignants pour promouvoir une éducation inclusive et de qualité, avec tous les risques que cela peut engendrer au niveau de la cohérence des conseils et recommandations adressés aux enseignants. L'organisation d'ateliers à l'intention de tous les acteurs impliqués dans le suivi-accompagnement des enseignants est un impératif pour la mise en place d'outils d'accompagnement consensuels et pour une compréhension commune de ces outils.

Sur base d'un plan de formation élaboré à la suite d'une analyse organisationnelle et institutionnelle et des besoins en matière de renforcement de capacités (développement d'une trajectoire d'appui), des formations/accompagnement/coaching seront organisés à destination des inspecteurs afin de systématiser davantage leur suivi de proximité (C.2.1) ainsi que des DPE/DCE dans leur planification stratégique et (ré)orientation des politiques (C.2.2), avec une attention particulière portée sur l'approche transformatrice du genre et l'inclusion<sup>31</sup>. De plus, en lien avec l'appui institutionnel au niveau national, les acteurs gouvernementaux seront encouragés à la récolte de données fiables, à la mise en réseau des partenaires éducatifs et à l'organisation des revues sectorielles provinciales.

### **Output C.3 : Les structures au niveau central sont renforcées**

Outre un dialogue continu essentiel permettant d'assurer le double ancrage de l'intervention (durabilité RH, digitalisation, qualité de l'enseignement, SSR, politiques scolaires, etc.), les 2 principales activités au niveau central seront un appui au développement du Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation (SIGE) (C.3.1) ainsi qu'une présence continue au sein du dialogue sectoriel (C.3.2). D'autres besoins en matière d'appui institutionnel pourront être identifiés en cours d'exécution, selon les moyens disponibles.

### **Output C.4 : Les actions de l'intervention sont orientées à travers une recherche-action**

Dans le cadre de cette intervention, une recherche-action ainsi que des études et analyses sur divers sujets permettant d'atteindre les 3 objectifs intermédiaires (accès, inclusion & rétention / qualité / gestion & gouvernance) et - in fine - d'orienter, à partir de la vulgarisation des résultats, les actions de l'intervention, les politiques éducatives ainsi que les programmes d'appui à ces politiques (notamment via le dialogue sectoriel) sera mise en place. L'objectif est d'apprendre de manière continue tout au long de l'intervention sur des sujets et actions ciblés, mais aussi de renforcer les capacités des acteurs de recherche locaux à travers une collaboration avec des centres de recherches/universités belges/européennes.

---

<sup>31</sup> Les outils mis en place lors des interventions précédentes d'Enabel seront identifiés, capitalisés et utilisés selon leur pertinence (modules de formation des inspecteurs, des CGÉ, etc.).

---

## Appropriation et durabilité

En vue de faciliter l'appropriation et d'assurer la durabilité des résultats visés, les engagements suivants sont attendus de la partie burundaise :

**Genre & Inclusion :** appuyer les actions de l'intervention pour tous et toutes, sur base de l'approche fondée sur les droits humains, en s'appuyant sur trois dimensions interdépendantes qui sont i) le *droit à l'accès* à l'éducation, ii) la *qualité* de l'éducation et iii) le *respect de la dignité de chacun.e* dans l'environnement d'apprentissage. Ceci en levant les barrières spécifiques aux jeunes adolescentes, aux jeunes vivant avec un handicap, aux jeunes batwa (pour lesquels l'intervention prévoit des actions spécifiques), et aux jeunes déplacés (pour lesquels l'intervention n'a pas - faute de moyens - pu prévoir d'actions spécifiques).

**Gestion des Ressources Humaines & Travail Décent :** limitation du turn-over des enseignant.e.s, affectation des enseignant.e.s selon les spécialisations, mesures d'encouragement des enseignantes (femmes) afin d'aborder plus facilement certaines thématiques, amélioration des conditions de travail des acteurs de l'éducation (dont le salaire attractif et l'accès à la protection sociale).

### Environnement scolaire stimulant et durable :

Améliorer les infrastructures autres que celles prévues par l'intervention, en particulier celles des lycées communaux (salles de classes, laboratoires de sciences et ICT là où l'intervention ne pourra pas appuyer, accès à l'eau et à l'électricité, etc.),

Assurer la gestion et la maintenance des infrastructures prévues par l'intervention (approvisionnement en matériel et électricité et gestion des déchets des produits chimiques des laboratoires).

---

### 2.2.2. Indicateurs

Enabel prend l'engagement de fournir dans les 6 mois à compter du démarrage du programme les valeurs et les sources de vérification des indicateurs manquantes ou à actualiser dans ce tableau. Les recommandations qui seront émises par les études prévues en démarrage de programme permettront de mieux définir les ambitions en matière de travail décent, thématique des déplacés et rapatriés et approche transformatrice de genre, ...), soit par l'inclusion de nouveaux indicateurs, soit par une désagrégation des indicateurs existants.

Résultats Liens ODD	Indicateurs	Valeurs de base (désagrégées si possible)	Valeurs cibles (désagrégées si possible)	Source
OS : Les jeunes – en particulier les filles et les plus vulnérables – ont accès à une éducation de qualité inclusive et équitable, et l'achèvent pour se préparer aux défis socio-économiques de demain				

ODD 4	Taux Brut de Scolarisation post-fondamental (désagrégé par sexe)	National 28,8% (F=31.8% / G=25.7%) (Année Scolaire 2021-2022)		Bureau de la Planification et des Statistiques de l'Education
	Taux d'achèvement du post-fondamental à Cibitoke et Kirundo (désagrégé par sexe)	National 23,4% (F=24,6% / G = 22,1%) (Année Scolaire 2021-2022)		Bureau de la Planification et des Statistiques de l'Education
<b>Outcome Intermédiaire A : Les jeunes – en particulier les filles et les plus vulnérables - ont un accès inclusif et équitable à l'éducation post-fondamentale et l'achèvent dans un environnement sûr et protecteur</b>				
<b>Output A.1: L'inclusion et la rétention des filles et des jeunes plus vulnérables sont promues</b>				
OI A.1  ODD 4, ODD 5	Taux d'achèvement du post-fondamental des écoles ciblées (désagrégé par sexe, profil de l'élève)	Valeur de base à collecter au démarrage	Augmentation %	DCE/DPE/MEN RS Enquête
	Nombre d'adolescentes mères accompagnées par l'intervention dans leur parcours de réintégration	0	100	DCE/DPE/MEN RS Enquête
	Amélioration de la perception de l'importance de la scolarisation des jeunes et filles les plus vulnérables			Enquête ménage / enquête communautaire
<b>Output A.2: Un environnement sûr, protecteur et sensible aux besoins des jeunes filles et des jeunes plus vulnérables est créé</b>				
OI A.2  ODD 3, ODD 4, ODD 5, ODD 6	Pourcentage des écoles ciblées ayant des infrastructures WASH inclusives adaptées aux groupes cibles et respectueuses de l'environnement	% à confirmer lors du démarrage	100%	
	Appréciation de l'évolution de l'environnement scolaire de la part des élèves après l'intervention (sur une échelle de 0 à 10)	À confirmer au démarrage	Entre 8 et 10	Enquête Result stories
	Pourcentage du personnel scolaire des écoles ciblées utilisant des nouvelles connaissances et méthodologies (éducation inclusive et genre) (désagrégé par sexe)	0%	75% (dont 50% sont des femmes)	KAP Survey (avec OI2)
<b>Outcome Intermédiaire B : La qualité de l'éducation post-fondamentale est renforcée dans un environnement davantage stimulant et propice à l'apprentissage</b>				
<b>Output B.1: Les (futur•es) enseignant•es sont renforcé•es dans leurs approches pédagogiques</b>				
OI B.1  ODD 4, ODD 5 ODD 13	Évaluation de l'intégration et du renforcement des matières de base, compétences du 21ème siècle, pratiques pédagogiques, genre et éducation inclusive dans la formation initiale	N/A	80% des cadres des instituts de formation initiale interrogés estiment	Enquête de satisfaction Rapport du projet

			une amélioration (dont 50% sont des femmes)	
	Pourcentage du personnel scolaire des écoles ciblées utilisant des nouvelles connaissances et méthodologies (matières de base, compétences du 21 <sup>e</sup> siècle, pratiques pédagogiques) (désagrégé par sexe)	0%	75% (dont 50% sont des femmes)	KAP Survey (avec OI1.2)
<b>Output B.2: Un environnement davantage inclusif, stimulant et propice à l'apprentissage est créé</b>				
OI B.2 <i>ODD 4</i>	Pourcentage des écoles ciblées ayant accès aux supports didactiques	% à confirmer lors du démarrage	100%	Enquête Rapport du projet
	Pourcentage des laboratoires sciences et TIC construits et équipés par l'intervention utilisés	0%	100%	Enquête Rapport du projet
	OU OPTION : Évaluation de l'amélioration de l'apprentissage dans les écoles ciblées	0%	75% du personnel scolaire estiment une amélioration	Enquête de satisfaction
<b>Outcome Intermédiaire C : Les structures scolaires, déconcentrées et centrales sont davantage informées, impliquées et gérées de façon transparente, inclusive et redevable</b>				
<b>Output C.1: Les structures au niveau scolaire sont renforcées</b>				
OI C.1 <i>ODD 4, ODD 5</i>	Nombre d'écoles ciblées ayant bénéficié d'un renforcement des CGE et CP	0	15	Enquête de satisfaction
	Appropriation du projet pilote de mise en place de réseaux scolaires	N/A	OUI	Étude de suivi Enquête de satisfaction Rapport du projet
<b>Output C.2: Les structures au niveau déconcentré sont renforcées</b>				
OI C.2 <i>ODD 4</i>	Évaluation de satisfaction des inspecteurs du renforcement des capacités au niveau provincial	0%	80% des inspecteurs estiment un renforcement de leurs capacités (dont 50% sont des femmes)	Enquête de satisfaction
	Nombre de personnes des DPE/DCE ayant bénéficié d'activités : i) de renforcement en planification et statistiques ; ii) de l'approche transformatrice de genre (désagrégé par sexe)	0	À déterminer lors du démarrage (dont 50% sont des femmes)	Rapport de projet
<b>Output C.3: Les structures au niveau central sont renforcées</b>				

OI C.3 ODD 4, ODD 5, ODD 16	Pourcentage du personnel du BPSE en charge de la collecte, du traitement et de l'analyse des données renforcé avec l'appui de l'intervention (désagrégé par sexe)	N/A	80% (dont 50% sont des femmes)	Rapport de projet  KAP Survey
	Nombre de réunions organisées des groupes de travail 'accès' et 'qualité' organisées avec l'appui de l'intervention Education post-fondamentale et de l'intervention Gouvernance et participation citoyenne	0	GT Accès: 20 GT Qualité: 20	Rapport de projet
<b>Output C.4: Les actions de l'intervention sont orientées à travers une recherche-action</b>				
OI C.4  ODD 4, ODD 5	Nombre d'actions concrètes prises pour réorienter l'intervention à la suite de la recherche-action	N/A	10	Rapport de la recherche action Rapport de projet

### 2.2.3. Enveloppe budgétaire

Budget en Euro	Total Budget
<b>Intervention Education post fondamentale</b>	<b>8 400 000</b>
A Les jeunes – en particulier les filles et les plus vulnérables - ont un accès inclusif et équitable à l'éducation post-fondamentale et l'achèvent dans un environnement sûr et protecteur (ACCÈS, INCLUSION & RÉTENTION)	1 267 250
A01 L'inclusion et la rétention des filles et des jeunes plus vulnérables sont promues (levée des barrières liées à la DEMANDE)	636 000
A02 Un environnement sûr, protecteur et sensible aux besoins des jeunes filles et des jeunes plus vulnérables est créé (levée des barrières liées à l'OFFRE)	631 250
B La qualité de l'éducation post-fondamentale est renforcée dans un environnement davantage stimulant et propice à l'apprentissage (QUALITÉ & APPRENTISSAGE S)	2 738 750
B01 Les (futur·es) enseignant·es sont renforcé·es dans leurs approches pédagogiques	764 800
B02 Un environnement davantage inclusif, stimulant et propice à l'apprentissage est créé	1 973 950
C Les structures scolaires, déconcentrées et centrales sont davantage informées, impliquées et gérées de façon transparente, inclusive et redevable	794 000
C01 Les structures au niveau scolaire sont renforcées	210 000
C02 Les structures au niveau déconcentré (DPE, DCE, Inspection) sont renforcées	190 000
C03 Les structures au niveau central sont renforcées	194 000
C04 Les actions de l'intervention sont orientées à travers une recherche-action	200 000
Z Moyens généraux	876 696
<b>TOTAL HR</b>	<b>2 723 304</b>
HR expertise	2 054 519
HR support	668 785

### 2.2.4. Acteurs

Secteur / Thème	Autorités nationales	Acteurs nationaux non- gouvernementaux et secteur privé	Acteurs internationaux (bi, multi, ONGI)	Acteurs belges (Team Belgium)
<b>Dialogue Sectoriel et groupes de travail</b>	MENRS (DGCIP, BEI)	OSC locales	UNICEF UNESCO AFD Expertise France Ambassade Pays- Bas Coopération Suisse	
<b>Formation initiale des enseignant·es</b>	MENRS (DGCIP)	ENS IPA	Expertise France	

<b>du post-fondamental</b>				
<b>Éducation à la santé, à la vie familiale et les VBG</b>	MENRS DGCIP PNSR MinSanté (Bureau de la santé scolaire)	ONGs locales	UNFPA Ambassade Pays-Bas UNICEF	Memisa Africalia
<b>Culture</b>	MENRS	Acteurs locaux		Africalia
<b>Qualité de l'apprentissage</b>	MENRS (DGEN DGCIP) CNSTI BECEPFGP BISEM Inspecteurs Écoles ciblées	ENS IPA CINAUB	Expertise France BSF	
<b>Accès et rétention</b>	MENRS (BEI) Ecoles ciblées	ONGs locales	UNICEF UNFPA Ambassade Pays-Bas FAWE	
<b>Education Inclusive</b>	MENRS (BEI) Ecoles ciblées	ENS IPA Faculté de Psychologie	UNICEF	
<b>Planification et statistiques, collecte de données</b>	MENRS Bureau de la Planification et des Statistiques de l'Éducation, DPE Cibitoke DPE Kirundo DCE (des communes ciblées)		UNESCO Dialogue sectoriel	
<b>Gestion et gouvernance des établissements scolaires</b>	MENRS CGE CP			KIYO

## 2.2.5. Groupes cibles

### 2.2.5.1. Groupe(s) cible(s) prioritaire(s)

- **Les détenteurs de droits :**

- Les jeunes, filles et garçons, en âge d'enseignement post-fondamental (14 – 25 ans), qu'ils soient scolarisé•es ou déscolarisé•es,
- Les élèves des écoles ciblées et leurs parents,
- Les adolescentes mères et les jeunes en situation de vulnérabilité,
- Les enseignant•es des écoles ciblées,
- Les communautés,
- Les OSC/ONG locales,

- **Les porteurs d'obligations :**

- Les autorités du secteur de l'éducation aux niveaux central, provincial et communal (y compris les inspecteurs),

- Le personnel pédagogique (enseignant.e.s et cadres),
- Les parents et les communautés,
- Les OSC/ONG locales.

- **Autres :**

- Les instituts de formation initiale.

### **2.2.5.2. Groupes cibles indirects**

- Les acteurs de l'écosystème de l'éducation post-fondamentale, y compris la population
- Les futur•es enseignant•es du post-fondamental (et du fondamental)

### **2.2.6. Zones d'intervention**

Comme indiqué dans la section 1.7 du chapitre stratégie, l'intervention se concentre sur les provinces de Cibitoke et Kirundo, avec un volet appui institutionnel à Bujumbura.

Les communes seront ciblées en concertation avec les autres interventions de ce programme, afin de maximiser les complémentarités. Cependant, une attention sera apportée aux critères de ciblage des écoles post-fondamentales, notamment le type d'écoles (publiques générales et pédagogiques, subventionnées et communales), la distance géographique entre elles ou encore les matières enseignées pour faciliter les échanges entre pairs. Des critères de ciblage seront affinés au démarrage en concertation avec les partenaires.

### **2.2.7. Hypothèses**

**Hypothèses majeures :** Voir chapitre stratégie.

**Hypothèses de travail :**

- En réduisant et en levant les barrières d'accès à l'éducation pour les adolescentes et les jeunes plus vulnérables, davantage de jeunes issus de ces deux groupes cibles iront à l'école et donc il y aura une augmentation des inscriptions et de l'achèvement scolaire pour ces deux groupes.
- En luttant contre la discrimination et les violences faites aux adolescentes (et aux femmes) au sein de leurs familles, dans leurs communautés et au sein du milieu scolaire, les adolescentes (et les femmes) auront accès à des opportunités pour s'épanouir et poursuivre leur éducation ainsi qu'à des opportunités futures au-delà de l'éducation.
- Si les (futur•es) enseignant•es et les établissements scolaires sont renforcé•es et outillé•es dans les matières de base, les sciences et TIC, les compétences du 21ème siècle, le genre, l'inclusion et l'environnement, ainsi que les méthodologies pédagogiques adaptées, alors les jeunes obtiendront de meilleurs résultats de performance scolaire et les compétences nécessaires pour se préparer aux défis socio-économiques de demain.

- Le renforcement des capacités des acteurs responsables de la gestion et de la gouvernance de l'éducation post-fondamentale (structures scolaires, déconcentrées et centrales) contribue à améliorer son accès et sa qualité.
- La disponibilité de données relatives à l'éducation post-fondamentale permet une meilleure gouvernance des politiques et des stratégies de l'éducation post-fondamentale.

### 2.2.8. Risques

Risques* (DEV, OPS, FIN, REP)	Probabilité	Impact	Sévérité*	Mesures
<b>Développement</b>				
Un manque ou résistance d'application des nouveaux contenus et méthodes d'enseignement (notamment sur les thèmes transversaux)	2	3	6	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan, suivi et évaluation après la formation</li> <li>- Fourniture de matériel et d'équipements stimulants permettant un enseignement et apprentissage actifs</li> <li>- Implication de tous les acteurs responsables pour la formation initiale et la formation continue</li> </ul>
Manque d'appropriation et de prise en mains de la part des acteurs de l'éducation post-fondamentale	2	2	4	Stimuler l'engagement et la participation active des acteurs à chaque étape des activités concernées
Les contraintes socio-culturelles des communautés limitent la mise en œuvre des activités liées à la santé, la vie familiale et les VBGs	3	3	9	Approche transformatrice de genre transversale à l'intervention : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Discussions et sensibilisations</li> <li>- Groupes de paroles</li> </ul>
Hésitation, voire refus, des familles et des communautés concernant la réintégration scolaire des adolescentes mères (charge ménagère)	2	3	6	Accompagnement psychosocial des familles ciblées, ainsi qu'un suivi de dynamiques familiales et communautaire et des sensibilisations
<b>Opérationnel</b>				
Délais dans la construction des infrastructures	3	2	6	Planification anticipée, évaluation des risques de manière périodique, appel à des fournisseurs locaux (dans la mesure du possible)
La distance et la différence de sections entre les écoles post-fondamentales	3	3	9	Étude de faisabilité et analyse approfondies du contexte géographique des communes/écoles ciblées.

empêche la mise en réseau et le renforcement intra-scolaire				Adaptation des activités liées aux réseaux.
Difficultés à identifier et mobiliser des partenaires de qualité	2	3	6	Analyses approfondies lors des appels à proposition, renforcement des capacités lors de la mise en oeuvre et/ou proposition de consortium pour renforcer les partenaires
Difficulté de mise en oeuvre des synergies avec les autres interventions du programme et disponibilité insuffisante des ressources mutualisées	2	3	6	Atelier de démarrage organisé en concertation avec toutes les interventions. Sensibilisation du personnel sur les approches collaboratives, gestion flexible et dans un esprit de collaboration. Synergies précisées dans le document technique explicatif, les fiches de missions et dans les budgets.
Un manque d'enseignant•es pour les sciences et les TIC dans les écoles ciblées	3	2	6	Renforcement des capacités à travers la formation continue et les réseaux d'écoles, appui à la gestion des écoles (CGÉ et CP), et concertation avec le MENRS et UNESCO sur la gestion des ressources humaines

\* : Echelle de 1 à 4 : 1 = très faible, 2 = faible, 3 = élevée, 4 = très élevée. Le produit des 2 critères donne la sévérité potentielle du risque.

## **2.3. Intervention 3 : Formation et insertion professionnelle dans une économie plus verte et circulaire**

### **2.3.1 Logique d'intervention et cadre de résultats**

L'intervention vise à contribuer à l'augmentation de l'emploi décent des jeunes (jeunes femmes en particulier), par le soutien au développement des entreprises (MPME), la promotion de l'esprit entrepreneurial, le renforcement des services d'intermédiation, et le développement des compétences techniques et professionnelles. L'accent est mis sur la création d'un plus grand nombre d'entreprises et d'emplois décents d'une part, et une offre de formation professionnelle qualitative et innovante d'autre part, avec un accent particulier sur l'économie verte et circulaire. Les activités chercheront à identifier d'abord puis lever ensuite les barrières liées à l'emploi des femmes dans le secteur formel, en prenant compte les difficultés particulières socio-culturelles qui les empêchent d'y accéder. Les jeunes, hommes et femmes, bénéficieront d'une meilleure transition vers le marché du travail grâce à des services d'emploi améliorés.

L'intervention s'inscrit dans le cadre du Plan National de Développement-PND (2018-2027) dont la vision est de « bâtir un système éducatif performant pour un meilleur avenir du Burundi » et du Plan sectoriel de l'Education-PSE (2022-2030). Elle contribuera à la réalisation du projet de « vision Burundi pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 ».

**Objectif spécifique : Les jeunes, en particulier les jeunes femmes, ont un meilleur accès à des emplois davantage décents et plus verts.**

L'ambition de l'intervention est qu'il y ait davantage d'opportunités d'emploi décent et que les jeunes aient les compétences nécessaires pour améliorer leur chance de générer des revenus, de réduire leur dépendance financière tout en contribuant à leur bien-être, à celui de leur famille et de leur communauté, tout en tenant compte des inégalités de genre qui ont pour conséquence un accès inégalitaire des jeunes, et jeunes femmes en particulier, aux opportunités économiques.

Un ensemble d'initiatives seront initiées pour assurer l'implication de ces jeunes, hommes et femmes, dans les activités de formation et de réalisation de leur projet professionnel, permettant leur autonomisation économique effective.

Les domaines de résultats de l'intervention sont regroupés en 3 Objectifs Intermédiaires (OI). Le premier est centré sur l'accompagnement des jeunes entrepreneur.e.s dans le développement et la croissance de leur activité. Le deuxième concerne la transition des jeunes vers le monde du travail. Le troisième fait référence à l'employabilité et la préparation des jeunes au monde du travail.

Les secteurs clés visés dans cette intervention graviteront autour de l'économie verte et circulaire, à savoir : la transformation agroalimentaire, la construction, les énergies renouvelables, et l'artisanat.

Formation - Emploi		
Les jeunes – en particulier les jeunes femmes – ont un meilleur accès à des emplois davantage décents et plus verts.		
A: Les jeunes entrepreneur.e.s sont accompagnés.e.s dans le développement et la croissance de leur activité	B: La transition des jeunes vers le monde du travail est facilitée	C: L'employabilité et la préparation des jeunes au monde du travail sont renforcées, en particulier au sein de filières vertes adaptées au contexte local
<p>A_01 Les entrepreneur.e.s et MPMEs sont accompagnés dans des parcours à l'incubation et à l'accélération sur-mesure.</p> <p>A_02 L'écosystème entrepreneurial est structuré et renforcé.</p> <p>A_03 L'environnement des affaires est plus favorable à la création d'entreprise.</p>	<p>B_01 La coordination du pilotage des politiques d'emploi et les dynamiques d'interactions entre opérateurs de l'emploi et les acteurs publics, de la société civile, et du secteur privé locaux est renforcée au niveau central et au niveau provincial autour de projets en lien avec la formation professionnelle et l'emploi.</p> <p>B_02 Les dispositifs d'intermédiation en matière d'emploi (prospection-accompagnement-placement) sont créés et renforcés.</p> <p>B_03 Le dispositif de suivi pour l'apprentissage et pour la gestion des connaissances est renforcé au niveau de l'intervention.</p>	<p>C_01 Les centres de formation sont accompagnés pour devenir des modèles d'excellence professionnelle.</p> <p>C_02 Une offre de formation courte et professionnalisante de qualité pour les jeunes, adaptée aux besoins du marché, et priorisant les filières vertes adaptées au contexte local est déployée.</p> <p>C_03 L'accès des jeunes, en particulier des jeunes femmes, à une formation professionnelle de qualité est amélioré.</p> <p>C_04 Le potentiel de la formation et de l'insertion professionnelle est promu.</p>

Plusieurs synergies sont prévues avec d'autres interventions et PAD :

- La gestion conjointe de l'évaluation du travail décent dans les secteurs ciblés avec l'intervention SAD ;
- L'accompagnement entrepreneurial agricole avec l'intervention SAD ;
- La formation de coachs en agribusiness avec l'intervention SAD ;
- La sensibilisation à l'entrepreneuriat (féminin) dans les écoles post-fondamentales avec l'intervention Education ;
- L'accompagnement de projet entrepreneuriaux relatifs à l'implémentation des toilettes ECOSAN dans les écoles post-fondamentales ;
- La planification des stratégies emploi et travail décent (dialogue social) en fonction de la planification territoriale avec l'intervention gouvernance et participation citoyenne et santé.
- Des synergies seront pensées avec le projet Awa qui organisera en 2024 un évènement sur le thème de l'économie verte et circulaire au Burundi.
- Les activités d'apprentissage autour du travail décent seront partagées avec le portefeuille thématique Protection Sociale et Travail Décent ;
- L'appui à la coordination sectorielle des politiques d'emploi (décent) se fera en synergie avec le BIT et la Banque Mondiale.

Les thématiques transversales sont également prises en compte :

La thématique du genre est présente de manière transversale mais aussi par des actions spécifiques au sein de l'intervention. Premièrement, concernant l'OI A et l'entrepreneuriat, outre les sensibilisations ciblées à l'entrepreneuriat féminin, les structures et les modalités d'accompagnement seront pensées spécifiquement pour les femmes en mobilisant, entre autres, des outils tel que la toolbox entrepreneuriat féminin (qui sera disséminée également au sein de l'écosystème entrepreneurial). Une attention particulière sera également donnée à la représentativité des femmes lors des concertations public-privée via l'inclusion de la chambre de commerce transversale des femmes (AFAB). Deuxièmement, l'OI B veillera à ce que le dispositif de collecte et de partage de données et d'opportunités sur le marché d'emploi soient inclusif et désagrégé par sexe. Troisièmement, au sein de l'OI C, un résultat est dédié à la mise en place d'actions spécifiques en matière de genre au sein de la formation

professionnelle afin d'entreprendre une analyse participative sur le genre et l'inclusion sociale, de mettre en place des actions de sensibilisation et de soutenir les femmes dans leur participation à la formation.

Concernant le travail décent, ses piliers sont sous-jacents à l'intervention, qui a comme objectif la création d'emploi décent. Que ce soit au sein des activités d'accompagnement à l'entrepreneuriat ou de la formation professionnelle, une attention accrue sera donnée à la mise en place de conditions de travail décent et la sensibilisation des différents groupes cibles et parties prenantes de cette intervention (par exemple, sur la sécurité au travail, les droits fondamentaux, etc.). Particulièrement au niveau des activités relatives à l'entrepreneuriat, une attention particulière sera donnée à la facilitation de l'accès à la formalisation. Au niveau provincial, les capacités et compétences des acteurs publics et privés provinciaux des secteurs emploi-formation-entrepreneuriat seront renforcées en regard de leurs rôles et mandats en matière de travail décent de même que sur les thématiques genre, et transition écologique. De plus, un comité du dialogue social entre syndicats, représentant des employeurs, et autorités locales sera appuyé. Enfin, afin d'être en mesure d'évaluer la décence des emplois créés, l'outil « Decent Work Assessment » développé par HIVA-KU Leuven sera déployé.

Un point d'attention sera également donné au niveau de l'accès à l'information pour permettre aux personnes rapatriées et déplacées de participer aux activités développées dans le cadre de ce programme. De plus, pour renforcer la mise en place d'une approche cohérente et transversale au sein du portefeuille concernant l'inclusion des personnes rapatriés et déplacés internes, un appui général sera mis en œuvre pour promouvoir leur inclusion dans chaque intervention. Cet appui sera porté par l'intervention 5 (Gouvernance) avec l'appui de l'intervention 3 (Formation-Insertion) et 4 (SAD). Le cadre de suivi et évaluation pourra également fournir un appui complémentaire en cas de nécessité.

### **Outcome Intermédiaire A : Les jeunes entrepreneur.e.s sont accompagné.e.s dans le développement et la croissance de leur activité.**

Cet OI vise l'amélioration de l'environnement entrepreneurial et le développement des MPMEs principalement en milieu rural ainsi qu'à lever les barrières dues aux inégalités de genre au sein de l'écosystème. Afin d'atteindre cet objectif, il sera nécessaire de travailler à différents niveaux : premièrement, en accompagnant la création et la croissance des entreprises dans les zones sélectionnées par l'intervention. Ensuite, en renforçant l'écosystème entrepreneurial, et enfin, en travaillant de pair avec le niveau institutionnel afin de permettre un climat des affaires propice au développement des entreprises.

### **Output A.1 : Les entrepreneur.e.s et MPMEs sont accompagné.e.s dans des parcours à l'incubation et à l'accélération sur-mesure**

Le secteur privé dans les zones de Cibitoke-Bubanza et de Kirundo-Ngozi est caractérisé par la présence majoritaire d'auto et de micro-entreprises avec une valeur ajoutée locale limitée. Pour que celles-ci puissent devenir une source de création d'emploi décent pour les jeunes et les femmes, ce résultat mettra l'accent sur le développement et la structuration de ces initiatives dans des secteurs spécifiques avec une attention particulière pour l'économie verte et circulaire et/ou pour rendre les approches existantes plus vertes et plus circulaires.

Cet output se décline en une double approche. D'une part, il répondra aux besoins des populations plus vulnérables (et éloignées de moyens de subsistance décents) en milieu rural en se concentrant sur la création et la structuration de micro et petites entreprises viables économiquement autour de "niches" créatrices de revenus dans les secteurs spécifiques ciblés

(agroalimentaire, construction, énergie, artisanat, etc.). D'autre part, le projet facilitera de nouvelles opportunités et accélèrera des initiatives innovantes dans le secteur de l'économie verte et circulaire en lien avec la ville de Bujumbura.

### **Output A.2 : L'écosystème entrepreneurial est structuré et renforcé**

« Le Burundi est un écosystème naissant où les acteurs cherchent encore leur place et les moyens d'accompagner les entrepreneurs dans leur parcours de développement »<sup>32</sup>.

Enabel soutiendra cet écosystème émergent via le soutien au collectif d'incubateur « BESO »<sup>33</sup> qui coordonnent l'organisation d'évènements de networking, d'actions de plaidoyer, campagne de communication sur l'entrepreneuriat, etc.

Parallèlement, sont également prévus (i) le renforcement des structures d'accompagnement<sup>34</sup> à l'entrepreneuriat mobilisées dans cadre de l'output A.1 pour assurer une durabilité de l'approche et qu'elles répondent mieux aux besoins des entrepreneur.e.s., (ii) la formation de 20 coachs en agri-business.

### **Output A.3 : L'environnement des affaires est plus favorable à la création d'entreprise**

Cet output vise l'amélioration de l'environnement des affaires à travers :

- Le renforcement du dialogue public privé entre l'ABD et la CFCIB (y inclus le renforcement des acteurs participant à ce dialogue). L'accent sera mis sur l'amélioration de la qualité des services de facilitation de la formalisation des entreprises et de la certification des produits.
- La facilitation de l'accès aux services financiers: L'intervention travaillera particulièrement sur le renforcement de capacités au niveau de la demande et de l'offre et proposera des subventions (adossée ou non à un crédit suivant la stratégie adoptée durant la phase de démarrage) afin de mobiliser des financements supplémentaires tout en faisant le lien avec les projets de financement du gouvernement<sup>35</sup>, les groupements d'épargne et de crédit et les IMF/Banques.
- Le renforcement de l'accès aux marchés via des microprojets d'infrastructure.

---

<sup>32</sup> Cartographie de l'écosystème entrepreneurial du Burundi, Ingenious city.

<sup>33</sup> "Business Innovation and Entrepreneurship Support Organisation" : Collectif d'incubateurs burundais reprenant 7 structures : Maison de l'entrepreneuriat (tête de file), Burundi Business Incubator, Buja Hub, Impact Hub, CAA, Inova Group.

<sup>34</sup> La Maison de l'entrepreneuriat et le Burundi Business Incubator (BBIN) sont les deux structures identifiées l'accompagnement de l'OI A.

<sup>35</sup> PAEEJ, BIJE, BDIF

## **Outcome Intermédiaire B : La transition des jeunes vers le monde du travail est facilitée**

L'intervention appuiera les opérateurs et acteurs de l'insertion professionnelle en construisant des partenariats privés-publics à plusieurs niveaux. C'est la mission des services de l'emploi, qu'ils soient publics ou privés, de veiller à ce qu'il y ait une bonne adéquation offre-demande du marché du travail. Ce rôle fait partie du mandat de l'Office Burundais de l'Emploi et de la Main d'œuvre (OBEM), mais implique toutes les parties prenantes de l'écosystème national, provincial ou local de l'emploi. En partant de cette approche, les activités suivantes visent à renforcer l'écosystème de l'emploi dans les zones ciblées :

Au niveau stratégique et politique : L'intervention<sup>36</sup> soutiendra le Ministère ayant l'emploi dans des attributions (Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi - MFPTTE), les organismes gouvernementaux et les organisations du secteur privé dans l'élaboration de politiques et de stratégies d'emploi pour les zones ciblées, spécifiquement liées à l'amélioration de l'employabilité des jeunes, et des jeunes femmes en particulier.

Au niveau sectoriel et/ou provincial : Les plateformes de concertation pour le développement des compétences professionnelles seront cocrées et renforcées par un programme d'accompagnement dans leur rôle de responsables de la coordination et de la définition des priorités entre les parties prenantes. Les plateformes seront impliquées et soutenues dans l'analyse des besoins du marché, de la demande et de l'offre, l'opérationnalisation des partenariats publics-privés pour l'emploi (PPP) et d'autres événements de partenariat contribuant à l'efficacité du marché du travail<sup>37</sup>. Des outils d'insertion adaptés au contexte du Burundi pourront être développés en appui des jeunes et des femmes.

Au niveau de l'intervention : En l'absence d'une fonction d'orientation professionnelle et de conseil au sein de services d'emploi, l'intervention appuiera la mise en place d'une fonction d'orientation professionnelle et de conseil dans des structures appropriées (par exemple : centre de formation, services provinciaux, prestataires privé) afin de s'assurer que tous les apprenants et stagiaires bénéficient d'un appui efficace lors de la transition vers l'emploi. Cette fonction pourra initialement être financée par la subvention avec les structures identifiées et seront assistés à trouver des revenus pour rendre cette fonction permanente.

### **Output B.1 : La coordination du pilotage des politiques d'emploi et les dynamiques d'interactions entre opérateurs de l'emploi et les acteurs publics, de la société civile, et du secteur privé locaux est renforcée au niveau central et au niveau provincial autour de projets en lien avec la formation professionnelle et l'emploi.**

Cet output vise l'appui à la coordination entre acteurs centraux et décentralisés/déconcentrés au niveau provincial en matière de formation professionnelle et d'emploi (emploi salarié, auto-emploi, entrepreneuriat) afin de promouvoir la prise de décisions et actions coordonnées pour le développement socio-économique des zones ciblées. Ceci à travers le développement d'une approche participative avec les autorités, les acteurs de la société civile, des représentants du secteur privé, et acteurs impliqués dans le développement économique local. Des synergies seront effectuées avec l'intervention 5 « Gouvernance et participation citoyenne » qui prévoit des appuis à l'opérationnalisation des budget programmes et au niveau de la planification stratégique (niveau central et communal).

<sup>36</sup> En coordination et en synergie avec d'autres partenaires actifs dans ce domaine

<sup>37</sup> Par exemple, via des salons de l'emploi

**Output B.2 : Les dispositifs d'intermédiation en matière d'emploi (prospection-accompagnement-placement) sont cocréés et renforcés.**

Cet output vise à (i) appuyer un dispositif adapté de collecte et de partage de données et d'opportunités sur le marché d'emploi (ii) soutenir les opérateurs de l'emploi au niveau provincial et les cellules d'insertion dans les centres de formation ciblés dans le déploiement, le développement, le renforcement et la mise à l'échelle d'une offre de services d'intermédiation visant l'orientation et l'accompagnement des lauréats et les chercheurs d'emploi vers l'emploi salarié, y inclut les activités visant à prospector, identifier et conventionner les postes vacants accessibles au public ciblé. Cette prospection se fera de manière inclusive afin de permettre de cibler un public féminin ou autres groupes plus défavorisés.

**Output B.3 : Le dispositif de suivi pour l'apprentissage et pour la gestion des connaissances est renforcé au niveau de l'intervention.**

Des activités de suivi, d'évaluation et de capitalisation des leçons apprises pour dissémination des meilleures pratiques, d'apprentissage, et de renforcement des capacités sont prévues, pour améliorer la mise en œuvre au niveau provincial, mais aussi pour nourrir le dialogue sectoriel 'formation, emploi et entrepreneuriat' (notamment via la participation à différents groupes thématiques). Les résultats serviront de bases pour optimiser les politiques et actions provinciales et nationales.

Le dispositif reposera sur un outil de suivi de l'ensemble des emplois créés par les différentes activités de l'intervention et par des activités spécifiques pour promouvoir l'emploi décent.

**Outcome Intermédiaire C : L'employabilité et la préparation des jeunes au monde du travail sont renforcées, en particulier au sein de filières vertes adaptées au contexte local.**

En collaboration avec le ministère ayant la formation professionnelle dans ses attributions (Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique – MENRS), l'intervention initiera un ensemble d'activités pour assurer que les jeunes, hommes et femmes, ont accès à une offre de formation de qualité en phase avec les opportunités économiques locales :

- Le renforcement des centres de formation professionnels, publics ou privés dans les filières porteuses en lien avec l'EVC, et la stimulation d'une interaction étroite entre la formation professionnelle et le secteur privé ;
- L'introduction d'une offre de formation courte et modulaire qualifiante, développant les compétences recherchées par le marché. L'offre sera élargie par l'introduction des métiers nouveaux et innovants, accessibles pour les hommes et les femmes, et par la levée des barrières entre les sexes dans les métiers traditionnellement dominés par les hommes ;
- La création d'un environnement d'apprentissage professionnel, vert, sûr et protecteur, répondant aux besoins spécifiques au genre (par exemple SSR, flexibilité des horaires, gestion de l'hygiène menstruelle, garde d'enfants, etc) ;
- La sensibilisation et la promotion de la formation professionnelle via d'une part la consolidation de la compétition des métiers annuelle et d'autre part via les actions de communication pour le changement social et comportemental (témoignages de réussite, communication), avec une attention dédiée à l'égalité de genre (via des rôles modèles féminins, incitations spécifiques pour les jeunes femmes).

### **Output C.1 : Les centres de formation sont accompagnés pour devenir des modèles d'excellence professionnelle.**

Ce résultat vise à améliorer la qualité et l'adéquation au marché du travail de la formation professionnelle via un renforcement organisationnel et de la gouvernance des centres de formation pour devenir des modèles d'excellence professionnelle. Cet appui inclura l'établissement des partenariats durables avec le secteur privé, la création de conditions correctes d'apprentissage, et consolidation de la transformation numérique de la gestion et de l'offre de formation, de même que l'appui financier à la mise en œuvre des plans d'établissement. Les investissements en équipements et mise à niveau des infrastructures, des centres de formation seront orientés vers les opportunités économiques locales ciblées et l'économie verte et circulaire.

### **Output C.2 : Une offre de formation courte et professionnalisante de qualité pour les jeunes, adaptée aux besoins du marché, et priorisant les filières vertes adaptées au contexte local, est déployée.**

Les métiers correspondants seront identifiés sur la base des études de marché approfondies. Dans ces études, les secteurs et/ou chaînes de valeurs<sup>38</sup> identifiés seront liés à des filières et métiers spécifiques et analysés selon leur plus-value sociale, environnementale et économique au cours de la phase de démarrage du portefeuille (voir OI A). L'offre de formation correspondante sera déployée au sein des centres de formations ciblés et/ou en alternance, mais également via l'apprentissage non-formel et le développement professionnel continu des professionnels au sein des métiers et domaines d'activités sélectionnés. Pour ce qui concerne les formations effectuées à partir des centres de formation, les programmes existants seront améliorés sur les compétences vertes et des modules spécifiques seront conçus (incluant la gestion environnementale et le travail décent). Le renforcement des formateurs et le dispositif d'accompagnement des jeunes seront soutenus concomitamment.

### **Output C.3 : L'accès des jeunes, en particulier des jeunes femmes, à une formation professionnelle de qualité est amélioré.**

Les communautés et les centres de formation seront appuyés à entreprendre des actions concrètes pour faciliter l'accès et la participation de jeunes femmes à la formation et les activités professionnelles, que ce soit par une promotion ciblée ou d'autres mesures qui rendent leurs centres plus accueillants pour les (jeunes) femmes: par exemple, des installations adaptées, des enseignantes (modèle), une offre de formation plus large, une véritable politique d'égalité des sexes et de sécurité dans les centres, etc. Pour être efficaces, ces mesures doivent être conçues dans une perspective intégrée, afin qu'elles se renforcent mutuellement.

### **Output C.4 : Le potentiel de la formation et de l'insertion professionnelle est promu.**

La valorisation de la formation professionnelle comme choix de vie professionnelle pour les jeunes sera promu par (i) un soutien et une consolidation de l'organisation du Concours des métiers annuel "Umwuga Award" et la création d'un secrétariat burundais regroupant le secteur privé (CFCIB) et public (MENRS) (ii) des actions de communication pour le

---

<sup>38</sup> 4 secteurs ont été pré-identifiés et sont potentiellement intéressants : l'agriculture/systèmes alimentaires ; construction ; énergies propres et renouvelables ; artisanat.

changement social et comportemental visant les opportunités de formation et d'insertion professionnelle en général et sur le potentiel de l'économie verte et circulaire en particulier.

---

### Appropriation et durabilité

En vue de faciliter l'appropriation et d'assurer l'atteinte et la durabilité des résultats visés, les engagements suivants sont attendus de la partie burundaise :

Le développement de l'entrepreneuriat nécessite un climat des affaires positif, à minima qui ne décourage pas l'investissement privé. En particulier, il est attendu **un engagement réel de l'Etat dans la promotion de l'économie verte et circulaire**. Ceci passe notamment par un cadre réglementaire adapté et des services plus opérationnels (par exemple, concernant la certification des produits).

Au niveau des structures de formation professionnelle publiques (CEM et CFP), **la question de la gestion des Ressources Humaines (RH)** est primordiale et devrait être améliorée :

- o Affectations & nominations selon les critères de compétence et de performance ;
- o Affectation des formateurs selon les besoins réels (lien entre le nombre d'apprenants et le nombre de formateurs par filière enseignée) ;
- o Lorsqu'un partenaire/une intervention investit dans un centre/filière, un dialogue franc sur l'affectation et la performance des RH nécessaires doit avoir lieu. Le turn-over doit par ailleurs être limité, afin de maximiser le bénéfice des renforcements de capacités effectués.

Si l'intervention appuie le système de formation professionnelle en vigueur (tel que dispensé dans les CEM/CFP et selon le Cadre National de Qualification et de Certification), des résultats sont également attendus par d'autres systèmes de formation (apprentissage informel, formations ponctuelles avec et pour les professionnels, ...). Il est dès lors attendu du MENRS **une ouverture à d'autres formes de formations** que celles préconisées dans le CNQC, qui bien que non-certifiantes peuvent être efficaces pour l'emploi. ·

**Au niveau des services de l'emploi**, beaucoup d'éléments, de services et d'outils sont encore très peu développés (et en partie inexistantes en province). Il est recommandé une **approche constructive et pragmatique** avec le MFPTE pour avancer progressivement sur ces questions au-delà des mandats qu'ont des institutions avec peu de ressources, **en fédérant les différents acteurs et projets publics et privés ayant un lien avec l'emploi**.

---

#### 2.3.2. Indicateurs

Enabel prend l'engagement de fournir dans les 6 mois à compter du démarrage du programme les valeurs et les sources de vérification des indicateurs manquantes ou à

actualiser dans ce tableau. Les recommandations qui seront émises par les études prévues en démarrage de programme permettront de mieux définir les ambitions en matière de travail décent, thématique des déplacés et rapatriés et approche transformatrice de genre, ...), soit par l'inclusion de nouveaux indicateurs, soit par une désagrégation des indicateurs existants.

Résultats Liens ODD	Indicateurs	Valeurs de base	Valeurs cibles	Source
<b>OS 3 : Les jeunes, en particulier les jeunes femmes, ont un meilleur accès à des emplois davantage décents et plus verts.</b>				
ODD 8	Nombre d'emplois décents directs soutenus et/ou créés et/ou renforcés et/ou sécurisés désagrégés par sexe (KDI)	0	3.930 (50%H- 50%F)	Données récoltées par l'Intervention
ODD 8	Niveau de décence des emplois créés ou renforcés par ENABEL (emplois critiques, emploi à améliorer et emploi décent) tels que renseignés par l'outil "Travail Décent" (désagrégé par sexe)	A déterminer la 1ere année du Programme	Evolution positive sur au min 2 axes/8	Etude "Decent Work check" menée par l'Intervention
<b>OI A Les jeunes entrepreneur.e.s sont accompagn.e.s dans le développement et la croissance de leur activité.</b>				
ODD8	# entrepreneur.es/MPME ayant augmenté le nombre d'employés ou/et renforcé les compétences de leurs équipes (désagrégé par sexe)	0	215 (50%H-50%F)	Données récoltées par l'Intervention
ODD8	# entrepreneur.es/MPMEs ayant augmenté leur chiffre d'affaires (désagrégé par sexe)	0	215 (50%H- 50%F)	Données récoltées par l'Intervention
ODD8	# entrepreneur.es incubés, structurés ou accélérés à travers une offre de service de qualité (désagrégé par sexe)	0	690 <sup>39</sup> (50%H- 50%F)	Données récoltées par l'Intervention
ODD8	# entrepreneur.es/MPME ayant obtenu un financement (désagrégé par sexe)	0	245 (50%H- 50%F)	Données récoltées par l'Intervention
<b>Output A.1 Les entrepreneur.e.s et MPMEs sont accompagn.e.s dans des parcours à l'incubation et à l'accélération sur-mesure</b>				
ODD8	# de personnes informées sur les parcours entrepreneuriaux	0	50.000	Données récoltées par l'intervention
ODD8	# de femmes entrepreneures ayant reçu un accompagnement spécifique à l'entrepreneuriat féminin	0	200	Données récoltées par l'intervention
ODD8	# d'initiatives innovantes créées dans l'économie verte et circulaire (désagrégé par secteur)	0	120	Données récoltées par l'intervention
<b>Output A.2 L'écosystème entrepreneurial est structuré et renforcé</b>				
ODD8	# d'entrepreneurs ayant connaissance des services des incubateurs avant et après l'intervention (désagrégé par sexe)	Baseline study	+ 30%	Données récoltées par l'intervention
ODD8	# de business coachs formés aux techniques d'accompagnement à l'entrepreneuriats (désagrégé par sexe et par structure)	0	50	Données récoltées par l'intervention
<b>Output A.3 L'environnement des affaires est plus favorable à la création d'entreprise</b>				
ODD8	# de groupe technique de travail public-privé facilité par le projet	0	12	Données récoltées par l'intervention
ODD8	# de jeunes ayant reçu un financement (désagrégé par sexe)	0	80	Données récoltées par l'intervention

<sup>39</sup> 170 MPEs structurées et incubées dans les secteurs de l'énergie, construction, artisanat ; 500 dans le secteur agricole et 20 incubations/accélération innovantes à Bujumbura.

ODD8	# de micro-projets d'infrastructure réalisés dans les marchés	0	4	Données récoltées par l'intervention
<b>OI B : La transition des jeunes vers le monde du travail est facilitée</b>				
ODD8	Existence d'une stratégie nationale de promotion de l'emploi des jeunes, qu'il s'agisse d'une stratégie à part entière ou d'une composante d'une stratégie nationale de promotion de l'emploi, et application de cette stratégie (ODD 8.b.1)	La Politique Nationale de l'Emploi date de 2014 et sa mise en œuvre n'a pas été évaluée	L'évaluation et l'actualisation de la PNE sont coordonnées avec les autorités burundaises, le BIT et les PTF	Rapportage par l'intervention
ODD4, 8	# Nombre de jeunes accompagnés vers l'emploi désagrégés par sexe, et activités	Pas de données	A déterminer (50%H-50%F)	Données récoltées par l'Intervention
<b>Output B.1 : La coordination du pilotage des politiques d'emploi et les dynamiques d'interactions entre opérateurs de l'emploi et acteurs au niveau central et décentralisé (publics, société civile, secteur privé) autour de projets en lien avec la formation, l'emploi et l'entrepreneuriat est renforcée</b>				
ODD4,8	Structure de gouvernance et de coordination en matière de formation-emploi, pilotée par l'autorité provinciale/territoriale en place	0	2	Données récoltées par l'Intervention
ODD4,8	Plateformes de concertation pour le développement des compétences professionnelles en place	0	2	Données récoltées par l'Intervention
ODD 8	Dispositifs de collecte et de partage de données sur le marché d'emploi opérationnels	0	2	Données récoltées par l'Intervention
ODD4,8	#de personnes sensibilisées (opérateurs et acteurs centraux, décentralisés et déconcentrés) sur l'intermédiation, le travail décent le genre, et la transition écologique	Pas de données	100	Données récoltées par l'Intervention
<b>Output B.2 : Le dispositif d'intermédiation en matière d'emploi (prospection-accompagnement-placement) est renforcé</b>				
ODD8	# de personnes formées (opérateurs d'emploi et les cellules d'insertion en compétences de prospection, d'accompagnement et de placement)	Pas de données	30	Données récoltées par l'Intervention
ODD8	Quantité et qualité de l'information sur l'offre et demande d'emploi	Pas de données	A déterminer	Données récoltées par l'Intervention
ODD8	# jeunes ayant bénéficié des prestations de services d'intermédiation, désagrégé par sexe	Pas de données	A déterminer	Données récoltées par l'Intervention
<b>Output B.3 : Le dispositif de suivi pour l'apprentissage et la gestion des connaissances est renforcé</b>				
ODD8	# de personnes sensibilisées aux normes de santé et de sécurité au travail, aux droits au travail, à la liberté d'association et d'autres éléments centraux de l'agenda du travail décent	Pas de données	A déterminer	Données récoltées par l'Intervention
ODD4,8	# de produits d'action-recherche et de capitalisation disponibles	0	3	Données récoltées par l'Intervention
<b>OI C : L'employabilité et la préparation des jeunes au monde du travail sont renforcées, en particulier au sein de filières vertes adaptées au contexte local.</b>				

ODD4	Nombre des programmes de formation professionnelle répondants aux exigences du marché de l'emploi ciblé	0	10	Données récoltées par l'Intervention
ODD4	# personnes formées (désagrégé par sexe)	Pas de données	4.600 (50%H- 50%F)	Données récoltées par l'Intervention
ODD4	# de personnes insérées, 6 à 24 mois après les formations (désagrégé par sexe et secteur)	Pas de données	2.200 (50%H- 50%F)	Données récoltées par l'Intervention
<b>Output C.1 : Les centres de formation sont accompagnés pour devenir des modèles d'excellence professionnelle</b>				
ODD4,8	# et taux de réalisation des plans de d'établissement des centres afin de les faire évoluer vers un centre d'excellence et vert	A déterminer la 1ere année du Programme	10 (80%)	Données récoltées par l'Intervention
ODD4,8	# de PPP autour des projets de coopération spécifiques pour le développement des compétences professionnelles/formation professionnelle	A déterminer la 1ere année du Programme	40	Données récoltées par l'Intervention
<b>Output C.2 : Une offre de formation courte et professionnalisante de qualité pour les jeunes, adapté aux besoins du marché, et priorisant les filières vertes adaptés au contexte local est déployée</b>				
ODD4,8	# de référentiels de formation réalisés pour les nouveaux métiers	0	4	Données récoltées par l'Intervention
ODD4,8	# de programmes de formation existants actualisés avec une composante sur les compétences vertes, le genre et le travail décent	0	6	Données récoltées par l'Intervention
ODD4,8	# de jeunes accueillis (dans les centres centre, via la formation en alternance, et via l'apprentissage non-formel)	A déterminer la 1ere année du Programme	4.400	Données récoltées par l'Intervention
ODD4,8	# d'artisans et professionnels renforcés	0	200	Données récoltées par l'Intervention
<b>Output C.3 : L'accès des jeunes, en particulier les jeunes femmes, à une formation professionnelle de qualité et un emploi décent est amélioré</b>				
ODD5	# femmes et de jeunes filles formées	A déterminer la 1ere année du Programme	2.200	Données récoltées par l'Intervention
ODD5	# femmes et de jeunes filles accompagnées à l'insertion	A déterminer la 1ere année du Programme	1.100	
ODD5	# de femmes et de jeunes filles insérées dans un emploi, 6 mois après les formations techniques et/ou entrepreneuriales	A déterminer la 1ere année du Programme	550	Tracer Study
ODD 5	# de femmes ayant accès au financement ou bénéficiant du mécanisme de leasing	A déterminer la 1ere année du Programme	40	Données récoltées par l'Intervention
<b>Output C.4 : Le potentiel de la formation et de l'insertion professionnelles est promu</b>				
ODD4,8	# d'éditions de concours des métiers organisé	1	4	Données récoltées par l'Intervention
ODD4,8	# d'actions de communication cocrées et réalisées	0	8	Données récoltées par l'Intervention

L'intervention formation-insertion est marquée Marqueur Genre 1 selon les normes établies par l'OCDE.

### 2.3.3. Enveloppe budgétaire

Budget en Euro	Total Budget
<b>Intervention Formation &amp; Insertion Professionnelle</b>	<b>16 000 000</b>
A Les jeunes entrepreneur.e.s sont accompagné.e.s dans le développement et la croissance de leur activité	3 500 000
A01 Les entrepreneur.e.s et MPMEs sont accompagné.e.s dans des parcours à l'incubation et à l'accélération sur-mesure	1 302 000
A02 L'écosystème entrepreneurial est structuré et renforcé	1 088 000
A03 L'environnement des affaires est plus favorable à la création d'entreprise	1 110 000
B La transition des jeunes vers le monde du travail est facilitée	732 500
B01 La coordination du pilotage des politiques d'emploi et les dynamiques d'interactions entre opérateurs de l'emploi et les acteurs publics, de la société civile, et du secteur privé locaux est renforcée au niveau central et au niveau provincial autour de projets en lien avec la formation professionnelle et l'emploi	225 000
B02 Les dispositifs d'intermédiation en matière d'emploi (prospection-accompagnement-placement) sont cocréés et renforcés	300 000
B03 Le dispositif de suivi pour l'apprentissage et pour la gestion des connaissances est renforcé au niveau de l'intervention	207 500
C L'employabilité et la préparation des jeunes au monde du travail sont renforcées, en particulier au sein de filières vertes adaptées au contexte local	5 367 500
C01 Les centres de formation sont accompagnés pour devenir des modèles d'excellence professionnelle	1 944 500
C02 Une offre de formation courte et professionnalisante de qualité pour les jeunes, adaptée aux besoins du marché, et priorisant les filières vertes adaptées au contexte local, est déployée	2 305 000
C03 L'accès des jeunes, en particulier des jeunes femmes, à une formation professionnelle de qualité est amélioré	310 000
C04 Le potentiel de la formation et de l'insertion professionnelle est promu	808 000
Z Moyens généraux	1 456 221
<b>TOTAL HR</b>	<b>4 943 779</b>
HR expertise	3 606 209
HR support	1 337 571

### 2.3.4. Acteurs

Secteur / Thème	Autorités nationales	Acteurs nationaux non- gouvernement- aux et secteur privé	Acteurs inter- nationaux (bi, multi, ONGI)	Acteurs belges (Team Belgium)
<b>Entrepreneuriat</b>	Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme, ABD, PAEEJ	Burundi Business Incubator, Maison de l'entrepreneur, Buja Hub, CFCIB, AEB, AFAB, RIM, BIJE, BIDF	SPARK PNUD, Trade Mark East Africa	
<b>Insertion professionnelle</b>	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi, Office Burundais de l'Emploi et de la Main d'Oeuvre (OBEM)	SwissContact	Banque Mondiale – PACEJ	Forem Actiris VDAB
<b>Formation professionnelle</b>	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique	Centres d'Enseignement des métiers (CEM) et Centres de	Union Européenne – Umwuga Urakiza	WorldSkills Belgium Infor-Jeunes Bruxelles

	Centres d'Enseignement des Métiers (CEM) et Centres de Formation Professionnelle (CFP)	formation professionnelle (CFP) privés		
<b>Economie verte et circulaire</b>	Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, CNTA, BBN	GLICE	VITO	
<b>Travail décent</b>	Administrations provinciales et communales, Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi	COSYBU, AEB, REJA	OIT/BIT	
<b>Genre</b>	Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre	AFAB	PNUD	SOLSOC HIVA

### 2.3.5. Groupes cibles

Le projet améliorera la situation des détenteurs de droits et des porteurs d'obligations comme indiqué ci-dessous.

#### Les détenteurs de droits

- Les jeunes (15-35 ans), filles et garçons, en recherche d'une formation professionnelle, d'une activité entrepreneuriale ou d'un emploi décent (qu'ils soient non-scolarisé.e.s, déscolarisé.e.s, ou diplômé.e.s).
- Les micro, petites, et moyennes entreprises (MPMEs).

#### Les porteurs d'obligations :

- Les administrations provinciales et communales.
- Les autorités et les services publics centraux, décentralisés et déconcentrés de la formation professionnelle et de l'emploi.
- Les structures publiques d'accompagnement à l'entrepreneuriat.
- Les structures publiques d'intermédiation et d'accompagnement à l'emploi.
- Les opérateurs et centres de formation publics offrant des formations courtes, professionnalisantes dans les filières ciblées sur base des besoins du marché de l'emploi.

#### Les autres acteurs impliqués :

- Les structures privées d'accompagnement à l'entrepreneuriat.
- Les structures privées d'intermédiation et d'accompagnement à l'emploi.

- Les opérateurs et centres de formation privés offrant des formations courtes, professionnalisantes dans les filières ciblées sur base des besoins du marché de l'emploi.
- Les intermédiaires financiers (Banques et IMF).

### 2.3.6. Zones d'intervention

La zone de première priorité concerne les zones/communes où l'intervention de soutien à l'Agriculture se concentre en provinces de Cibitoke et de Kirundo en vue de maximiser les complémentarités entre ces deux interventions<sup>40</sup>.

Considérant la recherche de création d'emplois décents en lien avec l'économie locale dans d'autres secteurs (notamment dans l'économie verte et circulaire), l'intervention doit prendre en compte les opportunités et dynamiques d'emploi dans une zone plus large<sup>41</sup>. Cette zone prend en compte les liens économiques à accentuer entre le milieu rural et urbain, suivant une logique de bassin d'emploi cohérent :

- L'axe reprenant les actuelles provinces de Cibitoke, Bubanza et Bujumbura Mairie ;
- L'axe reprenant les actuelles provinces de Kirundo et Ngozi.

Dans ces provinces, si l'analyse des opportunités de croissance et d'emploi le confirment, seront pris en compte les investissements déjà réalisés sur le programme antérieur en vue de les faire fructifier.

### 2.3.7. Hypothèses

**Hypothèses majeures** : Voir chapitre stratégie

#### Hypothèses de travail

- Le soutien à l'auto-emploi, à l'entrepreneuriat (in)formel, et à la création de MPMEs, accompagné par les structures et services publics et privés d'accompagnement à l'entrepreneuriat, génère des emplois décents, en particulier pour les femmes, et permet une formalisation progressive de l'économie.
- Si les acteurs publics, privés et de la société civile du continuum entrepreneuriat-emploi-formation interagissent et se coordonnent à travers de plateformes de concertation, la formation professionnelle répondra aux besoins du secteur privé, ce qui augmentera les chances des jeunes de trouver un emploi.
- Les parcours d'accompagnement à l'entrepreneuriat, d'accompagnement à l'emploi et de formation professionnelle adoptent des stratégies inclusives en termes de genre et de vulnérabilité, qui facilitent l'insertion professionnelle des femmes et des personnes déplacées internes et rapatriées sur le marché du travail.
- La disponibilité de données sur les opportunités économiques, sur le marché de l'emploi, sur l'offre et la demande, et sur le taux d'insertion permet une meilleure gouvernance des politiques et des stratégies d'emploi.
- En connectant davantage l'offre de travailleurs disponibles et qualifiés et la demande des entreprises en ressources humaines via des dispositifs d'intermédiations et d'insertion professionnelle, l'accès au marché du travail sera renforcé.

<sup>40</sup> Zone en couleur orange de la carte en annexe.

<sup>41</sup> Zone en double hachuré sur la carte en annexe

- Les formations professionnelles, au centre, en apprentissage dual ou via l'apprentissage non-formel améliorées, dispensées en collaboration avec les professionnels du métier correspondent plus à la réalité du marché du travail et mènent à une meilleure adéquation entre l'offre et la demande.
- La qualification, la requalification et le perfectionnement des compétences des jeunes et de femmes dans les secteurs ciblés leur permettent d'accéder plus facilement à des emplois décents.

### **Explicatif**

L'avenir de l'économie burundaise dépend de la capacité du pays à se diversifier de l'agriculture<sup>42</sup> vers des secteurs à plus forte productivité. Un grand nombre de travailleurs sont sous-employés (particulièrement, les femmes et les jeunes) ce qui se traduit par une faible productivité et de faibles revenus. L'emploi informel domine dans tous les secteurs<sup>43</sup> faute d'opportunités d'emploi dans le secteur privé formel. Les emplois traditionnels du secteur privé, dont la plupart assurent une simple subsistance plutôt qu'un salaire régulier, restent vulnérables aux chocs économiques et climatiques.

L'emploi formel est concentré dans le secteur public où les institutions emploient plus de 75% des travailleurs formels du pays<sup>44</sup>. Dès lors, la création d'emplois dans le secteur privé est essentielle à l'intégration économique de la population active croissante. L'auto-emploi et la création d'entreprise sont essentiels pour favoriser le développement économique et accroître les opportunités dans un contexte où le secteur privé est sous-développé. Les obstacles au développement d'une dynamique entrepreneuriale sont nombreux et incluent entre autres : l'absence d'une culture entrepreneuriale<sup>45</sup>, un système éducatif peu stimulant à l'entrepreneuriat, le manque de capacité des structures d'accompagnement, l'accès à l'information sur les ressources non financières et programmes d'appui existant, et l'accès au financement<sup>40</sup>.

Le climat des affaires reste peu propice au développement du secteur privé, qui reste divisé entre plusieurs Entreprises d'Etat d'une part, et de petites et micro-entreprises de subsistance peu productives d'autre part. Le succès du secteur privé burundais dépend de la dynamique positive de l'entrepreneuriat, de l'amélioration de la productivité des MPME, de l'élargissement de l'accès aux marchés et de l'intégration des entrepreneurs locaux dans les chaînes de valeur locales et régionales. Le succès du climat des affaires dépend également de la mise en œuvre de politiques actives et pratiques pour promouvoir la création et pérennité des PME ainsi que d'un dialogue de promotion de l'entrepreneuriat (et de son écosystème) entre le gouvernement, les instituts de formations, les prestataires de services et les institutions financières au Burundi.

### **2.3.8. Risques**

Risques* (DEV, OPS, FIN, REP)	Probabilité	Impact	Sévérité*	Mesures
<b>Développement</b>				
Un manque de collaboration entre les acteurs publics et privés pour le développement économique local en lien avec la formation, l'insertion, l'entrepreneuriat et le travail décent et pour la mise en œuvre de plateformes public-privées	2	3	6	Sensibilisation des partenaires sur la nécessité de collaborer et de développer des synergies d'action, pilote au niveau des zones ciblées pour développer des bonnes pratiques

<sup>42</sup> L'Agriculture réunit 80 % des travailleurs, la plupart dans l'économie informelle, dans des conditions précaires (parfois sans rémunération). Ce secteur reprend une majorité de femmes (qui sont, dès lors, moins présente dans les secteurs non-agricole).

<sup>43</sup> Plus de 90.7 % du nombre total d'emplois

<sup>44</sup> Effectivement, le nombre d'entreprise privée formelle est de 3,3%

<sup>45</sup> Valorisation des ambitions entrepreneuriales, esprit d'entreprise, prise de risques

Les contraintes socio-culturelles limitent l'accès des femmes au programme de formation et d'entrepreneuriat	3	3	9	Approche transformatrice de genre transversale dans les activités, synergie opérationnelle avec l'intervention 3 : discussions transformatrices de genre, formation au niveau des acteurs institutionnels et opérationnels
Le climat des affaires reste peu propice au développement du secteur privé à cause de décisions macro-économiques ou réglementaires limitant le développement économique (politique monétaire, limitation échanges transfrontaliers, réglementations techniques ou environnementales)	3	3	9	Suivi de la mise en œuvre de politiques actives et pratiques pour promouvoir la création et pérennité des MPME, dialogue de promotion de l'entrepreneuriat (et de son écosystème) entre le gouvernement, les instituts de formations, les prestataires de services et les institutions financières.
<b>Opérationnel</b>				
Le climat politique et social se détériore et freine la mise en œuvre des activités et l'activité des MPMEs dans la période pré-électorale, électorale et post-électorale.	3	3	9	Suivi de l'évolution de la situation, adaptation des activités, accompagnement rapproché des MPMEs sur leur développement et respect strict des consignes de sécurité Enabel
Difficultés à identifier et mobiliser des partenaires de qualité pour accompagner les MPMEs à travers une offre de service sur mesure.	2	4	8	Travail de prospection de potentiels partenaires et prestataires
Difficulté à identifier et mobiliser des partenaires de qualité pour les services d'intermédiation	3	2	6	Travail de prospection de potentiels partenaires et prestataires Approche de cocréation et de recherche action
Difficulté à identifier et mobiliser des PME à fort potentiel pour l'accélération et l'accès au financement	2	3	6	Adopter des stratégies proactives de mobilisation des entreprises, partenariats avec des IF et autres structures ayant un large réseau d'entreprises, organiser des réunions d'information en présentiel
Difficulté de mobiliser les partenaires techniques et financier et collaboration avec les autorités et services publics et privés peu dynamique.	2	3	6	Effort renforcé de coordination et de collaboration via les groupes sectoriels, identification d'un agenda commun, promotion des approches de co-création, et opportunités de renforcement des capacités des institutions concernées.

\* : Échelle de 1 à 4 : 1=très faible, 2 = faible, 3 = élevée, 4= très élevée. Le produit des 2 critères donne la sévérité potentielle du risque

## 2.4. Intervention 4 : Systèmes alimentaires durables

### 2.4.1 Logique d'intervention et cadre de résultats

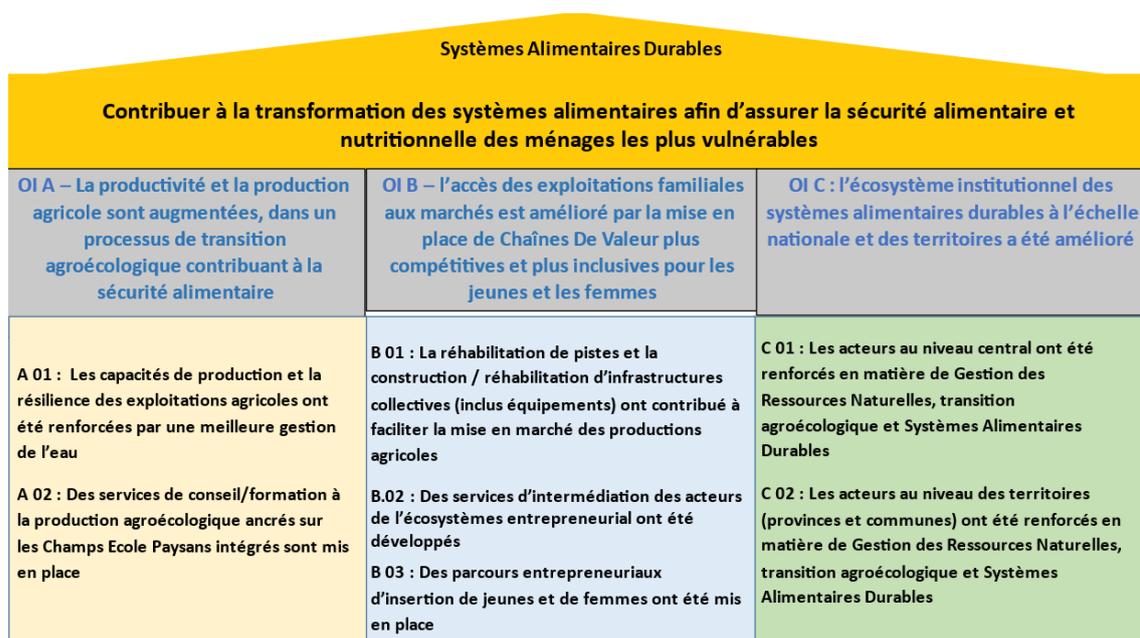
L'objectif spécifique de l'intervention 4 est :

**OS 4 : Les ménages, surtout les plus vulnérables, améliorent leur sécurité alimentaire et nutritionnelle en contribuant à une transformation des systèmes agro-alimentaires dans un plus grand respect de l'environnement.**

Trois **outcomes intermédiaires** sont définis, l'un plus spécifique à la sécurité alimentaire en lien avec le volume et les modes de production, l'un relatif à l'entreprenariat en lien avec l'économie des filières, et le dernier sur les renforcements des capacités des parties prenantes institutionnelles et civiles. Les aspects touchant à la promotion de modes de consommation plus durables sont considérés (axe 3 de la stratégie) de manière transversale.

Les filières clefs supports à l'intervention sont d'abord celles qui peuvent générer une valeur alimentaire significative (en quantité et en diversité) pour les ménages agricoles : riz, banane, maraîchage, soja, patate douce, manioc, igname, maïs, petit élevage.

Les chaînes de valeur clefs supports à l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes sont : le riz, la banane, le maraîchage, les semences, la matière organique, les biopesticides, l'alimentation animale, la transformation agro-alimentaire, les services aux producteur·rices et transformateur·rices.



La mise en œuvre de l'intervention générera des niveaux importants de collaboration fonctionnelle avec les autres interventions du portefeuille et notamment :

- Partage d'expertise agri/alimentation/environnement/économie rurale avec i) Intervention gouvernance sur la planification territoriale et inclusive et ii) Intervention TVET sur référentiels et compétences des centres de formation et dialogue public/privé
- Gestion conjointe de l'évaluation de la décence des emplois avec Intervention TVET
- Gestion conjointe de la mise en place de parcours entrepreneuriaux d'insertion de jeunes et de femmes avec Intervention TVET

- Gestion conjointe de la mise en place d'actions de sensibilisation et d'accompagnement à l'alimentation durable et la malnutrition au profit du personnel et des usager·ères de centres de santé et d'éducation (et suivi d'ambassadeur·rices-usager·ères) avec Intervention TVET et Intervention Santé/Education
- Gestion conjointe de la mise en place d'actions de renforcement des capacités des secteurs avec intervention Gouvernance (au niveau central et territorial pour la digitalisation/récolte de données, la gestion RH, la planification/S-E et la coordination de l'aide)

Le cadre de résultats générera également des collaborations fonctionnelles avec d'autres interventions soutenues par la Belgique et/ou mise en œuvre par Enabel et notamment :

- Gestion conjointe de l'aménagement des bassins versants dans l'Imbo avec PACECOR (contribution du PACECOR estimée à 800 000 EUR)
- Gestion conjointe de la mise en place de parcours entrepreneuriaux d'insertion de jeunes et de femmes avec futur VETTOOLBOX3
- Gestion conjointe des priorités en matière d'investissements institutionnels avec le PAREX (contribution PAREX estimée à 250 000 EUR)
- ONG Bel : Intégration dans réseau agroécologique et possibilités MP prestations terrains
- Gestion conjointe de la stratégie d'exit Mosso avec PNUD-SAD inclusif

Les thématiques transversales seront prises en compte à différents niveaux :

Les aspects liés au travail décent seront inclus au sein de clauses sociales. Ces clauses sociales seront intégrées dans les marchés de travaux en vue de mobiliser la main d'œuvre (tout-travaux) locale avec des revenus décent (cible de 8 000 à 10 000 BIF/jour) et porter une attention particulière aux aspects genre. Cette approche générera un retour direct pour les populations d'au moins 30 % des montants des travaux. De plus, des activités d'encadrement de la main d'œuvre locale seront organisées en vue de susciter un esprit entrepreneurial. La notion d'épargne sera au centre de cet encadrement afin de permettre à la main d'œuvre de pouvoir s'organiser autour d'une activité productrice à la fin de chaque chantier. Complémentairement, des chaînes de valeurs plus compétitives et inclusives cibleront de générer des revenus de 350.000 BIF/mois (100 EUR) pour les parties prenantes des initiatives entrepreneuriales. Une évaluation approfondie de la décence des emplois sera menée en collaboration avec l'intervention TVET et permettra d'ajuster le cadre d'intervention à ces éléments.

L'approche transformatrice de genre sera abordée notamment à travers l'ingénierie sociale liée aux infrastructures hydroagricoles, aux CEPI, aux associations d'usagers d'eau et aux infrastructures de transformation/stockage/commerce. Il s'agira de s'assurer d'une participation équitable à l'information, en mobilisant les moyens nécessaires pour atteindre les femmes et les jeunes et diffuser le plus largement possible les communications, aux formations, notamment en s'appuyant sur un dispositif de garde d'enfants, ou encore à l'accès aux intrants, aux activités, aux ressources générées par les ventes. Les services de business coaching et d'appui à l'entrepreneuriat veilleront également à favoriser l'accès à une parité d'hommes et de femmes et des jeunes. Les activités de sensibilisation à l'alimentation durable et d'appui institutionnel à la gouvernance territoriale veilleront à favoriser une approche équitable de la place des hommes et des femmes dans la socio-économie du développement territorial. L'intervention intervient au niveau des ménages et des communautés pour initier et faciliter les dialogues et discussions sur les thématiques de genre (Accès à l'éducation et aux ressources, violences, etc.) et la place centrale des femmes dans la résilience face au changement climatique.

L'inclusion des personnes rapatriées et déplacées internes sera un point d'attention lors d'activités d'appui à des coopératives existantes/appuyées et d'activités liées aux marchés et les chaînes de valeurs compétitives. Dans la mesure du possible, en synergie avec l'intervention gouvernance, une régularisation des droits fonciers sera accompagnée pour les personnes rapatriées et PDI.

### **Outcome intermédiaire A : La productivité et la production agricole sont augmentées dans les provinces de Cibitoke et Kirundo, dans un processus de transition agroécologique contribuant à la sécurité alimentaire**

Les changements attendus sont une augmentation de la productivité et de la production agricole, une réduction des émissions de dioxyde de carbone et l'adoption de pratiques agroécologiques en vue de réduire l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité aux chocs externes, notamment liés au changement climatique.

Aujourd'hui, les rendements des terres sont en deçà des moyennes observées en Afrique. En plus des conséquences des années de conflits, la faible productivité des cultures s'explique par la dégradation des sols, résultant de l'érosion et de la surutilisation des terres et des perturbations climatiques (prolongement et intensification de la saison sèche, précipitations imprévisibles et extrêmes). L'acidité des sols limite une bonne fertilité et une activité riche et saine autour des racines des plantes. Les exploitations agricoles sont exposées à ces aléas en raison du manque de techniques adéquates de conservation de sols et de l'eau et de la faible application d'itinéraires techniques agricoles adéquats. La gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) pour l'irrigation des cultures est encore faiblement développée. En lien avec les politiques et stratégies agricoles du gouvernement, cet outcome vise une amélioration de la gestion des eaux pluviales et le développement de l'irrigation des zones humides à travers la construction d'aménagements hydroagricoles spécifiques à chaque zone d'intervention (Imbo et Bugesera). L'objectif final est d'augmenter le volume alimentaire de 3 kg/jour/ménage au sein des zones d'intervention (13.000 tonnes d'équivalent céréales par an). Ceci garantira un bénéfice additionnel, de 1.500 euros à 2.000 euros en moyenne par ha, pour les ménages touchés par ces nouveaux aménagements.

Le renforcement des associations d'usagers de l'eau garantira la durabilité de ces aménagements. En effet, les redevances, la distribution équitable de l'eau et l'entretien de ces aménagements sont des facteurs cruciaux à leur fonctionnalité. Ces appuis seront effectués autour des anciens et nouveaux aménagements ainsi qu'autour d'aménagements effectués par d'autres bailleurs tel que la BAD, la BM et le FIDA.

De plus, la protection des bassins versants et la protection des lits de rivières en amont assurera la pérennité des aménagements en aval. Les actions se concentreront autour des "hotspots érosion" au niveau des sous-bassins versants à travers des reboisements et la mise en place de courbe de niveau. Une approche participative sera favorisée afin d'assurer une bonne gestion et la durabilité de ces actions.

Ce résultat vise également à augmenter l'adoption de pratiques agroécologiques en vue d'améliorer la résilience et la durabilité de la production. Ceci sera fait au travers de l'approche Champs Ecole Paysans Intégrés (CEPI) promue par le PAIOSA avec succès. Cette approche permet d'intégrer, en plus des questions de productivité, d'autres aspects tel que la nutrition, la santé, la transformation et la résilience climatique à travers la diffusion de pratiques agroécologiques et une approche systémique autour de la production familiale. Au total, ce résultat vise à ce que 10.000 exploitations s'engagent dans des processus de transition agroécologique à travers différentes pratiques durables diffusées au sein de CEPI.

Ces différentes actions permettront de réduire de plus de 30.000 t CO<sub>2</sub>/an d'émissions.

Deux outputs sont identifiés pour contribuer à la réalisation de l'outcome intermédiaire A.

**Output A.1 : Les capacités de production et la résilience des exploitations agricoles ont été renforcées par une meilleure gestion de l'eau (capacités hydroagricoles et Associations d'Usagers de l'Eau)**

L'ambition sera de rendre fonctionnels 1.300 ha de nouveaux périmètres hydroagricoles (AHA) fonctionnels, au bénéfice de 9.000 exploitations dans le Bugesera (0,06 ha en moyenne) et 1.600 exploitations dans l'Imbo (0,5 ha en moyenne)

L'accès à l'eau est l'un des premiers facteurs limitants de la productivité agricole pour les exploitations familiales au Burundi. Dans les 2 zones d'intervention, 3.500 ha de périmètres hydroagricoles existent déjà dans le cadre des interventions du PAIOSA permettant d'augmenter les rendements et d'assurer une production tout au long de l'année.

Des études préalables ont déjà été réalisées et seront utilisées pour permettre d'initier rapidement les travaux d'aménagements. Dans l'Imbo, les activités PRADAIGL-BAD ont permis d'identifier 2.500 ha potentiellement aménageables. Pour le Bugesera, l'identification de 1.000 ha de marais potentiellement aménageable sera menée dans le cadre du nouveau programme.

Afin d'assurer l'efficacité et la durabilité des aménagements, deux éléments préalables au démarrage des travaux devront être considérés : (i) l'endossement par le Gouvernement Burundais des textes d'application du nouveau cadre légal de gestion de l'eau hydroagricole et (ii) un engagement fort de la part du Gouvernement Burundais pour assurer la disponibilité du foncier (dédommagement des terres prises par les constructions futures) et les accords socio-économiques entre usager-ères-autorités-proprétaires (entretiens des prises et canaux principaux, redevances, etc.).

Des concertations pour la mise en place d'une Gestion Intégrée des ressources en Eau (GIRE) semblent également nécessaires à la suite des expériences précédentes du PAIOSA. En effet, des étangs piscicoles installés sans concertations préalables entravent aux entretiens réguliers des canaux car ils nécessitent un apport d'eau constant. L'aspect de consommation humaine de l'eau et des légumes traités excessivement avec des pesticides devra aussi être pris en compte pour limiter l'impact négatif sur la santé humaine. Des actions de sensibilisation, en synergie avec l'intervention 1 Santé, seront développées.

**Output A.2 : Des services de conseil/formation à la production agroécologique ancrés sur les CEPI sont mis en place**

L'amélioration des systèmes de production des exploitations familiales ciblées sera majoritairement menée au travers de l'approche « Champs Ecole Paysans Intégré (CEPI). Cette approche est basée sur une trentaine de personnes développant un processus de recherche action durant 2 années sur un site collectif (4 ha) cumulant les parcelles des uns et des autres (consolidation foncière). Au total, 500 CEPI seront installés à raison de 100 CEPI actifs par an.

L'approche « système de production intégrée » permet de travailler sur les différentes filières qui peuvent générer une valeur alimentaire significative mais également d'intégrer les questions de gestion de la conservation et de la fertilité des sols, les pertes post-récolte ainsi que des retombées socio-économiques des activités. De plus, les aspects liés à l'amélioration de la nutrition et de la santé à travers l'introduction de bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles, de transformation et de résilience climatique seront également abordés.

Transversalement les travaux des CEPI seront ancrés sur les 10 éléments de l'agroécologie et une collaboration sera développée avec les parties prenantes du réseau agroécologique (voir C.1.2) afin d'intégrer et capitaliser au mieux les connaissances et méthodes agroécologiques aux travaux des CEPI. Des liens avec la FAO et d'autres partenaires actifs dans cette approche sur les démarches d'harmonisation/capitalisation des approches CEPI seront établis.

Etant donné les singularités des zones d'intervention, des approches différenciées y seront développées. De plus, afin d'avoir un impact géographique plus important, seulement la moitié des CEPI seront installés dans les zones aménagées. Les BPEAE seront soutenus afin de toucher un maximum de ménages non impliqués dans les CEPI en vue d'initier une transition vers des SAD.

Une attention particulière sera portée aux questions de genre et de vulnérabilité. Nous veillerons à ce qu'au moins 50 % des représentant-es des ménages participants aux CEPI soient des femmes. Une attention sera également portée à l'intégration de personnes déplacées dans les dynamiques CEPI. Toutes ces activités viseront à former autour de 13.250 exploitations familiales aux pratiques agroécologiques et aux systèmes alimentaires durables.

Etant un défi majeur pour la population burundaise en générale et pour les personnes rapatriées et déplacées internes en particulier, l'accès à la terre et les conflits fonciers seront abordés dans la mesure du possible. Ainsi, un appui à la résolution de ces conflits pour les personnes rapatriées et déplacées internes, ainsi que les membres des communautés hôtes, sera fourni via la collaboration avec une organisation spécialisée (par exemple, ZOA).

### **Outcome intermédiaire B : l'accès des exploitations familiales aux marchés est amélioré par la mise en place de Chaînes De Valeur plus compétitives et plus inclusives pour les jeunes et les femmes**

Les changements attendus ici sont une amélioration de l'accès aux marchés et la mise en place de chaînes de valeurs plus compétitives et plus inclusives en vue d'augmenter le volume économique lié aux filières, en tenant compte des barrières à l'égalité de genre qui génèrent une répartition inégale du travail et des ressources au sein des exploitations familiales.

L'accessibilité des sites de production pose encore aujourd'hui un problème majeur pour les exploitations familiales en termes d'écoulement des produits agricoles, en particulier pour les produits périssables. Il existe des déficits en termes d'un usage efficace de stockage, et de transformation ainsi qu'un manque de vision entrepreneuriale de la part des OP, ce qui empêche la compétitivité au sein des filières. Pour remédier à cette situation, une série d'actions sera entreprise, notamment la réhabilitation de pistes, la construction d'infrastructures et l'acquisition d'équipements pour la collectivité.

Du fait du contexte économique national, l'entreprenariat burundais peine à se développer et est majoritairement centrée sur des micro-entreprises informelles et de l'auto-emploi en milieu rural. Cependant, vu l'incapacité de la production agricole à absorber de nouveaux emplois, il existe une réelle opportunité dans les domaines de l'économie verte autour de l'agriculture, que ce soit en de transformation, de commercialisation et de fourniture de services (compost, biopesticides, ...). Pour relever ces défis, une collaboration étroite avec l'intervention 3 (TVET) permettra de mettre en place un système de business coaching autour des OP et de développer des parcours entrepreneuriaux d'insertion aux jeunes et aux femmes. Un point d'attention particulier sera également porté à la décence des emplois via l'outil Decent Work Assessment à travers l'intervention 3 (TVET). Les analyses via cet outil intégreront une composante mettant le focus sur les personnes rapatriées et personnes

déplacées en vue d'avoir une meilleure compréhension sur les défis et leviers facilitant l'accès de ces populations à un emploi décent dans les métiers autour de l'agriculture.

Les objectifs de ce résultat sont d'augmenter le volume économique créé dans les filières et d'améliorer l'inclusion socio-économique de 3.000 personnes avec un revenu décent (100 euros/mois).

Trois outputs contribueront à l'atteinte de cet objectif :

**Output B.1: La réhabilitation de pistes et la construction/réhabilitation d'infrastructures collectives (inclus équipements) ont contribué à faciliter la mise en marché des productions agricoles**

Afin d'améliorer l'accès au marché pour les producteurs, l'objectif est de rendre accessible des sites de production. Au total, 13 sites de production seront rendus accessibles à travers la réhabilitation de pistes et la construction d'ouvrages de franchissement. Lorsque les conditions le permettent, la technologie des ponts en pierre sera utilisée (dimension innovante pour le pays et valorisation d'expériences positives en Tanzanie). La construction des pistes se fera au travers de marchés publics (avec inclusion de clauses sociales), en concertation avec les autorités communales concernées.

La construction/réhabilitation d'infrastructures collectives (bâtiments de stockage, aires de séchage, bâtiments pour transformation) et l'acquisition d'équipements en matière de transformation, de stockage et de commercialisation permettront le développement d'activités collectives et renforceront les organisations de producteurs. Les travaux et l'achat des équipements seront réalisés au travers de marchés publics, avec remise reprise aux organisations concernées. Une importance particulière sera donnée au Bugesera étant donné les investissements passés de PAIOSA dans l'Imbo. Des complémentarités seront identifiées avec d'autres partenaires tel que le FIDA et la BM.

**Output B.2: Des services d'intermédiation des acteurs de l'écosystème entrepreneurial ont été développés**

Le contexte burundais, du fait de l'écosystème entrepreneurial naissant, est aujourd'hui marqué par une faible vision de développement économique des entreprises et un faible niveau de compétences nationales spécialisées en coaching d'entreprises.

L'objectif est d'assurer un revenu décent (revenu estimé à 100 euros/mois) pour 1.000 personnes liées à des OP. Dans cette optique, 50 OP seront accompagnées dans la professionnalisation du développement de leurs affaires, et ceci au profit de l'inclusion socio-économique de leurs membres. Cet accompagnement sera mené par des services mobiles de business coaching au travers de prestataires et aura pour but d'améliorer la vision et la définition d'objectifs économiques des OP. Compte tenu des ambitions d'inclusion et de revenus, les actions seront ciblées sur des OP disposant d'une réelle volonté de développement économique en termes de structuration, de transformation et de fourniture de services.

Ce résultat, en collaboration avec l'intervention 3 (TVET), vise également à mettre à niveau 20 coachs en entrepreneuriat rural afin de renforcer les compétences nationales entrepreneuriales. Pendant les deux premières années du programme, ces 20 coachs d'entreprise bénéficieront d'un renforcement de leurs compétences, ce qui permettra ensuite de mettre en valeur leur expertise tout au long des trois années suivantes.

Afin d'illustrer la création de valeur grâce à l'élaboration de produits issus des systèmes alimentaires durables (identité commerciale, certification), des initiatives pilotes seront

appuyées en parallèle. Une attention particulière sera portée à la décence des emplois liés aux systèmes alimentaires en vue d'améliorer les actions de promotion du travail décent.

De plus, pour renforcer la mise en place d'une approche cohérente et transversale au sein du portefeuille concernant l'inclusion des personnes rapatriés et déplacés internes, un appui général sera mis en œuvre pour promouvoir leur inclusion dans chaque intervention. Cet appui sera porté par l'intervention 5 (Gouvernance) avec l'appui de l'intervention 3 (TVET) et 4 (SAD). Le cadre de suivi et évaluation pourra également fournir un appui complémentaire en cas de nécessité.

### **Output B.3 : Des parcours entrepreneuriaux d'insertion de jeunes et de femmes ont été mis en place**

Conjointement avec l'intervention 3 (TVET), un accompagnement spécifique sera apporté à 2.000 personnes liées à 500 initiatives entrepreneuriales (4 personnes en moyenne) dans le secteur agroalimentaire. Les initiatives ciblées iront de l'auto-entrepreneuriat à la micro-entreprises employant quelques personnes, à des unités de transformation industrielle de petite ou grande taille, actives à l'échelle d'une région ou du pays. Le seuil indicatif d'entrée des initiatives sera un chiffre d'affaires ciblé de 5.000 euros (chiffre d'affaires permettant de générer le revenu cible de 100 euros/mois).

Sur base des critères ci-dessus, des initiatives entrepreneuriales développant ou souhaitant développer une approche économique construite liée aux marchés des systèmes alimentaires seront sourcées et pré-identifiées. À la suite de cette sélection, l'intervention 3 (TVET) fournira un accompagnement générique visant à l'amélioration de la maturité économique et technique des initiatives. Une deuxième sélection conjointe identifiera les 85 initiatives les plus prometteuses dans le but de leur fournir des services approfondis d'accélération. L'intervention SAD aura la charge du soutien technique et financier, tandis que l'intervention TVET se concentrera sur l'accélération entrepreneuriale. Cette dernière sera adaptée aux besoins de chaque entreprise, identifiés à travers un diagnostic incluant des aspects tels que la logistique, la gestion, la compétitivité, le marketing, le leadership, le modèle commercial, les ventes, la marque, les finances et les ressources humaines.

Un module spécifique sera déployé sur la certification et le respect des normes en collaboration avec de plus grandes entreprises présentes dans l'écosystème burundais et pouvant apporter leur expertise pour le secteur de la transformation agroalimentaire. Ces modules seront pris en charge par l'intervention TVET.

L'accès des entreprises au financement sera accompagné au travers d'une démarche conjointe entre les interventions 3 et 4. L'intervention 3 apportera des appuis aux institutions financières dans l'adaptation des produits financiers aux besoins spécifiques des acteurs (taux, durée, type de garanties) et accompagnera l'intermédiation avec les porteurs de projet. L'intervention 4 contribuera d'un point de vue technique à l'identification des porteurs de projets et à leur accompagnement technique. Elle apportera également des contributions financières en termes d'aides à l'investissement, fonds de roulement et/ou aides au démarrage aux 85 initiatives les plus prometteuses. Une discrimination positive sera mise en place en faveur des jeunes, des femmes et des personnes déplacées en voie de réinsertion.

### **Outcome intermédiaire C : L'écosystème institutionnel des systèmes alimentaires durables à l'échelle nationale et des territoires a été amélioré**

Les changements attendus sont les suivants : les acteurs institutionnels accompagnent la transition agroécologique et la mise en place de SAD via une meilleure coordination au niveau national et au niveau des territoires. Les institutions seront conscientes des enjeux et auront la capacité de proposer des solutions concertées, en cohérence avec leurs mandats.

Aujourd'hui, les objectifs du gouvernement visent des accroissements de volume de production, avec peu de considération pour les aspects de qualité ou d'impact sur les ressources naturelles. Les capacités du MINEAGRIE à assurer ses fonctions de pilotage, planification, coordination, régulation et suivi-évaluation en matière de transition agroécologique restent encore à renforcer, tant au niveau central que des territoires. De plus, malgré la présence d'organisations (essentiellement des ONGs) œuvrant pour la promotion de SAD, il n'existe pas de coordination et d'harmonisation de la transition agroécologique au niveau national et les compétences restent encore relativement faibles.

Au niveau national, le rôle du MINEAGRIE est de catalyser une dynamique en faveur de la transition agroécologique, de la gestion des ressources naturelles et des systèmes alimentaires durables. Cette démarche sera renforcée par une meilleure organisation, structuration et coordination des autres acteurs dans le domaine SAD (OSC, ONG).

Au niveau territorial, les entités décentralisées du MINEAGRIE (BPEAE), les provinces et communes auront un rôle important à jouer. Cependant, ces institutions ne disposent pas de moyens suffisants et des capacités techniques pour assurer leurs mandats, notamment en termes d'accompagnement des exploitations dans les processus de transition vers des Systèmes Alimentaires plus Durables.

Ce résultat vise à renforcer les capacités des institutions publiques et privées en matière de SAD et d'agroécologie (en regard de leurs mandats et rôles) pour accompagner un changement institutionnel vers des modes de production plus durables et résilients. L'intégration des SAD dans les différentes initiatives nationales et territoriales seront soutenues à travers des formations et facilitations. La mise en place d'espaces de dialogue et de concertation entre ces différentes institutions sera un enjeu important pour créer une dynamique de changement autour de projets concrets.

Deux outputs ont été identifiés en vue de contribuer à la réalisation de cet objectif.

### **Output C.1 : Les acteurs au niveau central ont été renforcés en matière de Gestion des Ressources Naturelles, transition agroécologique et Systèmes Alimentaires Durables**

A travers ce résultat, le MINEAGRIE manifestera son engagement en intégrant pleinement les Systèmes Alimentaires Durables (SAD) dans l'ensemble de ses plans, stratégies et actions. Cette démarche devra refléter la reconnaissance de l'importance cruciale de l'agroécologie pour des pratiques agricoles plus durables et respectueuses de l'environnement.

Deuxièmement, une avancée majeure résidera dans la mise en place d'un réseau agroécologique fonctionnel. Ce réseau agira à la fois comme un pôle de compétences et un moteur de plaidoyer renforcé en faveur de l'agroécologie. L'échange de connaissances et d'expertises au sein de ce réseau contribuera à l'élaboration de solutions plus éclairées et concertées pour les défis agricoles et environnementaux.

En outre, l'ambition se traduira concrètement par la réalisation de six campagnes de sensibilisation à l'alimentation durable et saine menées à l'échelle nationale. Ces campagnes auront pour objectif de sensibiliser un vaste public aux enjeux de l'alimentation durable, en mettant en avant les bénéfices tant pour la santé que pour l'environnement. L'ambition est d'atteindre un nombre significatif de personnes, avec une cible ambitieuse de 500.000 individus sensibilisés.

L'intégration des SAD dans les plans et actions du ministère, la création d'un réseau agroécologique dynamique et le déploiement de campagnes de sensibilisation nationales

illustrent une approche globale visant à promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et à encourager des choix alimentaires durables et saines pour un avenir meilleur.

**Output C.2 : Les acteurs au niveau des territoires (provinces et communes) ont été renforcés en matière de Gestion des Ressources Naturelles, transition agroécologique et SAD**

Nous visons au travers de cet output des changements en termes de compréhension des enjeux et de renforcement des capacités des acteurs institutionnels (représentants de l'état, élus et société civile) à élaborer et mettre en œuvre des stratégies en matière de transition agroécologique, de gestion des ressources naturelles et d'adaptation au changement climatique.

En synergie avec les activités de renforcement des capacités et des outils/dispositifs participatifs dans l'élaboration des Plans Communaux de Développement Communautaires (PCDC) soutenus par l'intervention 5, ce résultat permettra l'intégration des SAD au sein des actions de 2 BPEAE et de 15 PCDC.

Afin de renforcer les différents acteurs (BPEAE, communes et provinces), les responsables seront sensibilisés et formés à l'intégration des SAD et à la gestion des ressources naturelles dans la planification. Ces renforcements seront soutenus par l'intervention et viseront à encourager et appuyer des dynamiques territoriales autour des SAD. Ceci permettra de créer une vision partagée en vue de développer des stratégies tenant compte des spécificités territoriales. L'intégration de ces acteur·rices au sein des activités liées au CEPI permettra également d'améliorer leurs connaissances dans ces domaines.

En concertation et complémentarité avec les interventions 1 (Santé) et 2 (Education), des actions de sensibilisation / formation seront menées au niveau des centres de santé et des écoles pour promouvoir des modes d'alimentation plus durable et plus saine. L'intervention assurera la formation et l'encadrement d'une centaine d'ambassadeurs et ambassadrices pour la diffusion de bonnes pratiques alimentaires durables.

---

## Appropriation et durabilité

Afin d'assurer l'efficacité, la durabilité et la rentabilisation des aménagements hydroagricoles, trois éléments préalables au démarrage des travaux devront être considérés :

L'endossement par le gouvernement burundais des textes d'application du nouveau cadre légal de gestion de l'eau hydroagricole.

Un engagement fort de la part du gouvernement burundais pour assurer la disponibilité du foncier (dédommagement des terres prises par les constructions futures).

Un engagement fort de la part du gouvernement burundais pour assurer l'entretien et la maintenance des aménagements hydro-agricoles, avec maîtrise d'eau totale, et gestion économique et rationnelle en eau d'irrigation (accords socio-économiques entre usagers-ères-autorités-propriétaires).

---

### 2.4.2. Indicateurs

Enabel prend l'engagement de fournir dans les 6 mois à compter du démarrage du programme les valeurs et les sources de vérification des indicateurs manquantes ou à actualiser dans ce tableau. Les recommandations qui seront émises par les études prévues en démarrage de programme permettront de mieux définir les ambitions en matière de travail décent, thématique des déplacés et rapatriés et approche transformatrice de genre, etc.), soit par l'inclusion de nouveaux indicateurs, soit par une désagrégation des indicateurs existants. Le système de suivi évaluation s'aligne autant que possible sur les indicateurs proposés dans les groupes de travail internationaux visant à mesurer les progrès en matière de transition agroécologique.

Résultats Liens ODD	Indicateurs	Valeurs de base	Valeurs cibles	Source
<b>OS 4 : Les ménages, surtout les plus vulnérables, améliorent leur sécurité alimentaire et nutritionnelle en contribuant à une transformation des systèmes agro-alimentaires dans un plus grand respect de l'environnement</b>				
ODD 5	Indicateur WEIA : Degré de participation des hommes et des femmes dans le secteur agricole en vue d'évaluer les processus de changement de comportements liés au genre. Cet indicateur est construit autour de cinq thèmes : (1) input des femmes dans les décisions pour la production agricole (2) accès et pouvoir de décisions sur les ressources productives (3) contrôle de l'utilisation des ressources du	A définir	A définir	Dispositif de suivi de l'intervention

	ménage (4) leadership dans la communauté (5) allocation du temps			
ODD 13	Nombre d'hectares cultivés de manière durable (adaptation des pratiques)	A définir avec enquêtes de base / outil TAPE	6000 Ha (15000 exploitants avec moyenne de 0,4 ha)	Dispositif de suivi de l'intervention
ODD 1	Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires sur base d'indicateur composite intégrant les 4 piliers : disponibilité, accès, utilisation, stabilité	A définir	+ 20 %	Evaluation mi-parcours et finale Acute Food Insecurity Intervention (2*par an)
ODD 1	Revenus nets moyens des bénéficiaires appuyés (désagrégés par genre et par tranches d'âge)		800 Euros en moyenne par ménage par an 3000 Euros par ha de rizière	Dispositif de suivi de l'intervention
<b>Outcome intermédiaire A : La productivité et de la production agricole sont augmentées dans les provinces de Cibitoke et Kirundo, dans un processus de transition agroécologique contribuant à la sécurité alimentaire</b>				
	Augmentation du volume alimentaire disponible	0	Augmentation de 13.000 tonnes par an / pour 12 000 ménages 3 KG /jour / ménage	Dispositif de suivi de l'intervention
	Nombre d'exploitations familiales ayant entamé un processus de transition agroécologique au travers de la dynamique des Champs Ecole Paysans	0	13.250 exploitations concernées	Dispositif de suivi de l'intervention
	Diminution des émissions de CO2	A définir	Réduction de 30.000 Tonnes / an	Dispositif de suivi de l'intervention
	Amélioration de l'accès des jeunes et des femmes aux ressources productives, désagrégé par genre et par tranche d'âge	A définir	A définir	Enquêtes de base, Mi-parcours et évaluation finale
<b>Output A.1 : les capacités de production et la résilience des exploitations agricoles ont été renforcées par une meilleure gestion de l'eau (capacités hydroagricoles)</b>				
	Nombre d'hectares aménagés	IMBO : 3.300 hectares	IMBO : 800 ha supplémentaires Bugesera : 500 hectares aménagés	Dispositif de suivi de l'intervention
	Nombre d'associations d'Usagers de l'Eau fonctionnelles	35 associations existantes, en cours de consolidation	50 associations d'usagers fonctionnelles pour une surface en gestion fonctionnelle de 7.000 hectares	Dispositif de suivi de l'intervention

	Surface protégée par des mesures anti érosives	21 GGF fonctionnels à IMBO avec 980 ha à la plantation	IMBO : équivalent à 10 fois les surfaces aménagées en collaboration avec le programme PACECOR.  BUGESERA : équivalent à 10 fois les surfaces aménagées (5.000 ha)	Dispositif de suivi de l'intervention
<b>Output A.2 : Des services de conseil/formation à la production agroécologique ancrés sur les CEPI sont mis en place</b>				
<b>ODD 13</b>	Nombre d'exploitations familiales touchées par les actions de sensibilisation et engagé dans une dynamique de changement de comportement (vers la transition agroécologique et la gestion des ressources naturelles ; désagrégé par thématiques de sensibilisation)		13 250 exploitations	Dispositif de suivi de l'intervention
	Nombre de Champs Ecope Paysans Intégrés mis en place	29	500	Dispositif de suivi de l'intervention
	Degré de satisfaction des producteurs par rapport à la qualité du conseil agricole (Décomposé par organisation agricole et services techniques)	A définir	80 %	Dispositif de suivi de l'intervention
<b>Outcome intermédiaire B : l'accès des exploitations familiales aux marchés est amélioré par la mise en place de CDV plus compétitives et plus inclusives pour les jeunes et les femmes</b>				
ODD1	Augmentation du chiffre d'affaires global des entrepreneur-es agricoles et MPME dans la zone d'intervention, venant des ventes de leurs produits, désagrégé par filière, genre et par type d'entrepreneur	0	3 Millions d'euros de CA sur l'ensemble des filières	Rapport indicateurs Données issues du cadre de suivi précédent
ODD1	Nombre d'emplois décents créés (désagrégé par genre et par statuts migratoires)	0	3 000 (dont 10% de rapatriés/déplacés, 50% de femmes)	Rapport indicateurs
ODD 12	Augmentation du volume de produits issus de la production durable commercialisés au travers des clusters	A définir	A définir	Rapport indicateurs
<b>Output B.1 : La réhabilitation de pistes et la construction / réhabilitation d'infrastructures collectives (inclus équipements) ont contribué à faciliter la mise en marché des productions agricoles</b>				
ODD 13 ODD 11	Nombre de sites de production dont l'accès a été amélioré	0	13 sites 9,9 KM de pistes 10 ouvrages de	Dispositif de suivi de l'intervention

			franchissem ent	
ODD 13	Nombre de clusters renforcés	0	04 clusters / CVA renforcées par la mise en place d'infrastructu res collectives	Rapport indicateurs
<b>Output B.2 : Des services d'intermédiation des acteurs de l'écosystème entrepreneurial ont été développés</b>				
ODD 13 ODD 11	Nombre de producteur·rices/ entrepreneur·rices agricoles actifs au niveau des OP et interprofessions, utilisant les services d'appui mis en place ou renforcés (désagrégé par genre et par statuts migratoires)		50 Organisations paysannes renforcées. 1.000 personnes dans une démarche inclusive CVA avec des revenus de minimum 100 € / mois (dont 10% de rapatriés/ déplacés, 50% de femmes)	Dispositif de suivi de l'intervention
	Nombre de business coach formés		20	
	Initiatives de valorisation des produits avec identité commerciale / certification	0	10	Dispositif de suivi de l'intervention
<b>Output B.3 : Des parcours entrepreneuriaux d'insertion de jeunes et de femmes ont été mis en place</b>				
<b>ODD 13</b>	Nombre de personnes ayant été accompagnées pour des revenus décentés (désagrégé par genre, par tranche d'âge, par type d'activités et par statuts migratoires)	0	2.000 (dont 10% de rapatriés/dépl acés, 50% de femmes)	SIG Rapport indicateurs
<b>ODD1 3</b>	Evaluation de la décence des emplois créés sur une échelle de 1 à 5 (selon les 4 piliers du travail décent ; Collaboration HIVA)	A définir	A définir	Rapport HIVA
<b>Outcome intermédiaire C : l'écosystème institutionnel des systèmes alimentaires durables à l'échelle nationale et des territoires a été amélioré</b>				
ODD 13 ODD 11	Intégration des mesures d'accompagnement à la transition agroécologique / adaptation au changement climatique dans les stratégies au niveau national	0	A définir avec les acteurs	Rapports évaluation Rapport GSADR PCDC
<b>ODD 13</b>	Nombre d'initiatives de soutien au CC et accroissement de la résilience soutenues au niveau des territoires	0	12	Dispositif de suivi de l'intervention
<b>ODD5</b>	% d'acteurs & parties prenantes de l'écosystème entrepreneurial féminin sensibilisés qui démontrent un réel engagement pour une égalité genre de droits et chances		90 %	Rapports évaluation Rapport GSADR

<b>Output C.1 : Les acteurs au niveau central ont été renforcés en matière de GRN, transition agroécologique et SAD</b>				
ODD 13 ODD 11	Intégration des mesures d'accompagnement à la transition agroécologique / adaptation au changement climatique dans les stratégies au niveau national	0	A définir avec les acteurs	Rapports évaluation Rapport GSADR
ODD 13 ODD 11	Fonctionnalité du réseau sur l'agroécologie (indicateur composite avec questionnaire au niveau des membres du réseau et des représentants d'agriculteurs)	0	A définir avec les acteurs	Rapports évaluation
ODD 13	Nombre de campagnes de sensibilisation menées / nombre de personnes touchées	0	6 campagnes de sensibilisation 500 000 personnes touchées	Rapport indicateurs  Rapport indicateurs
<b>Output C.2 : Les acteurs au niveau des territoires (provinces et communes) ont été renforcés en matière de GRN, transition agroécologique et SAD</b>				
ODD 13	Nombre de membres des services techniques décentralisés / déconcentrés formés – suivi de l'ensemble du cycle de formation (désagrégé par thème et par sexe)		80 personnes	Dispositif de suivi de l'intervention
ODD 13	Intégration des thématiques de transition agroécologique dans les Plans de développement Communaux		15 Plans de Développement appuyés	Rapport d'évaluation externe
ODD 13	Nombre de sites (centres de santé / école) accompagnées dans la sensibilisation SAD Nombre d'ambassadeurs nutrition		13 100	Dispositif de suivi de l'intervention

### 2.4.3. Enveloppe budgétaire

Budget en Euro	Total Budget
<b>Intervention Système alimentaire durable</b>	<b>21 600 000</b>
A La productivité et de la production agricole sont augmentées dans les provinces de Cibitoke et Kirundo, dans un processus de transition agroécologique contribuant à la sécurité alimentaire	8 792 000
A01 Les capacités de production et la résilience des exploitations agricoles ont été renforcées par une meilleure gestion de l'eau (capacités hydroagricoles et Associations d'Usagers de l'Eau)	7 060 000
A02 Des services de conseil/formation à la production agroécologique ancrés sur les CEPI sont mis en place	1 732 000
B L'accès des exploitations familiales aux marchés est amélioré par la mise en place de Chaînes De Valeur plus compétitives et plus inclusives pour les jeunes et les femmes	3 068 000
B01 La réhabilitation de pistes et la construction/réhabilitation d'infrastructures collectives (inclus équipements) ont contribué à faciliter la mise en marché des productions agricoles	1 495 500
B02 Des services d'intermédiation des acteurs de l'écosystème entrepreneurial ont été développés	507 500
B03 Des parcours entrepreneuriaux d'insertion de jeunes et de femmes ont été mis en place	1 065 000
C L'écosystème institutionnel des systèmes alimentaires durables à l'échelle nationale et des territoires a été amélioré	1 740 000
C01 Les acteurs au niveau central ont été renforcés en matière de Gestion des Ressources Naturelles, transition agroécologique et Systèmes Alimentaires Durables	1 415 000
C02 Les acteurs au niveau des territoires (provinces et communes) ont été renforcés en matière de Gestion des Ressources Naturelles, transition agroécologique et SAD	325 000
Z Moyens généraux	2 205 858
TOTAL HR	5 794 142
HR expertise	3 954 983
HR support	1 839 160

### 2.4.4. Acteurs

Secteur / Thème	Autorités nationales	Acteurs nationaux non-gouvernementaux et secteur privé	Acteurs internationaux (bi, multi, ONGI)	Acteurs belges (Team Belgium)
<b>Aménagements hydroagricoles + Protection BV</b>	MINEAGRIE et différents DG BPEAE OBPE IGEBU ISABU Communes Provinces	FABI Université de Ngozi BANCOBU	UE Pays-Bas FIDA BM / PRAIGL BAD / PEDIR PACECOR	
<b>Production agricole + SAD + Agroécologie</b>	MINEAGRIE  BPEAE ONCCS OBPE BPEAE IGEBU ISABU Communes Provinces	ONG OSC		
<b>Entrepreneuriat</b>	Communes Provinces	BIJE BIDF RIM		BIO
<b>Travail Décemment / Genre / Mobilité</b>		OSC	ZOA	KUL-HIVA VITO ILVO
<b>Recherche, Formation et Innovation</b>	MINEAGRIE  ISABU Communes et collines	ONG et OSC locales FABI CNTA	IRRI IITA CGIAR	UCL ULiège ILVO

## 2.4.5. Groupes cibles

### 2.4.5.1. Groupe(s) cible(s) prioritaire(s)

Le projet améliorera la situation des détenteurs de droits et des porteurs d'obligations comme indiqué ci-dessous.

Les détenteurs de droits :

- Les exploitations familiales agricoles en milieu rural
- Les jeunes
- Les femmes
- Les membres des OSC
- Les membres des OP

Les porteurs d'obligation :

- Le MINEAGRIE
- Les BPEAE
- Le gouverneur et les membres du conseil communal

- Les fournisseurs de services (agricoles, financiers, autres)

#### **2.4.5.2. Groupes cibles indirects**

La population au sens large profitant en amont ou en aval des investissements, du désenclavement des zones, de l'accessibilité aux produits agricoles

#### **2.4.6. Zones d'intervention**

Les zones majeures d'intervention concernent les Provinces de Kirundo dans le Bugesera et de Cibitoke dans l'Imbo. Il s'agira d'abord de consolider et développer les actions initiées par le PAIOSA autour des aménagements hydro agricoles et de bassins versants ainsi qu'avec les OP, exploitations familiales et initiatives économiques de filières déjà touchées par PAIOSA. Il s'agira ensuite de développer de nouvelles zones d'intervention dans ces mêmes provinces autour de nouveaux aménagements hydro agricoles et de bassins versants. Plus précisément, ces aménagements auront lieu à Buana (Imbo) et Nyamabuno (Bugesera). Les travaux de raccordements auront lieu entre Muhira et Nyamagana (Imbo).

Des interventions plus ponctuelles seront menées dans les Provinces de (Imbo), Ngozi (Bugesera) et Bujumbura rural, en accompagnement/appui des autres interventions du portefeuille.

Des interventions à l'échelle nationale seront également menées concernant i) la sensibilisation générale aux systèmes alimentaires durables, ii) le support aux capacités du Ministère central, iii) des actions ciblées de recherche/action soutenant l'amélioration des connaissances en matière d'agroécologie et de systèmes alimentaires durables, iv) un appui à la société civile à travers la mise en réseau et le renforcement de capacités, et des campagnes de sensibilisation.

#### **2.4.7. Hypothèses**

Les investissements dans les aménagements hydro-agricoles permettront d'augmenter les volumes de production disponibles mais permettront également aux exploitations familiales et / ou aux personnes employées de tirer des revenus décents de leur travail (inclus la répartition des revenus entre hommes et femmes et la réduction des abus à leur égard).

La prise en charge de coûts opérationnels et l'engagement du gouvernement dans l'application du nouveau cadre légal de gestion de l'eau agricole et de dédommagement du foncier assure la mise en place et la durabilité des aménagements hydroagricoles.

L'adoption de pratiques agroécologiques par les exploitations familiales ciblées par l'intervention leur permettra effectivement d'améliorer (sur le moyen et long terme) leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que leurs revenus, ce qui contribuera à l'adoption et la diffusion de ces pratiques ;

Les systèmes alimentaires qui intègrent la dimension environnementale et climatique n'affectent pas de façon majeure le prix des aliments et ne mettent pas en péril l'accès à la nourriture pour les populations vulnérables ;

La transition agroécologique et la mise en place de Systèmes Alimentaires plus durables permettront effectivement la création de nouveaux métiers et de nouveaux emplois décents pour les jeunes et les femmes, notamment dans les métiers de services en amont et aval de la production ;

Le soutien aux (petites) exploitations familiales est à ce jour la stratégie la plus pertinente pour rendre les systèmes agricoles plus durables, inclus une moindre dépendance du Burundi vis-à-vis des importations.

Les actions d'information et de sensibilisation induisent des changements de comportement des consommateurs en faveur d'une alimentation à la fois plus saine et plus équilibrée, avec une attention accrue sur l'origine et modes de production des produits consommés

Les actions de sensibilisation, d'information, de formation et de plaidoyer vers les acteurs institutionnels au niveau national et des territoires contribueront à la création d'un cadre favorable à l'intégration des enjeux sociaux, environnementaux et climatiques dans les politiques et stratégies.

### 2.4.8. Risques

Risques* (DEV, OPS, FIN, REP)	Pro babi lité	Im pa ct	Sé vé rité*	Mesures
<b>Risques de Développement</b>				
Démotivation des producteur.rices engagés dans le processus de transition	1	3	3	Intégration des producteur.rices dans des chaînes de valeur valorisant la qualité et dégageant des revenus additionnels La mise en place d'un système de suivi digitalisé sur base des critères permettra de suivre le processus de transition et de définir graduellement des objectifs réalistes. Échanges entre pairs (CEP), visites d'échanges.
Résistance vis-à-vis des approches proposées / résistance au changement	3	2	6	Approche hands on agile et orientée résultat, Concertation régulière avec les acteurs pour identifier les goulots d'étranglement, Mise en place de plateforme de dialogue et d'échanges d'expérience entre les acteurs du conseil agricole / prise en compte des savoirs paysans, Mise en place d'un dispositif de suivi efficace permettant d'identifier les facteurs favorisant ou limitant les processus d'adoption des innovations
Des chocs internes ou externes poussent le gouvernement à favoriser les importations de denrées vivrières subventionnées pour maintenir les prix à un bas niveau dans les villes,	3	3	9	Accompagnement des organisations de producteur.rices dans leurs capacités à défendre les intérêts des producteurs, Sensibilisation des consommateur.rices et acheteur.rices intermédiaires sur l'importance de maintenir des chaînes d'approvisionnement durables et de consommer local, En concertation avec les autres Partenaires techniques et Financiers, mener des actions de lobbying à destination des pouvoirs politiques. Lobbying et plaidoyer par les faitières au travers la rédaction de notes d'avis destinées aux décideurs
<b>✓ Risques Opérationnels</b>				
Les risques liés à l'innovation et les surcoûts liés à des choix respectueux de l'environnement découragent les entrepreneurs à investir dans l'économie verte	3	3	9	Campagne de sensibilisation / marketing pour valoriser les productions plus respectueuses de l'environnement Mise en place de facilités de financement / partage des risques.
La durée de l'intervention ne permet pas de mettre en place les infrastructures prévues et les	3	6	9	Choix ciblé d'investissements en infrastructures dont les études ont déjà été réalisées, avec contrôle de qualité, Collaborations étroites avec les acteurs au niveau central / et territoires + collaboration avec intervention gouvernance. Mise en place d'un dispositif RH adapté,

structures de gestion				
La durée de l'intervention ne permet pas d'assurer un accompagnement suffisant des acteurs et d'atteindre des résultats tangibles en termes d'adoption / appropriation de pratiques durables	2	3	6	<p>Recueil des études de faisabilité déjà disponibles</p> <p>Choix d'innovations au potentiel confirmé en vue d'une diffusion auprès des producteurs,</p> <p>Choix de méthodologie de diffusion valorisant les savoirs paysans</p> <p>Analyse du potentiel des innovations prenant en compte les facteurs environnementaux, économiques et sociaux, inclus la pénibilité u travail.</p>
Les attentes des producteurs en termes de résultats sont trop ambitieuses	2	2	4	<p>✓ Les objectifs et les résultats potentiels de la collaboration sont définis contractuellement dès le démarrage de l'action,</p>

\* : Echelle de 1 à 4 : 1=très faible, 2 = faible, 3 = élevée, 4= très élevée. Le produit des 2 critères donne la sévérité potentielle du risque

## 2.5. Intervention 5 : Gouvernance et participation citoyenne

### 2.5.1. Logique d'intervention et cadre de résultats

**Objectif Spécifique : La confiance entre la population et les institutions s'améliore à travers un dialogue inclusif entre des institutions plus efficaces et redevables et une participation citoyenne renforcée**

L'intervention gouvernance et participation citoyenne vise à améliorer la confiance mutuelle entre la population et les institutions afin d'améliorer les services publics centrés vers les besoins de la population. Cette intervention s'inscrit dans la volonté du gouvernement burundais à diriger une dynamique de développement volontariste et à stimuler une redevabilité accrue des différentes institutions, comme décliné dans le Plan National de Développement et la Vision 2040-2060.

L'intervention travaillera sur plusieurs dimensions interdépendantes, à travers une approche basée sur les droits humains qui agira tant au niveau des débiteur·rices d'obligations qu'avec les détenteur·rices de droits, ainsi que l'intermédiation entre les deux à travers la facilitation d'un dialogue renforcé. L'intervention mettra l'accent sur (i) le renforcement des institutions (débitrices d'obligation) en renforçant leurs capacités en planification stratégique en appuyant leur efficacité et leur redevabilité; (ii) le renforcement de la participation citoyenne (les détenteur·rices de droits) dans l'expression de leurs préoccupations et la promotion de leur implication dans les affaires publiques, (iii) le renforcement des outils, instruments et enceintes de dialogue, collaboration entre acteur·rices publics et citoyen·nes. à être davantage participatifs et inclusifs.

Etant donné les dynamiques spécifiques de l'action publique au niveau central et au niveau local, l'objectif spécifique sera scindé en deux objectifs intermédiaires complémentaires. Chacun des objectifs intermédiaires se base sur ces trois leviers de changements (outputs) : renforcement des autorités, renforcement de la participation citoyenne et de l'engagement citoyen, et renforcement d'un dialogue autorités/OSC burundaises et des outils et enceintes de collaboration pour un développement socio-économique renforcé.



En raison de la nature transversale du renforcement de la gouvernance dans les différents secteurs du programme, il y aura une étroite collaboration et des synergies entre les différentes interventions, spécifiquement :

- La gestion conjointe de la mise en place d'actions de renforcement des capacités et des secteurs avec intervention Education post-fondamentale, SAD, Santé, Emploi (au niveau central et territorial),
- La gestion conjointe dans la planification territoriale dans les communes d'intervention sur des dynamiques territoriales (bassins versants, Bassins emplois, lutte multi-sectorielle contre la malnutrition),
- La main d'œuvre au niveau des projets du budget participatif se basera sur la mobilisation de la main d'œuvre locale, en lien avec l'intervention Emploi/Formation,
- La complémentarité des renforcements organisationnels et techniques avec les acteurs de la participation citoyenne et les cadres de dialogue avec toutes les interventions.

Les **thématiques transversales** sont prises en compte à différents niveaux :

- L'approche transformatrice de genre sera prise en compte spécifiquement au niveau du renforcement de la présence et du leadership féminin dans des cadres de prises de décision au niveau local. Des conversations transformatrices, des activités de renforcement de capacités et sensibilisation seront donc indiquées pour les débiteur·rices d'obligation ainsi que d'encapacitation pour les détenteur·rices de droit. Par ailleurs, des mécanismes innovants (approche de recherche action participative, cocréation, théâtre forum, fonds souples) seront pilotés pour mobiliser leur participation effective.
- L'approche transformatrice de genre aide à avoir une porte d'entrée d'analyse sur les différentes portes d'entrées des inégalités pour d'autres types de communautés (jeunes, des personnes déplacées ainsi que des minorités ethniques) qui sont souvent exclues des processus décisionnels. Ces mécanismes ont notamment été recommandés par l'analyse sensible au conflit afin de pallier les dynamiques d'exclusion, politique ou ethnique, qui persistent.
- Ainsi, les personnes déplacées constituent des populations qui feront objet d'une attention particulière plus spécifiquement sur l'intégration de la dimension migratoire dans la planification territoriale locale.
- Les aspects du travail décent seront pris en compte notamment à travers l'amélioration de la gestion des ressources humaines au sein des différents ministères.
- L'aspect environnemental sera spécifiquement pris en compte dans les exercices de diagnostics et planification territoriale, afin de pouvoir soutenir un aménagement du territoire respectueuse et régénératrice de l'environnement, en lien avec l'intervention 4.
- L'innovation sera prise en compte à travers la mise en place de processus participatifs innovants et de budget participatif au niveau local avec un accent porté sur les jeunes et les femmes au niveau communal, et la mise en place d'un conseil consultatif des jeunes pour un suivi constructif du programme de coopération. (Voir activité A.2.4)

## **Outcome Intermédiaire A : Les autorités publiques et les organisations de la société civile au niveau central sont renforcées et sont engagées dans des dialogues inclusifs afin d'améliorer la gouvernance et la qualité des services publics dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'éducation et de l'emploi**

Dans le cadre de l'intervention gouvernance, l'accent est mis sur les fonctions de pilotage et de contrôle d'un côté et les fonctions d'appui de l'autre côté. Ceci se base sur le fait que les fonctions métiers seront reprises sous les composantes sectorielles.

### **Output A.1: Les autorités au niveau central sont renforcées sur les fonctions transversales de planification et de gestion et coordonnées dans leurs capacités institutionnelles dans les secteurs d'intervention**

Ce résultat se déclinera en différents domaines d'action interconnectés visant à améliorer l'efficacité des ressources institutionnelles, la pertinence des décisions basées sur les faits, la redevabilité grâce à un renforcement des mécanismes de suivi et de contrôle des ressources et des résultats, la coordination des initiatives, ainsi que la transparence des institutions.

#### *Appuyer les institutions dans la planification stratégique et budgétaire*

Afin d'accompagner la réforme budget-programme impulsée par le gouvernement burundais et portée par le ministère des Finances, l'intervention mettra l'accent la mise en œuvre de cette réforme au sein des Ministères. Il se composera de renforcements de capacités et de coaching/mentorat en planification stratégique et budgétaire, orientées résultats. Ces formations pourront être complétées par des petits équipements ICT pour faciliter l'utilisation de logiciels GFP développés par le ministère des Finances. Des échanges d'expériences du personnel chargé de la planification des différents Ministères est prévue. Etant donné l'ampleur de cette réforme, l'intervention se penchera principalement sur deux ministères premièrement, afin de pouvoir opérer graduellement à une appropriation de la réforme, afin de pouvoir par la suite étendre aux autres ministères.

#### *Appuyer la rationalisation des ressources humaines*

Par ailleurs, étant donné les besoins en termes de rationalisation des ressources humaines au sein des Ministères, un appui complémentaire aux autres bailleurs est prévu dans la gestion et la digitalisation des ressources humaines. Cet appui sera spécifiquement opéré au sein du MSPLS, en lien avec le plan national de développement des ressources humaines (PNDRH) et du MINEAGRIE étant donné l'appui complet donné par l'UNESCO pour le MNERS et l'appui de la Banque Mondiale pour la digitalisation au MFPTE. Un appui sur le logiciel de santé répertoriant les effectifs actuels et les différentes formations/parcours de compétences associés sera donc prévue pour les ministères de la santé et de l'agriculture, en complémentarité avec l'intervention 1 et 4. Une attention particulière sera portée sur l'interopérabilité des logiciels avec le logiciel central du MFPTE afin d'optimiser la gestion des données sur les salaires. Les leçons apprises du projet de rationalisation de l'UNESCO auprès du MNERS seront essentielles pour cet objectif.

#### *Stimuler et consolider la culture statistique*

D'autre part, en complémentarité avec les interventions 2 et 4, l'intervention appuiera le parcours d'intégration de données fiables pour alimenter la planification stratégique (et les

budgets programmes). L'intervention renforcera les départements statistiques du MINEAGRIE ainsi que du MENRS dans les parcours de collecte ascendants/descendants (local-central-local) et d'analyse des données pertinentes pour la planification stratégique sectorielle ainsi que pour alimenter la planification territoriale dans les zones d'intervention. Ce résultat sera complémentaire aux appuis en planification stratégique des services déconcentrés dans les zones d'intervention prévu dans l'objectif intermédiaire B\_01 qui appuiera aussi le monitoring des données au niveau local.

#### *Contribuer à l'amélioration de la coordination des actions*

Afin de pouvoir relier ces actions de planification stratégique et budgétaire aux différents apports de partenaires internationaux et de permettre une appropriation des dynamiques de développement sectoriel, un appui à la cellule de coordination de l'aide logée au ministère des Finances est prévu. Des appuis techniques spécifiques pour appuyer la centralisation et le traitement des données de manière coordonnée au sein de cette cellule ainsi que des renforcements de capacités et en petits équipements sont envisagés. Cet appui sera complémentaire à l'appui institutionnel sectoriel sur la réforme budget-programme.

### **Output A.2: La participation citoyenne est stimulée à travers une société civile renforcée dans ses capacités de représentation et de contribution aux politiques publiques**

#### *Renforcer les capacités internes des organisations et leurs capacités à contribuer au développement politiques publiques*

Afin de consolider la contribution des organisations de la société civile burundaises dans son rôle de représentation des intérêts divers de la population, l'intervention visera à renforcer une sélection d'organisations actives dans les secteurs d'interventions en gestion administrative et interne ainsi que dans son rôle de dialogue avec les autorités sur les politiques publiques. Les associations actives dans les secteurs du portefeuille au niveau national et dans les zones de concentration seront privilégiées. Ces appuis se feront en complémentarité des appuis déjà opérés par les ACNGs et les autres partenaires techniques et financiers tels que UE, AFD, Coopération Suisse et USAID ainsi que les interventions 1,2,3 et 4.

#### *La collaboration et la coordination des actions des organisations de la société civile est renforcée à travers des cadres d'échanges sectoriels thématiques*

Afin de pallier la fragmentation et au manque de coordination des organisations de la société civile au Burundi, l'intervention facilitera des cadres d'échanges des organisations sectorielles thématiques afin de créer un espace propice à la collaboration et à la coordination des efforts entre les organisations de la société civile œuvrant dans le développement socio-économique.<sup>46</sup> L'intervention visera à redynamiser certains forums afin de consolider à une structuration des organisations de la société civile sur les secteurs de l'agriculture, de l'éducation et de la santé et de l'emploi. Cette activité se basera sur les travaux réalisés par le projet Dukurire Hamwe<sup>47</sup> financé par l'Union Européenne. Des synergies seront mises en place avec les composantes sectorielles qui piloteront l'animation sectorielle.

<sup>46</sup> Exemple des plateformes sectorielles de la société civile : Groupe Plaidoyer Agricole, Forum Paysan burundais, Coalition Education pour tous,

<sup>47</sup> <https://osc-care-bi.org>

### *La participation des jeunes comme force de proposition constructive est stimulée*

Les jeunes de moins de 25 ans représentent plus de 65% de la population mais ne sont encore que font face à des difficultés en matière d'éducation, d'emploi et de participation sociale et politique qui les mettent dans une incertitude d'avenir.

L'implication et valorisation de l'apport des jeunes autour des processus de politiques publiques sera soutenue à travers la mise en place d'un conseil consultatif des jeunes pour les projets de la coopération belge, y compris les interventions au sein de ce programme. Cette activité vise non seulement à former un petit groupe de jeunes à acquérir des compétences 'du 21<sup>ème</sup> siècle' (leadership, créativité, esprit initiative et critique, travail collaboratif, communication, ...), mais aussi à développer un esprit critique, à affiner leur compréhension des enjeux de la coopération et solidarité internationale, aux enjeux qui les concerne et à affirmer leurs analyses afin de promouvoir des initiatives constructives pour le programme de coopération. Au niveau local, leur engagement sera mobilisé dans les processus participatifs locaux (B\_02).

### **Output A.3: Le dialogue sectoriel entre le gouvernement et les partenaires techniques et les acteurs de la société civile est inclusif, consolidé et engagé vers un développement socio-économique**

#### *Dynamisation des dialogues participatifs et inclusifs*

En parallèle aux renforcements des compétences des institutions publiques et des organisations de la société civile, l'intervention agira à renforcer la collaboration et les échanges entre les parties en consolidant les espaces de dialogues sectoriels. Afin de soutenir une planification stratégique concertée et cohérente, les espaces de dialogue entre le gouvernement, les bailleurs de fonds et les acteurs non gouvernementaux existants seront consolidés en fonction des besoins spécifiques dans les secteurs d'intervention afin de renforcer une dynamique inclusive et participative. La place des organisations de la société civile œuvrant pour le développement socio-économique sera effectivement encouragée afin de pouvoir alimenter les politiques publiques au niveau central. L'intervention appuiera de manière générique la tenue de ces dialogues sectoriels et se fera en complémentarité étroite avec les interventions sectorielles du programme de coopération qui piloteront les animations techniques.

#### *Appui à la réflexion sur le redécoupage et la décentralisation*

Par ailleurs, étant donné l'impact du redécoupage administratif et les importants changements que cela va entraîner pour le Burundi et le programme, cette intervention pourra contribuer à soutenir la mise en place d'une cellule de réflexion stratégique 'gouvernance' sur la décentralisation (A\_03\_02) avec des acteurs clés du gouvernement ainsi que les partenaires de développement impliqués dans ce secteur (Banque Mondiale, Union Européenne, Coopération Suisse, Enabel, ..) ainsi que des partenaires de la société civile avec une grande expérience dans l'accompagnement des communes (Twitezimbere, Dushiramhwe, ..). Cette cellule sera mise en place assez rapidement et disposera d'un fonds d'étude/d'expertise afin de pouvoir soutenir et accompagner certains chantiers liés à la transition du redécoupage administratif dans les provinces/communes du programme de coopération. Cette cellule de réflexion permettra d'accompagner techniquement le processus d'opérationnalisation du découpage.

## **Outcome Intermédiaire B : Les autorités locales de Cibitoke et Kirundo sont renforcées dans leurs capacités stratégiques territoriales et sont engagées dans des mécanismes de dialogue inclusif de développement local avec la population et l'implication effective des femmes et des jeunes**

Afin de pouvoir prendre en compte les spécificités du territoire dans lequel ce programme intervient et de pouvoir renforcer les acteur · rices locaux à coordonner les dynamiques et acteur · rices sur leur territoire, l'intervention soutiendra et favorisera la mise en place d'une dynamique territoriale en complémentarité avec les approches de développement territorial des interventions sectorielles. Tel que discuté plus haut, cet appui sera précédé d'une cartographie des acteur · rices dans les zones de concentration afin de prendre en compte les approches du 'do not harm' et avoir une vue d'ensemble sur les interlocuteurs · rices acteur · rices de changement sur le territoire.

La synergie avec les composantes sectorielles du programme peut se résumer de cette manière: les secteurs accompagnent respectivement les acteur · rices locaux sectoriels de manière technique afin d'améliorer leurs capacités d'actions et de planification sur le territoire précis, la composante gouvernance et participation citoyenne accompagne les acteur · rices communaux et provinciaux dans l'intégration des dynamiques territoriales porteuses et favoriser ainsi la collaboration multi-acteurs, multi sectorielles autour de celles-ci.

Etant donné que les conséquences du changement climatique peuvent avoir un effet conséquent sur la pression des terres et des ressources et exacerber des tensions sociales existantes conflictuelles au sein de la population, cette planification territoriale, en synergie avec l'intervention 4, sera spécifiquement évaluée sous le prisme de la mise en œuvre du Plan d'Action National d'adaptation aux changements climatiques (PANA).

### **Output B.1: Les structures déconcentrées et décentralisées (et communales à partir de juin 2025) sont renforcées dans leur rôle de développement territorial inclusif**

Au niveau local, l'appui au renforcement des capacités des provinces et communes se fera à travers une approche graduelle, avec en premier temps, un appui aux acteur · rices provinciaux de Cibitoke et Kirundo, et en deuxième temps aux administrateur · rices locaux des 5 communes après le redécoupage administratif.

#### *Renforcement des autorités locales dans la compréhension des territoires*

En premier temps, l'intervention concentrera ses efforts au niveau local sur une meilleure compréhension des territoires par les acteur · rices et de leur écosystème (naturel, social, économique, physique, politique) ainsi que sur les fondements de l'aménagement territorial. Il s'agira de promouvoir les dynamiques territoriales existantes à travers une planification multisectorielle du territoire basée sur une compréhension des opportunités existantes (les bassins emploi, aménagement bassins versants, approche multisectorielle sur la malnutrition entrevue dans les interventions sectorielles) et agir sur les défis/leviers potentiels pour une dynamique de coordination multi-sectorielle. Dans le cadre de cet exercice, la participation et le pilotage par les autorités locales des mécanismes de

coordination existantes, incluant ceux concernant l'inclusion des personnes déplacées comme les « Mécanismes de coordination pour les solutions durables »<sup>48</sup>, seront renforcés.

### *Renforcement des capacités en planification stratégique inclusive et appui à l'opérationnalisation des budgets-programme communaux (approche graduelle)*

L'intervention visera aussi à renforcer les capacités des autorités locales dans la planification et budgétisation territoriales en intégrant les dimensions sectorielles et locales. Un appui notamment à l'opérationnalisation des budgets-programme communaux et leur suivi sera prioritaire pour accompagner l'intégration des communes dans la réforme du PTBA et pour contribuer par ailleurs aux réformes de la fonction publique. Cet accompagnement auprès des administrations décentralisées et déconcentrées se fera en synergie avec les appuis techniques sectoriels. En second temps, après les élections prévues de juin 2025 et la mise en place effective du redécoupage administratif, les appuis se concentreront sur les renforcements de capacités des nouveaux administrateur·rices communaux dans leurs fonctions, des processus de planification et budgétisation.

### *Renforcement des capacités sur la planification inclusive*

Des sensibilisations et formations des administrateur·rices locaux pour une planification et une participation citoyenne et politique sensible au genre et inclusive de tous·tes seront mises en place pour appuyer cette dynamique d'inclusion et de participation au niveau local. Une adaptation de la méthode système d'apprentissage par l'action sur le genre GALS mis en place par le FIDA au Burundi pour les ménages burundais, sera adapté et mis en place pour les communes afin d'entretenir une logique de développement inclusif. Cette activité se fera en étroite collaboration avec les directions provinciales de développement social (DPDS) et leurs représentant·es communaux·les et en lien étroit avec les femmes leaders collinaires, actrices de changement au niveau collinaire. En outre, l'intervention appuiera les acteur·rices locaux à s'approprier les outils spécifiques aux données des déplacements<sup>49</sup> et à les utiliser pour l'analyse des risques et besoins de leurs territoires en vue d'une meilleure planification, tenant compte des éléments comme la pression sur les services de base ou la prévention de tensions sociales. Dans ce sens, le renforcement de la collaboration entre les autorités locales et les « Plateformes provinciales des catastrophes » sera opéré. L'implication d'organisations de personnes déplacées<sup>50</sup> sera également envisagée.

Finalement, afin de renforcer le déploiement d'une approche cohérente et transversale au sein du portefeuille concernant l'inclusion des personnes déplacées dans les zones de concentration, un appui transversal sera réalisé sur les mesures favorisant l'inclusion de ces populations dans chaque intervention et les potentielles synergies au sein du portefeuille (via une analyse, du renforcement de compétences des équipes d'intervention et un appui perlé). Cette activité sera portée par l'intervention 5 avec l'appui de l'intervention 3 et 4 et un appui du cadre de suivi-évaluation global du programme afin de suivre cette intégration au sein du portefeuille.

### *Appui à l'archivage et à la numérisation de l'Etat civil*

En parallèle à ces appuis organisationnels et afin de contribuer à renforcer la confiance des populations envers les autorités locales, appuyer les services clés communaux, tel que l'état

<sup>48</sup> Au niveau provincial, des « Mécanismes de coordination pour des solutions durables » concernant la réintégration des personnes rapatriées et PDI existent. Ils sont présidés par le Gouverneur, avec le lead du HCR et du PNUD et, normalement, avec la participation des différents acteurs locaux (représentants du Ministère de l'Education, de Santé, Conseiller de développement du Gouverneur, etc.). Ce mécanisme se réunit une fois tous les 2 mois. A Cibitoke, ce mécanisme est opérationnel (avec tous les acteurs) et, à Kirundo, ça commence.

<sup>49</sup> L'Index de Stabilité (OIM) et les données de la *Matrice de Suivi des Déplacements* de l'OIM (Displacement Tracking Matrix - DTM)

<sup>50</sup> Tel que l'Association de jeunes rapatriés ou l'Association des Femmes Rapatriées du Burundi « AFRABU »

civil permet d'améliorer l'accès à des services publics de qualité. Au Burundi, l'accès aux documents d'identité demeure difficile et constitue pour nombre de citoyen·nes un point d'inégalité manifeste, fait encore plus important pour les personnes déplacées, par exemple à la suite de catastrophes naturelles, ou pour les enfants hors mariage. D'après l'étude sur l'état de situation de l'état civil en 2020, 1,5 million d'enfants n'étaient pas enregistrés en 2012, ce qui avait forcé à une campagne d'enregistrement de 170 000 enfants<sup>51</sup>. Par ailleurs, seuls 63% des enfants rapatriés en 2022 possédaient un certificat de naissance et 68% des adultes disposaient d'une carte d'identité nationale (CNI)<sup>52</sup>. Cela perturbe particulièrement l'accès aux services de santé et d'éducation et augmente le risque d'apatridie. **Dans ce sens, les compétences des agent·es de l'Etat civil seront renforcées afin de mieux tenir compte des besoins spécifiques des personnes déplacées, notamment via l'organisation d'une campagne d'information et de sensibilisation auprès de ces populations pour faciliter leur accès à la documentation. Pour cela, des actions de proximité seront organisées dans les zones de concentration de ces populations. Cela se fera en collaboration avec une organisation spécialisée (via marché public) et en collaboration avec des organisations de la société civile des personnes déplacées.**

En outre, au vu des élections communales, un appui à l'archivage et la numérisation de l'état civil, en complémentarité avec les autres acteur·rices/bailleurs de fonds actifs sur ce domaine<sup>53</sup>, sera donc important pour améliorer l'efficacité des systèmes d'état civil communaux et agir comme levier d'inclusion pour la population la plus vulnérable (personnes déplacées, femmes et enfants).

### **Output B.2: Les organisations de la société civile au niveau local sont renforcées dans leurs capacités à représenter les populations desservies et à stimuler une participation effective des femmes et des jeunes**

#### *Renforcer les associations locales dans leur ancrage sociétal et gestion administrative*

En lien avec l'output A.2 dans le but de soutenir des mécanismes de planification participatives et collaboratives, nous prioriserons le renforcement organisationnel des associations de la société civile au niveau local, qui disposent de moins de ressources que le niveau central. Cela permettra une représentation ascendante plus efficace des besoins de la population, et favorisera des espaces de partage de pratiques entre les différentes communautés et les associations. La mobilisation au sein des organisations de base confessionnelle sera aussi privilégiée étant donné son ancrage sociétal.

#### *Stimuler la participation des femmes et des jeunes*

Par ailleurs, la faible participation des femmes et des jeunes, au sein des processus décisionnels locaux participatifs sera aussi abordée à travers la sensibilisation des organisations de la société civile au système d'apprentissage par l'action pour le genre (GALS-Gender Action Learning System et/ou faith-based approach) et un renforcement des compétences du '21ème siècle' afin de consolider leur encapacitation. Un appui aux associations de femmes (ex : Femmes Artisans de Paix et DushireHamwe) sera prévu, ainsi qu'une collaboration avec les réseaux des femmes leaders collinaires en lien avec les directions provinciales et communales pour le développement social.

---

<sup>51</sup> ACIDI, (2020), Snapshot of CRVS System of the Republic of Burundi

<sup>52</sup> UNHCR (2022): *Burundi Protection Monitoring– Reintegration trends*. July 2022. En ligne : <https://data.unhcr.org/en/documents/download/96824>

<sup>53</sup> PNUD, UNICEF, UNDP, OMS

Etant donné que la stimulation à la participation citoyenne peut parfois être dénouée d'ancrage si elle n'est pas accompagnée d'actions, ces femmes et ces jeunes auront l'opportunité de matérialiser leurs compétences acquises en planification d'initiatives de développement local à travers des projets citoyens/civiques de territoires qui s'intégreront dans la planification territoriale communale.

Par ailleurs, étant donné que les zones de concentration visées représentent une forte proportion des personnes déplacées, des associations intégrées par ces populations seront appuyées par des formations-action pour renforcer leur rôle d'*outreach* et d'inclusion de ces organisations en tant que partenaires de référence des acteur·rices locaux en matière de ces populations dans les territoires. Une synergie avec la campagne de sensibilisation et de proximité envisagée avec l'Etat civil auprès des populations déplacées (Output B.1.) sera prévue.

Afin d'impulser une dynamique d'apprentissage et d'évaluation continue pour ces mécanismes innovants, une recherche action est prévue afin de monitorer la participation effective des femmes et des jeunes et l'impact sur l'adéquation des services publics répondant à leur besoin.

**Output B.3: Les mécanismes de développement territorial, de coordination et de planification au niveau décentralisé sont renforcés, participatifs et inclusifs.**

En se basant sur une évaluation des besoins et des plans stratégiques précédents, l'intervention suscitera et accompagnera des dynamiques cohérentes de développement des territoires autour d'espaces et de mécanismes de dialogue innovants et participatifs associant l'ensemble des acteurs (acteurs publics, entreprises, société civile), avec une attention à la place des jeunes et des femmes dans ces processus. Des formations et un appui technique sur les méthodes de co-création et les méthodes innovantes de mobilisation des citoyen·ne.s dans des processus de planification seront intégrés à cet *outcome* afin de pouvoir outiller une dynamique de co-création de services publics répondant aux besoins et problématiques vécues par la population. L'emphase sera placée sur la co-production de services publics à travers notamment l'opérationnalisation de projets de territoire qui permettront notamment la mise en commun et la coordination des structures déconcentrées et décentralisés mais aussi les organisations de la société civile, et le secteur privé. Les renforcements de capacités des acteurs en inclusion, planification territoriale sensible au genre entrevus dans les activités B.1.3 et B.2.1 contribueront à ancrer ces dynamiques participatives inclusives au niveau communal. Par ailleurs, le renforcement de ces espaces de dialogue permettra aux diverses opinions des communautés de se faire entendre, contribuant par la même occasion à un rapprochement des relations communautaires. Une synergie et complémentarité sera recherchée avec les projets promouvant la cohésion sociale au sein des communautés dans les zones de concentration (par exemple Impunity Watch, Radio Benevolencija ou Commission Justice et Paix).

Cette approche participative d'élaboration des plans communautaires de développement communal au niveau des territoires seront combinés avec l'introduction de budget participatifs afin de faciliter des constructions de projets de territoire portés par la communauté, en complément des fonds souples dédiés aux jeunes et femmes.

Outre le fait que l'intervention va renforcer l'inclusion et la participation au sein des processus de PCDC qui vont être mis en place après les élections de juin 2025, plusieurs

modalités (ex : crèche mobile) visant à promouvoir la participation effective de la population sera mise en place.

## Appropriation et durabilité

En vue de faciliter l'appropriation et d'assurer la durabilité des résultats visés, les engagements suivants sont attendus de la partie burundaise :

La disponibilisation et la mobilisation des ressources humaines et des fonctionnaires sur la réforme des budget programmes et des données y relatives (limitation du turn-over des personnes formées, ...).

La disponibilisation de personnes clefs pour participer à la cellule de réflexion sur la décentralisation, ainsi qu'un partage d'information ouvert sur le processus de redécoupage administratif.

Concernant les appuis à la coordination de l'aide et aux services de l'état civil, la mise à disposition de locaux au sein des structures appuyées pour abriter des membres de l'équipe du projet et permettre un appui de proximité.

### 2.5.2. Indicateurs

Enabel prend l'engagement de fournir dans les 6 mois à compter du démarrage du programme les valeurs et les sources de vérification des indicateurs manquantes ou à actualiser dans ce tableau. Les recommandations qui seront émises par les études prévues en démarrage de programme permettront de mieux définir les ambitions en matière de travail décent, thématique des déplacés et rapatriés et approche transformatrice de genre, ...), soit par l'inclusion de nouveaux indicateurs, soit par une désagrégation des indicateurs existants.

Résultats Liens ODD	Indicateurs	Valeurs de base (désagrégées si possible)	Valeurs cibles (désagrégées si possible)	Source
<b>Objectif Spécifique : La confiance entre la population et les institutions s'améliore à travers un dialogue inclusif entre des institutions plus efficaces et redevables et une société civile renforcée</b>				
	Perception publique de la redevabilité des fonctionnaires	40.7	45 (?)	Mo Ibrahim Index of African Governance
<b>OI A : Les autorités publiques et la société civile au niveau central sont renforcées et sont engagés dans des dialogues inclusifs afin d'améliorer la qualité des services publics dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'éducation et de l'emploi</b>				
	Disclosure of Public records (Budget Transparency)	11.7	Augmentation	Mo Ibrahim Index of African

				Governance (Security and Rule of Law> Accountability and Transparency)
	Index performance de l'Administration (BTI	4(2022)	Augmentation	Index Transformation Bertelsmann
	Ouverture de la Société Civile	8.9	Augmentation	Mo Ibrahim Index of African Governance
<b>Output A.1: Les autorités au niveau central sont renforcées sur les fonctions transversales de planification et de gestion et coordonnées dans leurs capacités institutionnelles dans les secteurs d'intervention</b>				
ODD 16.6				
	Nombre de fonctionnaires (données désagrégées par sexe) formés en planification stratégique	Baseline	65	Reporting de l'intervention
	Nombre de plan stratégiques et de budget programmes mis à jour et validé (opérationnel)	0	2	Reporting de l'intervention
<b>Output A.2 Les OSCs sectorielles sont renforcées dans leurs capacités de représentation et de contribution au développement socio-économique</b>				
	Nombre de membres des OSC (par âge et sexe et statut migratoire) formés en matière de dialogue et gestion interne	ND Baseline	160	Reporting de l'intervention
	Nombre de documents de recherches préparés et soumis au gouvernement par les OSC	ND	1 par secteurs - > 4	Reporting de l'intervention
<b>Output A.3 Le dialogue sectoriel entre le gouvernement et les partenaires techniques et les acteurs de la société civile est inclusif et consolidé</b>				
	Nombre de réunion des groupes de travaux sectoriels incluant OSC, Gouvernement et Bailleurs de fonds	Baseline	100	Reporting de l'intervention
	Environnement pour OSC	0.36 (2022) sur échelle de 0 à 3	Augmentation	CSO participatory Environment) V-DEM index
	Droits d'association BTI Transformation Index (mesure de l'espace civique)	1 (2022)	Augmentation	BTI Index Transformation Bertelsmann
<b>OI B : Les autorités locales de Cibitoke et Kirundo sont renforcées dans leurs capacités stratégiques territoriales et sont engagées dans des mécanismes de dialogue inclusif de développement local avec la population et une implication effective des femmes et des jeunes</b>				
ODD 16.6	Nouvelles communes en place et fonctionnelles (ODD 16.6)	0	5	Rapport du projet
<b>Output B.1 Les structures déconcentrées et décentralisées sont renforcées dans leur rôle de développement territorial inclusif</b>				
ODD 16.9.1	Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil, par âge, sexe et situation migratoire <sup>54</sup>	84.1%	Augmentation	Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages au

<sup>54</sup> Cet indicateur sera développé de manière désagrégée par statut migratoire et sexe afin d'affiner la désagrégation déplacés ; rapatriés, communautés hôte en lien avec les statistiques fournies par UNHCR. Actuellement, 63% des enfants rapatriés et 68% des adultes disposaient d'une carte d'identité nationale (CNI) (UNHCR (2022) Burundi Protection Monitoring – Reintegration Trends July 2022.

				Burundi (ECVMB) 2013-2014
ODD 11.a. 1	5 communes disposent de plan de développement communaux développés de manière participative tenant compte des dimensions de déplacements de population et de genre	0	5	Reporting du projet
	Nombre de réunion multi sectorielle tenues dans les administrations communales de Cibitoke et Kirundo	ND	50	Rapport de résultat
	Nombre de personnes (données désagrégées par âge, et sexe et statut migratoire etc.) ayant bénéficié d'activités de renforcement en planification et gestion territoriale participative	ND	50 dont 50% de femmes	Reporting intervention
<b>Output B.2 La société civile au niveau local est renforcée dans ses capacités à représenter les populations desservies et à stimuler une participation effective des femmes et des jeunes</b>				
	Nombres de femmes et de jeunes au sein des organisations de la société civile renforcés dans leurs capacités planification stratégique et participative (désagrégation sexe, âge, statut migratoire)	Baseline	100	Reporting de l'intervention
	Nombre de projets portés par les femmes et les jeunes (désagrégation par âge, sexe, situation migratoire)	0	10	Reporting de l'intervention
<b>Output B.3 : Les mécanismes de participation, de coordination et de planification au niveau décentralisé sont renforcés et inclusifs</b>				
	Nombre de projets de territoires participatifs mis en œuvre de manière participative et porté par les acteurs de la société civile et acteurs publics (désagrégation sexe, âge, statut migratoire)	Nd	10	Reporting de l'intervention
	Satisfaction des citoyen.ne.s des projets sur leurs besoins énoncés et leurs priorités lors des réunions d'élaboration des PCDC	Nd	60%	Reporting de l'intervention
	Nombre de réunions participatives reliées à l'élaboration et le suivi des PCDC (désagrégation sexe, âge, statut migratoire)	Nd		Reporting de l'intervention
	Proportion de femmes présentes dans les réunions d'élaboration et de suivi des PCDC (désagrégation sexe, âge, statut migratoire)		30%	Reporting de l'intervention

### 2.5.3. Enveloppe budgétaire

Budget en Euro	Total Budget
<b>Intervention Gouvernance et participation citoyenne</b>	<b>7.200.000</b>
A Les autorités publiques et les organisations de la société civile au niveau central sont renforcées et sont engagées dans des dialogues inclusifs afin d'améliorer la gouvernance et la qualité des services publics dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'éducation et de l'emploi	2.309.950
A01 Les autorités au niveau central sont renforcées sur les fonctions transversales de planification et de gestion et coordonnées dans leurs capacités institutionnelles dans les secteurs d'intervention	1.474.800
A02 La participation citoyenne est stimulée à travers une société civile renforcée dans ses capacités de représentation et de contribution aux politiques publiques	564.750
A03 Le dialogue sectoriel entre le gouvernement et les partenaires techniques et les acteurs de la société civile est inclusif, et consolidé et engagé vers un développement socio-économique	270.400
B Les autorités locales de Cibitoke et Kirundo sont renforcées dans leurs capacités stratégiques territoriales et sont engagées dans des mécanismes de dialogue inclusif de développement local avec la population et une implication effective des femmes et des jeunes	1.925.050
B01 Les structures déconcentrées et décentralisées (et communales à partir de juin 2025) sont renforcées dans leur rôle de développement territorial inclusif	890.550
B02 Les organisations de la société civile au niveau local sont renforcées dans leurs capacités à représenter les populations desservies et à stimuler une participation effective des femmes et des jeunes	485.000
B03 Les mécanismes de développement territorial, de coordination et de planification au niveau décentralisé sont renforcés, participatifs et inclusifs	549.500
Z Moyens généraux	688.996
<b>TOTAL HR</b>	<b>2.276.004</b>
HR expertise	1.690.817
HR support	585.187

## 2.5.4. Acteurs

Secteur / Thème	Autorités nationales	Acteurs nationaux non-gouvernementaux et secteur privé	Acteurs internationaux (bi, multi, ONGI)	Acteurs belges (Team Belgium)
<b>Budget programme</b>	* DG MFBPE * DG Planification MINEAGRIE * DG MSPLS * (BPSE) *DG Planification MFPTE *Services déconcentrés des 5 communes (3 Cibitoke et 2 Kirundo)		PNUD IMF et BM (PEFA)	BOSA ASA
<b>Digitalisation RH</b>	*DGRH MINEAGRIE et MSLS		*Banque Mondiale -> PNRA MFPTE *UNICEF et UNESCO (synergie)	BOSA
<b>Appui à Collecte Données</b>	ISTEEBU * DG Planification MINEAGRIE *BPSE *Autorités décentralisées et déconcentrées du MENRS et MINEAGRIE			
<b>Coordination Aide</b>	MFBPE		PNUD Coopération Suisse	
<b>Appui SC et cadres échanges</b>	*MINTER *Femmes leaders collinaires et DPDS	ONGs Locales	USAID UE ONG Genie (FIDA) UE CARE Oxfam Cordaid Caritas	Africalia 11, SFCCG,
<b>Dialogue Sectoriel</b>	*MINEAGRIE *MSPLS		PNUD Coopération Suisse	

	*GSE *GSADR *SG Planification de la DG Décentralisation du MINTER			
<b>Org Consultatif Jeunes</b>		ONGs Locales	Ambassade Pays Bas Délégation de l'UE	BeGlobal SFCG
<b>RC Communes/Provinces</b>	*Conseil communaux des 5 communes à Cibitoke et Kirundo *Services déconcentrés provinciaux et communales Agents communaux de l'état civil des 5 futures communes	Twitezimbere DushireHamwe	PNUD	ASA HIVA

## 2.5.5. Groupes cibles

### 2.5.5.1. Groupe(s) cible(s) prioritaire(s)

#### Détenteurs de droit

- Les femmes dans les communes de concentration afin qu'elles puissent activement prendre part aux décisions relatifs au développement local, à travers les organisations de la société civile locale et les femmes leaders mis en place au niveau collinaire.
- Les jeunes dans les communes de concentration qui représentent 61% de la population afin qu'ils puissent être activement consultés, impliqués et engagés dans l'élaboration et le suivi des politiques de développement local.
- Les personnes déplacées dans les provinces de concentration dans les processus de développement local et des jeunes de ces communautés qui pourront agir comme agent de changement dans une approche communautaire au sein de leurs communautés.
- Les membres des organisations de la société civile au niveau des provinces ciblées (coopératives, associations locales, ...) ainsi que les membres des groupes d'association de la société civile au niveau de Bujumbura

#### Débiteurs d'obligation

- Les membres du conseil communal à savoir : administrateur.trice communal.e, secrétaire, conseillers politiques/administratifs, conseiller économique, conseiller développement social, conseiller chargé des services techniques communaux, un agent Etat civil, comptable communal, comptabilité de l'ordonnateur, agent recouvrement (chef de zone), personne responsable du guichet foncier
- Les fonctionnaires des services déconcentrés techniques provinciaux et communaux entervis avec le redécoupage administratif
- Les directions de planification et de la statistique des Ministères sectoriels ainsi que les directions générales des ressources humaines pour le Ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA et le MINEAGRIE

### 2.5.5.2. Groupes cibles indirects

La population en général

### 2.5.6. Zones d'intervention

Les zones d'intervention sont décrites dans la partie 1.7. Les appuis aux ministériels centraux et à la société civile se feront à Bujumbura. Les appuis au niveau des territoires (entités décentralisées et déconcentrées) seront concentrés dans les actuelles provinces de Cibitoke et Kirundo. Le découpage administratif est appelé à évoluer dans les prochaines années avec la mise en place de 5 communes (Cibitoke, Mugina, Bukinanyana, Kirundo et Busoni).

### 2.5.7. Hypothèses

Les hypothèses ont été élaborées plus haut dans le chapitre stratégie du document. Par ailleurs, l'intervention se base sur des hypothèses de travail suivantes :

- Les acteurs / personnes ressources identifiées suite à l'analyse cartographique des acteur-trices, sont des agent -es de changement à tous les niveaux de l'intervention,
- L'hypothèse sous-tend que le public cible, y compris les jeunes, soit intéressé-es par les affaires publiques et puissent s'investir dans ces dynamiques participatives.
- La mise en œuvre d'une dynamique territoriale à travers la mise en lien rapproché entre les différent-es acteur-trices du territoire et des projets porteurs favorise une collaboration et coordination afin d'engranger un développement territorial pour favoriser le développement et le bien-être de la population.
- Le renforcement des capacités spécifiques des femmes et des jeunes, couplés avec les méthodes d'inclusion de ceux -celles-ci, y inclus les personnes déplacées, agissent comme levier transformateur d'action répondant à leurs besoins.
- Le renforcement du dialogue et des mécanismes participatifs inclusifs contribue à accroître la confiance entre les citoyens et permettent une mitigation des risques des dynamiques d'exclusion.

### 2.5.8. Risques

Risques* (DEV, OPS, FIN, REP)	Probabilité	Impact	Sévérité*	Mesures
Développement				
Le manque d'interlocuteurs influents dans un contexte socio-politique sous tension	3	3	9	Cartographie des acteurs et analyse sensibilité conflits  Approche agile et orientée résultat, à travers dialogue réguliers et approche de proximité des acteurs Implication  Programme renforcement capacité multiple (organisationnel, budgétaire, stratégique)  Mise en place d'un dispositif de suivi efficace permettant d'identifier les facteurs favorisant ou limitant les processus d'adoption des innovations

Le renforcement des dynamiques exclusives au sein de la société persiste et enfreint les avancements de développement	3	2	6	Renforcement des capacités en mécanismes inclusion  Approche de proximité et dialogue régulier avec les divers acteurs (église, gouvernement, OSC)
Faible capacités et légitimité de la société civile	3	2	6	Programme de renforcement de capacité notamment visant la gouvernance interne et une meilleure représentativité des populations  Cartographie des acteurs et actrices en début d'intervention
Faible disposition des acteurs au dialogue multiacteurs	2	2	4	Approche de proximité et dialogue régulier avec les divers acteurs (église, gouvernement, OSC)  Les renforcements de capacités à plusieurs niveaux permettront d'avoir un certain levier d'action pour améliorer la coordination
L'efficacité de la gouvernance est limitée	3	3	9	Intégrer des appuis au renforcement des capacités des acteurs institutionnels constitue une opportunité dans le cadre d'un nouveau portefeuille de coopération.
Stabilité politique à risque de se dégrader, surtout au vu des périodes pré-électorales	3	3	9	Le risque d'instabilité politique est hors du périmètre direct du portefeuille bilatéral de coopération.  Dans la perspective d'un nouveau portefeuille, la réintégration d'appuis institutionnels pourrait constituer une opportunité pour soutenir des acteurs et organisations identifiées comme leviers positifs de changement.  La structure du programme, qui combine approche territoriale intégrée et double ancrage, permet un éventuel rééquilibrage du programme, le cas échéant. L'analyse continue sur la sensibilité au conflit pourra contribuer à informer un tel rééquilibrage éventuel.
<b>Risques opérationnels</b>				
Retard dans l'opérationnalisation du redécoupage administratif	3	3	3	Accompagnement de la cellule décentralisation Min Intérieur qui permet d'anticiper certains blocages  Renforcement des capacités des autorités décentralisées et déconcentrées pour mitiger
Retard sur l'intégration des synergies entre interventions	2	2	4	Atelier de commencement conjoint

				Cartographie des acteurs et analyse sensibilité aux conflits informe les interventions Approche agile et de proximité de l'intervention gouvernance pour appuyer transversal aux secteurs
--	--	--	--	--

\* : Echelle de 1 à 4 : 1=très faible, 2 = faible, 3 = élevée, 4= très élevée. Le produit des 2 critères donne la sévérité potentielle du risque

## 2.6. Ressources financières et humaines

	TOTAL BUDGET	%	PART HR	%
TOTAL PROGRAMME	75 000 000	100%	22 258 000	29,7%
TOTAL RESULTATS	61 423 138	82%	15 988 138	21,3%
TOTAL MOYENS GENERAUX	13 576 862	18%	6 269 862	8,4%
RESERVE	-	0%	-	

Les résultats contiennent les budgets directs pour les activités prévues et les Ressources Humaines (RH) de type Expertise.

Les Moyens Généraux comprennent les besoins en investissement (mobilier, ordinateurs, véhicules, etc.), frais de fonctionnement, frais pour le suivi et l'évaluation, frais pour les audits et frais pour la communication, les frais liés à la sécurité et les RH de Support.

## 2.7. Modalités de mise en œuvre

Le programme de coopération fait l'objet d'une Convention Spécifique entre la République du Burundi et le Royaume de Belgique établie dans le cadre plus général de la Convention Générale de coopération au développement entre les deux pays. Par une Convention de Mise en Ouvre (CMO) entre l'Etat belge et Enabel établie conformément au contrat de gestion en vigueur, l'Etat belge confie à Enabel la mise en œuvre du programme de coopération.

L'exécution des interventions du programme de coopération se fait donc sous la responsabilité d'Enabel dans une logique de partenariat avec les autorités nationales et locales concernées et en impliquant aussi étroitement d'autres acteurs de la sphère (para-) publique, de la société civile et du secteur privé. Selon le cadre législatif et réglementaire d'application, les modalités possibles sont les suivantes :

- La **mise en œuvre directe** par les équipes d'intervention d'Enabel et l'apport en expertise propre sous différentes formes.
- La sous-traitance des opérations (services, travaux et fournitures) à des opérateurs économiques via des **marchés publics** ;
- Le recours à l'**octroi de subsides** au niveau des résultats du programme de coopération pour lesquels des organismes publics ou privés ont des mandats et compétences spécifiques ;
- Le recours à la **coopération horizontale non-institutionnalisée** à travers deux instruments :
  - Des **accords de coopération** avec des entités publiques de droit public belge ou européen au niveau des domaines du programme de coopération pour lesquels ces entités disposent des expertises spécialisées à valeur ajoutée évidente ;
  - Des **conventions de coopération** avec des organismes onusiens au niveau des domaines du programme de coopération pour lesquels ils ont des mandats et compétences spécifiques.

L'annexe reprend un aperçu des opportunités d'octrois directs de subside dûment motivés et d'accords spécifiques de coopération, déjà identifiés au cours du processus de préparation.

Enfin, il existe la possibilité de recourir à d'autres outils pour la mise en œuvre des interventions :

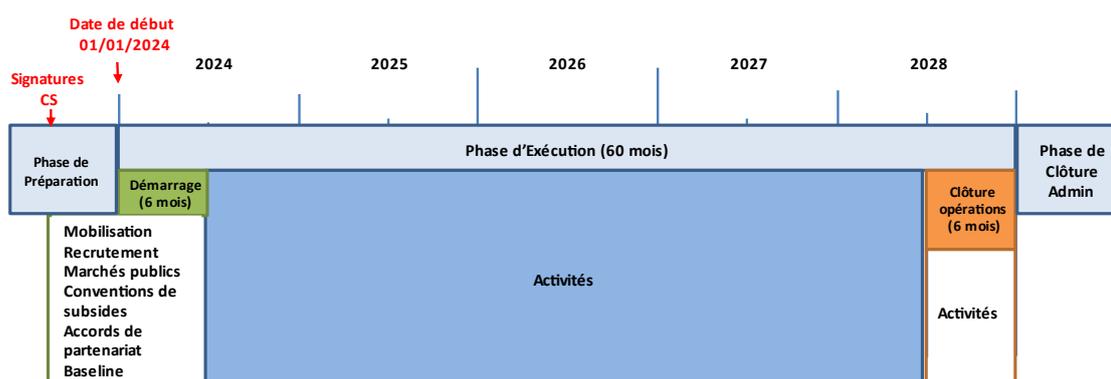
- La **Lettre d'Entente** est un accord de partenariat complémentaire à la Convention spécifique. qu'Enabel signe avec une (ou plusieurs) institution(s) publique(s) du pays partenaire, impliquées dans la coordination et/ou la mise en œuvre du portefeuille/intervention.
- L'**Accord opérationnel** entre Enabel et un partenaire de mise en œuvre, pour fixer les conditions dans lesquelles certains appuis d'Enabel sont mis à disposition de ce partenaire ou préciser les conditions de son implication dans la réalisation d'activités concrètes. Cet instrument ne peut donner lieu à un transfert financier hormis, lorsque justifié, le remboursement de certains frais (déplacement, per diem, hébergement) aux individus impliqués.
- Le « **MoU Réseautage** », qui exprime une convergence de volonté entre les parties, indiquant une intention commune future sans constituer d'engagement juridique contraignant.

## 2.8. Cycle de mise en œuvre

La durée de la Convention Spécifique (CS) proposée pour ce programme est de 60 mois. Il est prévu que la phase d'exécution démarre le 01/01/2024.

Le schéma ci-dessous reprend la 'timeline' globale de mise en œuvre, en précisant la durée des phases de préparation, de démarrage, d'exécution et de clôture des interventions.

Les guides de démarrage et de clôture des interventions constituent les documents de référence pour les phases de préparation, de démarrage et de clôture. Le manuel de gestion administrative et financière constitue la base de travail pour la phase de mise en œuvre.



### 2.8.1. Phase de préparation

Pour chaque intervention, la phase de préparation couvre la période comprise entre la signature de la convention spécifique et la date de démarrage effectif. Les principales actions suivantes doivent être réalisées pendant la phase de préparation : (i) Préparation des démarches règlementaires nécessaires ; (ii) Identifications des RH à mobiliser ; (iii) Lancement des recrutements des RH internationales et nationales ; (iv) Préparation

d'éventuels marchés nécessaires en vue de la Baseline ; (v) Ouverture du compte principal ; (vi) Préparation des achats de matériel (dont véhicules, si nécessaire).

### **2.8.2. Phase d'exécution**

La phase d'exécution s'étale sur 60 mois et se divise en 3 sous-phases : (i) démarrage effectif ; (ii) mise en œuvre ; (iii) clôture opérationnelle.

**Le démarrage effectif** : la phase de démarrage proprement dite débute le 01/01/2024 et se conclut par la validation par les Comités de Pilotage (CoPil) des éléments du rapport de démarrage. Au début de cette phase, la direction des interventions prend fonction et organise des CoPils de démarrage des interventions. Les actions-clés suivantes doivent être réalisées (certaines assurant la continuité avec des démarches entamées durant la phase de préparation): (i) Finalisation des processus de recrutement de l'assistance technique internationale et nationale et installation des RH dans leur fonction; (ii) Ouverture des comptes de l'intervention et l'établissement des mandats du personnel de l'intervention; (iii) Réalisation des formations nécessaires; (iv) Poursuite de marché(s) éventuel(s) relatif(s) à l'établissement de la Baseline; (v) Etablissement du manuel de gestion opérationnelle de l'intervention; (vi) Planification opérationnelle, des contrats et financière de l'intervention; (vii) Lancement des activités liées à la phase de prospection ;

Le CoPil valide les éléments suivants : (i) La première planification opérationnelle et financière ; (ii) Le plan de travail de la baseline. Le Procès-Verbal (PV) de ce CoPil et les éléments qu'il valide constituent le rapport de démarrage.

**La mise en œuvre** : La mise en œuvre opérationnelle de l'intervention démarre à l'approbation du rapport de démarrage par le CoPil et se termine lors de l'approbation par le CoPil du planning de clôture.

**La clôture opérationnelle** : la phase de clôture débute au plus tard 6 mois avant la fin de la CS. Programmation de la clôture : trois mois avant la phase de clôture, une planification détaillée des activités et des produits attendus de cette phase sera élaborée par l'équipe de projet et soumise à l'approbation du CoPil. Les financements de tous les engagements faits avant l'expiration de la CS, quels que soient leurs types (marchés publics, subsides, accords spécifiques de coopération, etc.) et dont la date de fin prévue au moment de l'engagement se situe avant la fin de la CS, seront utilisés d'office au-delà de la fin de la CS si les engagements y afférents n'ont pas été complètement exécutés à leur date de fin prévue. Le rapport final sera rédigé pendant cette période et sera présenté pour approbation au CoPil dans les trois mois à dater de la fin des activités opérationnelles. Ce rapport final sera accompagné des documents de clôture opérationnelle et financière. Une fois ce rapport approuvé, l'équipe de projet est déchargée.

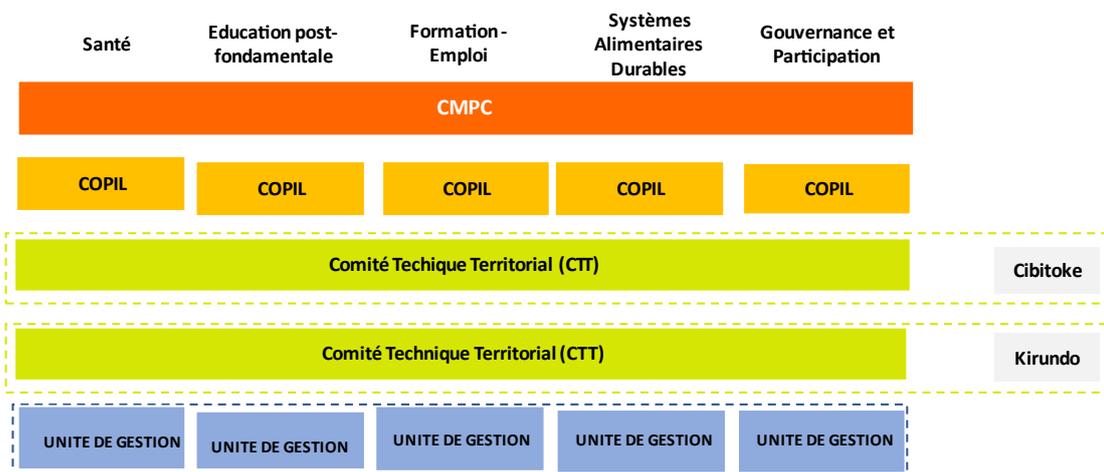
### **2.8.3. Phase de clôture administrative**

Le rapport final est mis à jour en fin de période de clôture opérationnelle et est envoyé par Enabel à la Direction Générale de la coopération au Développement et Aide humanitaire (DGD) pour demande de réception définitive au plus tard 6 mois après la fin de la convention spécifique. Une fois ce rapport approuvé par la DGD, l'intervention est administrativement clôturée. Le budget non utilisé sera récupéré par la Partie belge à la clôture administrative de l'intervention.

## 2.9. Modalités de pilotage

### 2.9.1. Cadre organisationnel de pilotage

Tenant compte du contexte pays, de l'environnement multi-acteurs, du ciblage géographique, de l'approche territoriale proposée, et de l'ancrage des interventions, le dispositif organisationnel suivant est mis en place. Il vise un pilotage politique, un suivi stratégique et une exécution opérationnelle efficaces des interventions, dans un esprit et une gestion adéquate des relations partenariales à tous les niveaux.



#### Gouvernance politique

Le pilotage politique du portefeuille est assuré par le Comité Mixte Paritaire de Concertation (CMPC). Il veille à la cohérence stratégique globale du portefeuille, apprécie son état d'avancement général et prend, le cas échéant, toutes les mesures nécessaires à sa réorientation en conformité avec le cadre légal réglementaire, précisé dans la convention spécifique (CS). Le CMPC se réunit au minimum une fois par an ou sur demande d'une des parties (Burundi/Belgique). Il est co-présidé par le Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale pour la partie burundaise et par le ou la Directeur.trice général.e de la DGD (ou par celui qu'il.elle désigne) pour la partie belge. Un.e représentant.e d'Enabel participe aux réunions du comité. Sa composition finale est convenue entre les deux parties.

#### Gouvernance stratégique

Le pilotage et le suivi du portefeuille au niveau stratégique sont assurés par un Comité de Pilotage (CoPil) au niveau de chaque intervention. Le CoPil regroupe les principales parties prenantes étatiques, de la société civile et du secteur privé impliquées dans l'intervention. Les modalités pratiques de fonctionnement du CoPil sont décrites dans un règlement d'ordre intérieur, à valider lors de la première réunion du comité. La composition<sup>55</sup> du CoPil pour chaque intervention est la suivante :

<sup>55</sup> La participation d'autres acteurs au titre d'observateurs peut être organisée dans le règlement d'ordre intérieur.

	<b>Intervention 1</b>	<b>Intervention 2</b>	<b>Intervention 3</b>	<b>Intervention 4</b>	<b>Intervention 5</b>
<b>Co-présidents</b>	Le Ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida (MSPLS)  Enabel	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique (MENRS)  Enabel	La décision sera prise dans la phase de démarrage, sachant que deux Ministères sont impliqués.  Enabel	Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage (MINEAGRIE)  Enabel	Ministère de l'Intérieur, des Affaires Communautaires et de la Sécurité Publique  Enabel
<b>Membres étatiques</b>	Le Ministère ayant dans ses attributions la coordination de l'aide	Le Ministère ayant dans ses attributions la coordination de l'aide  MENRS - Direction Générale de l'Éducation Nationale (DGEN)  MENRS - Bureau de l'Éducation Inclusive (BEI)  MENRS - Direction Générale des Curricula et des Innovations pédagogiques (DGCIP)  MENRS - Bureau de la Planification et des Statistiques de l'Éducation (BPSE)	MENRS - DG ayant la formation professionnelle dans ses attributions  MFPTE - DG ayant l'emploi dans ses attributions	Le Ministère ayant dans ses attributions la coordination de l'aide  MINEAGRIE - DG Environnement des ressources en eau et de l'assainissement  MINEAGRIE - DG Planification Environnementale, Agricole et de l'Élevage  MINEAGRIE DG Mobilisation pour l'Auto-développement et vulgarisation agricole	Représentants des DG planification MINEAGRIE, MENRS, MSPLS, MFPTE  MFBPE  Gouverneurs des 2 provinces de concentration (5 maires après élections)
<b>Représentants secteur Privé</b>	Pas d'application	Pas d'application	CFCIB		Pas d'application
<b>Représentants société civile</b>	A déterminer	A déterminer	A déterminer	FOPABU GPA	A déterminer

## Gouvernance opérationnelle

Deux Comités Techniques, appelés Comités Techniques Territoriaux, sont mis en place au niveau des territoires de Kirundo et Cibitoke. Ils assurent la cohérence des interventions par rapport aux dynamiques de planification au niveau local, et soutiennent la coordination des acteurs au niveau des territoires. Ce dispositif permet d’asseoir l’approche territoriale du programme de coopération. Il a vocation à s’adapter au cours de la mise en œuvre du programme selon l’application du nouveau découpage administratif. Les CTT sont co-présidés par le Gouverneur<sup>56</sup> ou son représentant et par Enabel. Ils sont composés des Intervention Managers et des services techniques déconcentrés partenaires de l’exécution des interventions.

La gestion opérationnelle de chaque intervention est assurée par l’unité de gestion qui assure la mise en œuvre quotidienne des opérations au niveau de chaque intervention. L’unité de gestion, opérationnalisée par Enabel, est coordonnée par un Intervention Manager. Elle se compose d’une équipe technique permanente, des experts mobilisés ponctuellement et d’une équipe de support. Certaines ressources humaines sont partagées avec d’autres interventions du programme bilatéral ou exécutées pour des tiers.

Le Portefeuille sera exécuté selon les principes de partenariat, de collaboration, de transparence et de partage mutuel d’information avec l’ensemble de partenaires locaux, nationaux et régionaux. S’il y a lieu des lettres d’entente et/ou des accords opérationnels seront conclus avec les partenaires clés.

Notons encore que pour des raisons de bonne coordination, de synergie et de complémentarité entre acteurs, Enabel prend également part aux mécanismes de coordination et de concertation mis en place par les autorités du Burundi et leurs partenaires techniques et financiers (groupes sectoriels, groupes techniques thématiques, etc.).

### 2.9.2. Monitoring, évaluation, capitalisation et audit

La Coopération gouvernementale belge et ses partenaires reconnaissent l’importance du monitoring, de l’évaluation et de l’apprentissage dans la gestion des résultats de développement. Dans le cadre du programme de coopération, ceci se décline en un ensemble intégré d’instruments et d’approches générant des informations adéquates et fiables. Ceux-ci permettent aux acteurs et parties prenantes de contribuer aux résultats de développement :

- En prenant des décisions basées sur des données factuelles,
- En améliorant en continu les stratégies et processus,
- En étant redevable envers les parties prenantes concernées, y compris les bénéficiaires finaux,
- En assurant un suivi de la performance de développement.

L’ensemble des instruments prend en compte également les questions d’apprentissage stratégique pour la Coopération gouvernementale belge et ses partenaires. Le programme de coopération et les interventions incluent cet ensemble intégré d’instruments ainsi que la garantie d’un budget adéquat pour leur application.

Au niveau du programme de coopération, les instruments prévus sont :

- Les rapports annuels de résultats et le rapport final du programme de coopération,

<sup>56</sup> Après les élections, et selon la mise en œuvre du nouveau découpage administratif, la co-présidence sera assurée par les Maires.

- L'évaluation du programme de coopération, menée une fois au cours de sa période de mise en oeuvre. Les résultats de l'évaluation doivent pouvoir alimenter la revue à mi-parcours du programme de coopération et la préparation du cycle de programmation suivant, et prennent en compte également le fait que la coopération gouvernementale s'inscrit dans un partenariat à plus long terme. Les méthodologies de suivi et évaluation mettront l'accent sur le suivi des outcomes (et des outcomes intermédiaires) pour documenter la contribution d'Enabel aux changements (y compris de façon qualitative). Les processus et approches pour le suivi, l'évaluation, l'apprentissage et la capitalisation seront adaptés au contexte et centrés sur les utilisateurs des produits,
- L'évaluation stratégique, si le programme de coopération ou une de ses composantes vient à être inclus dans la programmation des évaluations stratégiques à visée thématique de la coopération belge

Au niveau des interventions, les instruments nécessaires sont constitués d'une part du suivi de la performance et d'autre part d'un ensemble d'activités de gestion et de partage des connaissances (apprentissage).

Le suivi de la performance intègre :

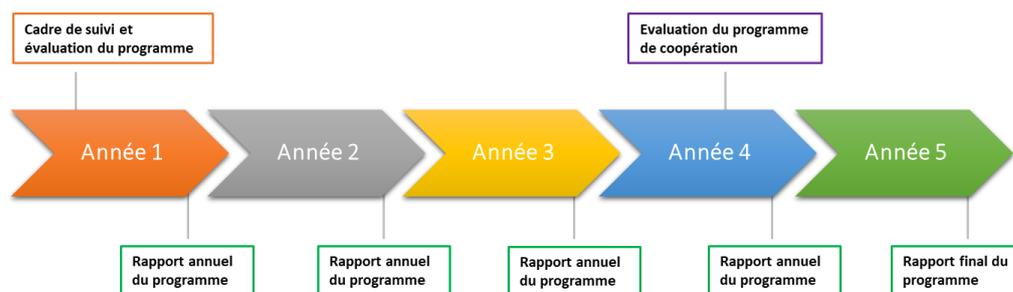
- La finalisation du cadre de suivi et d'évaluation,
- La planification et le suivi opérationnels (couvrant les activités, les contrats, les ressources humaines et les budgets),
- L'audit qualité des données,
- Les rapports annuels,
- Il n'est pas exclu, si le besoin se présente, que les interventions organisent une (auto-) évaluation à leur niveau.

L'apprentissage intègre :

- L'organisation d'un processus d'apprentissage intégrant une logique évaluative dès le démarrage du programme de coopération ainsi que la mise à disposition des moyens (humains, financiers) et la gestion documentaire,
- Une réflexion systématique basée sur la recherche-action,
- L'apprentissage par les pairs,
- Le développement de communautés de pratiques,
- La capitalisation d'expérience qui pourra se focaliser tant sur des produits que des processus, sera accompagné par les experts sectoriel d'Enabel et leurs partenaires.

Un Expert MEAL (Monitoring, Evaluation, Accountability and Learning) et trois MELC Officers (Monitoring, Evaluation, Learning et Communication) appuient les Intervention Managers, qui veilleront à garantir l'existence, la qualité, la fiabilité et l'adaptation du système de monitoring et d'apprentissage sur les résultats de développement au niveau de chaque domaine d'intervention.

La ligne du temps globale du système de monitoring, évaluation et d'apprentissage est la suivante :



Au maximum deux audits par intervention sur la durée totale du programme pourront être effectués conformément aux règles d'Enabel en la matière. La firme d'audit sera certifiée (selon les standards internationaux) et indépendante et tous les audits seront organisés selon des modalités et des standards reconnus internationalement.

## 2.10. Financement par d'autres acteurs européens et internationaux

Le programme de coopération bilatérale 2024-2028 pourra être renforcé de manière stratégique et opérationnelle par des financements additionnels à travers des contrats pour tiers, notamment (mais pas exclusivement) à travers l'approche Team Europe. Enabel va ainsi rechercher à renforcer chacune des quatre composantes avec des investissements complémentaires provenant d'autres partenaires financiers visant à accroître l'impact global de l'action de la Belgique au service du développement du Burundi.

En cumulant d'une part le financement belge de 75 millions pour ce programme bilatéral et d'autre part des projets pour tiers (en cours et envisagés), l'objectif visé par Enabel est d'exécuter au total un portefeuille de minimum 150 millions EUR, couvrant la période 2024-2028.

### Projets actifs :

1. **En synergie avec l'Intervention 1 (santé). PASS3 - FBP (santé).** Union européenne - 48,5 millions EUR, 2022-2026. Ce projet assure la gratuité des soins pour les femmes enceintes et enfants de moins de 5 ans, à travers un mécanisme de financement basé sur la performance. Ce projet renforce également le système de santé de manière transversale, l'un des objectifs premiers de notre intervention bilatérale en matière de santé.
2. **En synergie avec l'Intervention 4 (systèmes alimentaires durables). Latawama (environnement).** Union européenne - 6.9 millions EUR, 2019-2023. Ce projet Proposition fait partie de la Team Europe Initiative "Transboundary Water Management in Africa". Il est mis en œuvre par Enabel en partenariat avec l'Autorité du Lac Tanganyika (ALT) visa à établir un système de veille environnementale de la qualité des eaux du Lac Tanganyika, ainsi qu'à déployer des initiatives pilotes de gestion des déchets dans les principales villes des rives du Lac (Bujumbura, Uvira, Kigoma, Mpulungu). Ce projet se clôture en janvier 2024 et n'aura donc pas d'incidence directe sur le nouveau programme bilatéral bien qu'une phase 2 (Takiwama) est actuellement en formulation (voir ci-dessous).
3. **En cohérence avec la philosophie globale du nouveau programme bilatéral, qui vise à mettre en avant une approche basée sur les détenteurs de droits (patient, élève, travailleur, agriculteur, citoyen). Projet d'appui au secteur de la justice.** Union européenne - 8.2 million EUR, 2023-2025). Ce projet vise à renforcer la performance du ministère de la Justice sur

la base d'une approche basée sur les droits, notamment à travers un renforcement de capacités, un appui à l'opérationnalisation des stratégies nationales, avec un appui spécifique à la Direction de l'Administration pénitentiaire. Ce projet fait suite à un précédent projet bilatéral exécuté par Enabel avant 2015, mais qui avait été interrompu suite à la crise de 2015.

4. **En synergie avec l'Intervention 4 (systèmes alimentaires durables). PACECOR (Programme d'appui à la biodiversité).** Union européenne - 8 millions EUR, 2023-2027). Ce programme, cofinancé par la Belgique, l'Union européenne et le PNUD, et exécuté par Enabel et le PNUD, vise à préserver la biodiversité au niveau des deux parcs naturels de la Kibira et de la Rusizi, qui se trouvent être dans la même zone d'intervention que l'une des deux provinces de concentration (Cibitoke) de notre nouveau programme bilatéral. PACECOR œuvrera également à renforcer la gestion intégrée des ressources en eau et à la protection de bassins versants dans ces mêmes territoires.

Au 1er janvier 2024, le solde budgétaire de ces 4 projets pour tiers devrait être de 41 millions EUR.

#### Projets envisagés :

1. **En synergie avec l'Intervention 1 (santé). Bill & Melinda Gates Foundation (BMGF) – EUR 5 million, 2024-2027.** Cette opportunité est à l'étude, et a pour objectif de renforcer le système de santé en intégrant la lutte contre le paludisme. Le renforcement horizontal du système de santé rentre ainsi parfaitement dans la stratégie du nouveau programme de coopération 2024-2028.
2. **En synergie avec l'Intervention 3 (formation-emploi) et l'Intervention 4 (systèmes alimentaires durables). Union européenne – Protection des eaux du Lac Tanganyika et du Lac Kivu/Takiwama – EUR11,5 millions, 2024-2028.** C'est la 2<sup>ème</sup> phase du projet régional Latawama actuellement mis en œuvre par Enabel au Burundi, qui vise à monitorer la qualité des eaux du lac Tanganyika et du Lac Kivu ainsi qu'à piloter des initiatives de réduction de la pollution sur le littoral. Le projet aura des synergies intéressantes avec le programme de coopération 2024-2028, notamment en ce qui concerne la protection de l'environnement et de la biodiversité. Il est prévu que la mise en œuvre de ce programme régional se réalise à travers une TEI qui intégrera notamment la GIZ.
3. **En synergie avec l'Intervention 3 (formation-emploi). Union européenne - UMWUGA URAKIZA : Programme d'appui à la formation et à l'insertion professionnelle des jeunes au Burundi – EUR7,5million, 2024-2027.** Cette opportunité s'inscrit parfaitement dans la continuité du projet actuel ACFPT de la coopération bilatérale belge, et pourrait être une synergie<sup>57</sup> très intéressante avec le volet formation-emploi du programme de coopération 2024-2028. Il est envisagé que ce programme s'exécute dans l'esprit Team Europe. Néanmoins, les agences/organisations futures partenaires de mise en œuvre ne sont pas encore identifiées.

Ces trois projets envisagés pourraient débuter en janvier 2024 et dès lors être en parfaite harmonie stratégique et opérationnelle avec le nouveau programme de coopération bilatérale. Le budget estimé pour ces trois projets est de 24 millions EUR. Cela s'ajoute au solde budgétaire de 41 millions EUR estimé des projets pour tiers actifs, pour arriver à un total de 65 millions EUR disponibles pour les projets pour tiers au 1er janvier 2024.

<sup>57</sup> En effet, considérant les 3 grands axes (Entrepreneuriat – intermédiation pour l'emploi – Formation), il est envisagé que le projet UE s'intègre dans des provinces supplémentaires telles que reprises dans la fiche d'action (Bujumbura rural, Muramvya, Rumonge, Bururi). Il est dès lors prévu de pouvoir mutualiser les expertises spécialisées prévues dans chacun de ces domaines

En outre, il existe un certain nombre d'initiatives régionales de l'Union européenne pertinentes en vue de notre stratégie pays et pour lesquelles Enabel pourrait se positionner, telles que NaturAfrica, DeSIRA+, les TEI régionales en santé, ou encore l'initiative TEI Opportunity-Driven Skills & VET in Africa.

D'autres pistes similaires seront explorées au cours des prochaines années afin de renforcer l'impact de l'investissement de la Belgique au service du développement du Burundi.

## Annexe : Aperçu des partenariats de mise en œuvre envisagés moyennant un octroi direct

ACTEUR DE MISE EN ŒUVRE	OBJET CSUB / ASC	ARGUMENTAIRE
<b>SUBSIDES (octroi direct)</b>		
<p><b>Institut National de Santé Publique (INSP)</b>  <i>Intervention 1</i>  <i>Résultat C.03</i>  <i>Activité C.03.01</i>  <i>Total budget estimatif : 145.000€</i></p>	<p>Le subside portera sur l'activité C.03.01 essentiellement (mais pas exclusivement) pour l'organisation du Master en Santé Publique et de l'option en santé numérique du Master en Santé Publique, la conduite d'études et de recherches dans le domaine de la santé et l'appui à la mise en place d'un centre de connaissances en santé.</p>	<p>Structure étatique à gestion autonome qui dépend du cabinet du ministre de la Santé ;                      La seule institution publique reconnue pour dispenser les formations certifiantes et diplômantes en santé publique et l'informatisation du secteur de la santé (à tous les niveaux) vise à améliorer et éclairer les décisions de santé publique ;                      Déjà bénéficiaire de CSub du PAORC (organisation de la formation en chirurgie de district), le Volet 4 (organisation des formations certifiantes en informatique de la santé appliquée (CISA) et le projet résilience et le PASS-FBP3 (conduite de recherches, formations diverses) ;                      Les résultats des CSub précédentes ont été positives avec la réussite de la formation de 16 équipes de chirurgie pour 8 hôpitaux appuyés dans 4 provinces, la réalisation de multiples cycles de CISA, et des recherches scientifiques réalisées et soumises à la conférence ECTMIH 2023.</p>
<p><b>Médecins sans Vacances (MSV)</b>  <i>Intervention 1</i>  <i>Résultat B.01</i>  <i>Activité B.01.02 : 351.000 €</i>  <i>Résultat B.03</i>  <i>Activité B.03.05 : 300.000 €</i>  <i>Total budget estimatif : 651.000€</i></p>	<p>L'intervention 1 délèguera 2 activités à MSV, à savoir le renforcement de la chirurgie de district et la formation en chirurgie de district (351.000 €) et le renforcement des capacités de mise en œuvre du plan opérationnel de maintenance (300.000 €)</p>	<p>MSV est une ONG Belge qui intervient au Burundi dans le domaine de la santé mentale, la maintenance et l'offre des services.                      MSV était avec Enabel partenaire opérationnel dans les projets résilience de l'UE ;                      MSV est un prestataire privilégié pour la mise en œuvre de la formation en chirurgie de district avec le MSPLS et hébergé au sein de l'INSP en ce moment.                      MSV a développé avec le MSPLS et le PAISS le format et le contenu de la formation en maintenance biomédicale, et met à disposition des formateurs nationaux et internationaux.                      Les collaborations avec MSV ont été un succès indéniable sur les deux activités citées qu'on continuera en utilisant la même modalité du programme précédent.</p>

<p><b>Memisa</b>  <i>Intervention 1</i>  <i>Résultat A.01</i>  <i>Activité A.01.02 : 300.000 €</i>  <i>Activité A.01.04 : 225.000 €</i>  <i>Total Budget estimatif : 525.000€</i></p>	<p>L'intervention 1 activera la collaboration avec l'ACNG belge Memisa pour l'activité visant à appuyer la participation de la population des zones de concentration aux services de santé à travers les structures de participation (COSA, ASLO, GASC), les structures organisées (groupements, associations, clubs, femmes lumières, etc.) et d'autres mécanismes multiples (associations de patients MNT, dialogue social ...) (300.000 €) , et l'activité visant à appuyer les organisations de défense des droits des patients et des travailleurs au niveau national (225.000 €)</p>	<p>Memisa est une ONG Belge active au Burundi dans le domaine de la santé, avec une grande expertise sur la couverture santé universelle, l'offre des services et l'autonomisation des populations.</p> <p>Dans la mise en œuvre des projets résilience de l'Union Européenne, Memisa a été le lead d'un consortium (des 5) avec Enabel et a été partenaire dans un autre consortium sous le lead d'Enabel (avec OMS, IOM et Memisa). Memisa a été responsable dans le dernier consortium pour la mise en œuvre des activités de renforcement de la demande au Burundi.</p> <p>Les résultats du projet résilience y inclus la partie exécutée par Memisa ont été évalués très positivement.</p>
<p><b>APEFE</b>  <i>Intervention 1</i>  <i>Résultat B.01</i>  <i>Activité B.01.01</i>  <i>Budget estimatif : 125.000 €</i></p>	<p>L'intervention 1 compte développer sous son résultat portant sur la qualité des services une activité sur la médecine physique et la réhabilitation. Cela passera par l'intégration de la médecine physique dans les paquets d'activité au niveau des formations sanitaires.</p>	<p>L'APEFE intervient au Burundi dans le domaine de la kinésithérapie depuis des années. Elle participe à la formation des kinésithérapeutes et le renforcement de l'école nationale en kinésithérapie et réadaptation. Dans le domaine de la santé, elle a donc une expertise spécifique dans le développement de la médecine physique (kinésithérapie), ce qui correspond au besoin du partenaire et est en parfaite synergie avec notre intervention (en particulier le développement de la chirurgie de district).</p> <p>Des collaborations antérieures avec APEFE ont été fructueuses et portaient surtout sur la digitalisation dans la professionnalisation de l'offre des services.</p>
<p><b>Africalia</b>  <i>Intervention 2</i>  <i>Résultat 1</i>  <i>Activité 1.1: 200 000€</i></p>	<p>Information et sensibilisation sur l'éducation, l'inclusion, la santé reproductive et la vie familiale, les VBG et d'autres thématiques, via la culture et les médias.</p>	<p>Africalia est une ASBL belge déjà bien implantée - d'une manière unique - en appui aux organisations et aux acteurs culturels de différents niveaux depuis de nombreuses années au Burundi avec succès. Africalia apporte un appui technique et financier à des organisations locales à travers une logique de partenariat. Cela représente donc une opportunité unique de renforcer la Team Belgium pour l'atteinte des résultats, et de mobiliser l'expertise et les capacités techniques d'Africalia, étant le seul acteur (belge) qui offre ces services au Burundi.</p> <p>Des collaborations ont déjà eu lieu avec succès dans d'autres programmes de coopération (e.g. Burkina Faso, Guinée), notamment dans la sensibilisation à travers la culture.</p>

		Choix marqué d'une CdS plutôt qu'un ASC (dans le cadre de l'ACC existant avec Africalia) car permet de mobiliser des opérateurs culturels locaux via un encadrement de Africalia et non uniquement les compétences de Africalia. En outre, la mission d'Africalia s'intègre déjà formellement dans les objectifs de la coopération belge au développement.
<b>Bibliothèques sans frontières (BSF)</b> <i>Intervention 2</i> <i>Résultat 2</i> <i>Activité 2.1: 150 000€</i>	Mise en place de bibliothèques numériques et l'actualisation de contenu au sein des écoles ciblées, à travers un parcours d'accompagnement	BSF est une ONG qui est déjà bien implantée en Afrique centrale, notamment au Burundi depuis 2014, où est situé leur bureau régional. BSF est le seul acteur au Burundi dans ce domaine (bibliothèques numériques). Leur approche est constituée d'un accompagnement afin d'assurer une appropriation des outils, notamment dans la maintenance et les mises à jour. Des collaborations ont déjà eu lieu avec succès dans d'autres programmes de coopération (e.g. RDC), ce qui démontre que BSF a les capacités techniques et les ressources nécessaires afin d'atteindre des résultats positifs.
<b>Maison de l'entrepreneur</b> <i>Intervention 3 / OI A</i> <i>Résultat 1 :</i> <i>A01 : 1 062 000 €</i> <i>Activité 1.1 : 600 000 €</i> <i>Activité 1.2 : 462 000 €</i>  <i>A02 : 220 000 €</i> <i>Activité 2.2. 220 000 €</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation durable d'une capacité d'incubation et d'accompagnement à l'entrepreneuriat des jeunes entrepreneurs.e.s à travers une offre de prestation de services non financiers mis en œuvre par un consortium d'incubateurs du réseau burundais (ayant chacun sa spécificité). La maison de l'entrepreneur sera donc le demandeur principal avec le Burundi Business Incubator comme co-demandeur.</li> <li>- Mise en œuvre des activités liées au collectif BESO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Maison de l'entrepreneur, demandeur principal du consortium, est une ASBL locale spécialisée dans l'incubation de projets entrepreneuriaux ruraux qui est une branche d'ADISCO (ONG locale partenaire d'autres acteurs belges tel que la Fondation Roi Baudouin ou encore Solsoc). C'est la seule structure d'accompagnement à l'entrepreneuriat à avoir installé des antennes (incubateurs ruraux) à Bubanza et prochainement à Ngozi, ce qui en fait un monopole de fait. Le Burundi Business Incubator, ASBL co-demandeuse du consortium est la première structure burundaise d'accompagnement créée et celle qui a la plus grande capacité absorption des entrepreneurs à ce jour (spécialisée dans le coaching et la formation). La structure a déjà travaillé avec d'autres PTF et donnés des résultats probants (Pays-bas, PNUD, UE, etc). Ces deux structures ont déjà été amenée à travailler ensemble (BBIN : Focus sur les compétences technique et entrepreneuriale et MDE focus sur le développement personnel et le leadership).</li> </ul>

		- Elle est également la structure qui se positionne en tête de file du collectif d'incubateur BESO, seul collectif d'incubateur existant au Burundi. Le collectif reprend 7 incubateurs liés par des MOU avec la maison de l'entrepreneur en tête de file.
<b>Glice</b> <i>Intervention 3 / OI A</i> <i>Résultat 1 :</i> <i>Activité 1.1 : 60 000 €</i>	Formation de 80 jeunes dans le recyclage et la maintenance électrique et l'installation de 20 jeunes dans des activités de recyclage	Glice est la seule ASBL au Burundi à œuvrer dans le recyclage des déchets électroniques (y inclus un centre tri) tout en proposant des accompagnements et des formations aux jeunes entrepreneurs. Ils ont effectué depuis 2017 plus de 400 formations en économie verte et circulaire ainsi que récolté plus de 293.05 tonnes de déchets numériques. Ils ont travaillé avec des partenaires tel que la Fédération Roi Baudouin et Close the Gap.
<b>Buja Hub</b> <i>Intervention 3 / OI A</i> <i>Résultat 1</i> <i>Activité 1.1 : 80 000 €</i>	Mise en place du hackathon sur l'économie verte et circulaire	BujaHub est également membre du réseau BESO et la seule structure d'accompagnement (ASBL) à l'entrepreneuriat au Burundi qui est spécialisée dans l'innovation, la digitalisation et la technologie (ils organisent déjà des Hackathons) et accompagnent plus de 100 start-ups. Ils ont déjà travaillé avec Afric-Innov et UNDP, avec des résultats appréciables
<b>Le Réseau des Institutions de Microfinance (RIM)</b> <i>Intervention 3 / OI A</i> <i>Résultat 1</i> <i>Activité 3.2 : 100.000 €</i>	Renforcement technique de deux IMFs (une sur Bubanza - Cibitoké et une sur Kirundo – Ngozi) afin qu'elles puissent fournir des produits adaptés aux entrepreneur.e.s	Seul réseau des institutions de microfinance (ASBL) et groupes d'épargne (agréés) qui compte 37 institutions membres et couvrent 99% du volume d'activités de microfinance au Burundi. Sa mission est le renforcement de capacité des membres du réseau ainsi que leurs clients. Ils travaillent également avec les administrations locales pour améliorer l'accès au financement des communautés. Ils travaillent avec différents partenaires tel que : le FIDA, Search for Common Ground, Cordaid, Care international.
<b>Centres d'Enseignement des Métiers / Centres de Formations Professionnelles</b> <i>Intervention 3 / OI C / Résultat 3 :</i> <i>1.550.000 €</i> <i>Rés. 3.1 : 150.000 €</i> <i>Rés. 3.2 : 1.400.000 €</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui au renforcement organisationnel des 10 centres de formation ciblés (réalisation du plan d'établissement) pour devenir des centres d'excellence (sur 4 ans).</li> <li>- Appui logistique à la mise en œuvre des programmes de formation et l'accompagnement des jeunes en formation pendant les stages et périodes d'alternance (dans 10 centres sur 4 ans).</li> </ul>	Le projet ACPFT a déjà octroyé des subsides à certains centres de formation ciblés dans les zones d'intervention pour l'atteinte des résultats et objectifs du projet ACPFT. Les résultats des conventions de subsides étaient probants. Dans le cadre du nouveau programme, les centres de formation identifiés pendant la phase de démarrage seront également appuyés via des subsides visant la réalisation des activités de renforcement organisationnel et de déploiement d'une offre de formation adaptée aux besoins du marché local.

<p><b>Chambre Fédérale du Commerce et de l'Industrie du Burundi - CFCIB</b></p> <p><i>Intervention 3 : 100.000 €</i>  <i>OI C / Résultat 4 : 70.000 €</i>  <i>OIA/ Résultat 3 : 30.000 €</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de la CFCIB pour coordonner et faciliter les présélections et l'organisation annuelle du concours des métiers « Umwuga Award ».</li> <li>- Création d'une section nationale de WorldSkills (Secrétariat burundais), composée de membres du secteur privé et public.</li> <li>- Adhésion au réseau mondial/Afrique (One African, One Friend).</li> <li>- Renforcement du dialogue public-privé pour l'amélioration d'un climat des affaires plus favorable à la création d'entreprises.</li> </ul>	<p>La CFCIB est la principale instance représentant le secteur privé au Burundi.</p> <p>Le projet ACFPT a conclu déjà un partenariat avec la CFCIB (et les autres partenaires impliqués dans l'organisation du concours des métiers « Umwuga Award ») pour la préparation de la première édition qui aura lieu en 2024. Le subside permettra (via un appui dégressif) de créer un secrétariat national pour l'organisation des prochaines éditions.</p> <p>Les partenaires institutionnels, techniques et privés seront également approchés pour la valorisation et la prise en charge graduelle de coûts liés à la participation au concours afin d'assurer sa pérennisation.</p>
<p>INADES</p> <p><i>Intervention 4 –</i>  <i>OI C / Résultat 1</i>  <i>100.000 €</i></p>	<p>Mise en place d'un réseau national autour de l'agroécologie</p>	<p>INADES est une ONG Internationale présente dans 10 pays en Afrique, reconnue notamment pour ses centres de formation. Elle est agréée au Burundi.</p> <p>Au Burundi spécifiquement, INADES soutient depuis plusieurs années le processus transition agroécologique et assure un rôle de leader dans la mise en place d'un réseau d'acteurs civils actifs dans le domaine de l'agroécologie (Réseau PELUM). Les organes de gouvernance de INADES sont représentatifs des acteurs dans le secteur de l'agro écologie, ce qui en fait un acteur fédérateur et incontournable</p>
<p>ZOA</p> <p><a href="https://www.zoa-international.com/about#body-content">https://www.zoa-international.com/about#body-content</a></p> <p><i>Intervention 4 / OI A résultat 1 :</i>  <i>80.000 €</i></p>	<p>Appui à la résolution des conflits fonciers pour les personnes rapatriées et déplacées internes, ainsi que les membres des communautés hôtes.</p>	<p>ZOA est une organisation internationale assistant les personnes affectées par des conflits et les désastres naturels dans des contextes fragiles.</p> <p>Elle dispose d'une forte expérience dans la sous-région en matière d'appui à la réinsertion des réfugiés / déplacés et bénéficie (notamment) au Burundi d'un financement des Pays Bas pour appuyer les problématiques foncières. L'ONG renforce les capacités des ONGs locales sur cette thématique, ce qui en fait un partenaire aux compétences assez uniques au Burundi.</p>
<p><b>COLE AD (Comité de Liaison Entrepreneuriat Agriculture Développement)</b></p> <p><i>Intervention 3 et 4</i>  <i>OI B Résultat 2</i>  <i>200.000 €</i></p>	<p>Mise en œuvre de business coaching auprès des OP et création d'un pool de compétences en intermédiation. La collaboration portera plus spécifiquement sur la création du pool de compétences en valorisant l'expérience du programme « FIT FOR MARKET » et le programme de « e Learning » de COLE AD (Financé par UE). Enabel prend</p>	<p>COLE AD (Comité de Liaison Entrepreneuriat Agriculture Développement) est une association sans but lucratif implantée à Bruxelles.</p> <p>Une connaissance approfondie des filières horticoles dans les pays ACP</p> <p>Outils existants pour réaliser un diagnostic préalable de la situation (évaluation de la performance agroécologie et de durabilité) afin</p>

	en charge plus spécifiquement la partie coaching sur le terrain des apprenants ;	d'orienter les actions de renforcement de capacité sur les axes prioritaires.  Capacités à élaborer rapidement un dispositif de formation adapté à la transition agroécologique.  Un partenariat a été développé au Bénin avec COLE AD au travers d'une Convention de Subsidés en octroi direct (Intervention DEFI-A), avec des résultats très positifs.
<b>ONG 11.11.11</b> <i>Intervention 5/ résultat</i> <i>A 02 01 03 &amp; A 02 02 01 : 48.750 €</i> <i>B 02 01 03 : 40 000 €</i>	Renforcement des capacités de la société civile locale en gestion et gouvernance interne	11.11.11 est une ONG belge généraliste spécialisée dans le renforcement des capacités de la société civile locale. Ils sont la seule ONG généraliste (à l'opposé d'autres ONGs qui sont plutôt centrées sur un appui aux ONGs techniques) qui est déjà active dans le renforcement de capacité de gestion et gouvernance interne et ont déjà démontré leurs capacités dans d'autres pays partenaires dans le même cadre. Ils sont actifs au BDI et dispose des compétences nécessaires et sont lead du sous-groupe gouvernance des ACNGs belges.
<b>Africalia</b> <i>Intervention 5</i> <i>Résultat B 02 02 02 et B 02 02 03</i> <i>25 000 € et 20 000 €</i>	Campagne de sensibilisation et mobilisation des jeunes à travers des formes innovantes tels que le théâtre-forum, théâtre action et la culture en général	Africalia est déjà bien implantée - d'une manière unique - en appui aux organisations et aux acteurs culturels de différents niveaux depuis de nombreuses années au Burundi Africalia dispose d'un ACC et un CdS permettrait de mobiliser des opérateurs culturels locaux via un encadrement de Africalia. En outre, la mission d'Africalia s'intègre déjà formellement dans les objectifs de la coopération belge au développement.
<b>ONG Search for Common Ground</b> <i>Intervention 5</i> <i>Z 03 02 02 :</i> <i>60.000 €</i>	Accompagnement sur la sensibilité aux conflits (formation + accompagnement sur conflit scan)	ONG spécialisée sur la sensibilisation aux conflits et qui déjà fourni les formations sensibilisation au conflit à Enabel Bruxelles. Elle est présente au Burundi et dispose d'une méthodologie unique pour les conflits scans et est la seule les intégrer au sein de son opérationnalisation.
<b>ACCORDS DE COOPERATION (ASC)</b>		
<b>Sciensano, l'institut National Belge de Santé Publique</b> <i>Intervention 1 / OI3 / Résultat 3 :</i> <i>63.000 €</i>	Renforcement des capacités de l'INSP en matière de réglementation en matière de sécurité environnementale, professionnelle et alimentaire (fonction essentielle CF6) avec intervention 4, surtout dans le domaine de la lutte contre les pesticides	ENABEL dispose d'un ACC avec Sciensano
<b>Institut de Médecine Tropicale IMT d'Anvers, Belgique</b>	Renforcement des capacités de l'INSP en matière de recherche dans le domaine de la santé	ENABEL dispose d'un ACC avec ITM

<p><i>Intervention 1 / OI3 / Résultat 3 : &lt;120.000 €</i></p>	<p>publique, du financement de la santé et de la malnutrition</p>	
<p><b>Université Libre de Bruxelles (ULB) – Ecole de Santé Publique, Bruxelles, Belgique</b> <i>Intervention 1</i> <i>OI C</i> <i>Résultat 3 : &lt;120.000 €</i></p>	<p>Renforcement des capacités de l'INSP en matière de recherche, dans le domaine de la santé publique, du financement de la santé et de la malnutrition</p>	<p>ENABEL dispose d'un ACC avec ULB</p>
<p><b>Services de l'emploi belge (Actiris/Le Forem/VDAB)</b> <i>Intervention 3 / OI2 / Résultat 1 &amp; 2 : 70.000 €</i></p>	<p>Renforcement des capacités des agences et des conseillers régionaux chargés de l'emploi à plusieurs niveaux : accompagnement à l'emploi entrepreneurial, innovation, inclusion et genre, digitalisation ainsi que le travail décent. En outre, des appuis tels que le développement des services et outils digitaux, un renforcement de la gestion des partenariats public-privé et le développement de leur système de suivi des lauréats pourront être envisagés en fonction des priorités du MFPTE.</p>	<p>ENABEL dispose d'un ACC avec chacune des trois Agences publiques de l'Emploi belges qui ont le mandat des services d'intermédiation de l'emploi en Belgique et disposent des services pour la coopération extérieure. Le choix entre les 3 se fera en fonction des disponibilités des trois Agences et des compétences de leurs experts.</p>
<p><b>HIVA - institut de recherche sur le travail et la société</b> <i>Intervention 3 / OI B / Résultat 3 : 115.000 €</i> <i>Intervention 4 / OI C / Résultat 1 : 57.000 €</i> <i>Intervention 5 / Résultat B_01_03_02 : 10.000€</i></p>	<p>Mise en œuvre de l'outil « Emploi Décent », conçu pour évaluer les différents paramètres du travail décent à travers huit (8) axes du travail décent et l'intégration des personnes déplacées au sein du programme. Pour mener cette activité, HIVA sera en partenariat avec un institut de recherche burundais afin de veiller au transfert et à l'appropriation des compétences en la matière.</p>	<p>HIVA est un institut de recherche sur le travail et la société affilié à l'université KU Leuven. ENABEL dispose d'un ACC avec KU Leuven et HIVA. Une expérience similaire existe dans le cadre du PF Travail décent, en Ouganda, au Rwanda et en RDC où HIVA pilote déjà cet outil. La mise en œuvre du « decent work check » est en cours au Rwanda, en Ouganda, et en RDC, et les débuts sont prometteurs. Les améliorations de l'outil qui seront apportées dans le cadre de la mise en œuvre dans ces pays partenaires, seront prises en compte dans l'application de cet outil au Burundi.</p>
<p><b>WorldSkills Belgium:</b> <i>Intervention 3 / OI3 / Résultat 3: 108.000 €</i></p>	<p>Appui au développement qualitatif du concours « Umwuga Award »</p>	<p>L'ensemble des actions de WorldSkills Belgium visent à valoriser les métiers techniques et technologiques ainsi que les jeunes qui s'y engagent. L'ASBL organise de multiples événements en partenariat avec des centres de formations, les secteurs professionnels et les institutions publiques chargées de l'emploi et de la formation. WorldSkills Belgium est le comité organisateur belge pour la participation aux compétitions internationales de métiers. Enabel dispose d'un ACC avec WorldSkills Belgium. Une expérience similaire avec des résultats probants existe en RD Congo, où WorldSkills Belgium apporte son expertise pour l'accompagnement</p>

		qualitatif du concours et l'installation de la méthodologie WorldSkills.
<b>SPF BOSA</b> <i>Intervention 5</i> <i>Résultats</i> <i>A 01 01 01 : 360.000 €</i> <i>B_01_02 : 47.500 €</i>	Accompagnement de la réforme budget-programme	SPF BOSA est le service public belge en charge de la préparation des budgets en Belgique. Ils disposent d'une expertise dans la préparation de budgets orientés résultats. BOSA étant une entité publique belge, Enabel peut mobiliser cette expertise via une coopération horizontale. ENABEL dispose d'un ACC avec SPF BOSA
<b>SPF BOSA</b> <i>Intervention 5/résultat</i> <i>A 01 01 02 : 216.000 €</i>	Digitalisation des systèmes gestion RH dans les ministères de la santé et de l'agriculture	SPF BOSA est l'entité publique belge en charge de la gestion de la fonction publique de l'état fédéral belge. BOSA dispose donc d'une expertise spécifique dans la gestion RH de la fonction public mais également dans la digitalisation. Enabel peut mobiliser cette expertise via une coopération horizontale public/public. ENABEL dispose d'un ACC avec SPF BOSA